

Faculté de droit et de criminologie
École de criminologie



Les normes valorisées par la masculinité traditionnelle impactent-elles la santé mentale et le suicide des agriculteurs québécois ?

Analyse de cas d'agriculteurs s'étant suicidés entre les années 1763 et 1986 dans la province de Québec.



Auteur : Simon Doutreligne

Promoteurs : Jérôme Englebert et Patrice Corriveau

Année académique 2022-2023

Master en criminologie à finalité approfondie

Plagiat et erreur méthodologique grave

Le plagiat, fût-il de texte non soumis à droit d'auteur, entraîne l'application de la section 7 des articles 87 à 90 du règlement général des études et des examens.

Le plagiat consiste à utiliser des idées, un texte ou une œuvre, même partiellement, sans en mentionner précisément le nom de l'auteur et la source au moment et à l'endroit exact de chaque utilisation*.

En outre, la reproduction littérale de passages d'une œuvre sans les placer entre guillemets, quand bien même l'auteur et la source de cette œuvre seraient mentionnés, constitue une erreur méthodologique grave pouvant entraîner l'échec.

* A ce sujet, voy. notamment <http://www.uclouvain.be/plagiat>.

Remerciements

Tout d'abord, j'aimerais adresser mes remerciements à mon promoteur, Jérôme Englebert, docteur en psychologie à l'Université Catholique de Louvain, pour ses conseils et son soutien qui ont aidé à m'orienter et me lancer dans l'écriture de ce travail.

Je tiens également à adresser mes remerciements à mon second promoteur, professeur à l'Université d'Ottawa et coresponsable du projet de recherche « Sociologie historique du suicide au Québec », Patrice Corriveau, pour ses enseignements transmis tout au long de mon année d'étude à Ottawa qui m'ont été d'une grande aide. Je le remercie particulièrement de m'avoir donné accès à la base de données de l'équipe de recherche grâce à laquelle j'ai pu construire mon corpus.

Ensuite, je voudrais remercier mes parents, Marie-Hélène et Hervé, de m'avoir financé lors de mes études et de m'avoir soutenu lors de la rédaction de ce mémoire, spécialement durant la relecture de ce dernier.

Pour finir, je tiens à remercier tous mes camarades de l'Université d'Ottawa et de Louvain-la-Neuve avec une mention spéciale à Maud et Manon, sans qui l'écriture de ce mémoire n'aurait pas la même saveur.

Table des matières

Introduction	1
Chapitre 1. Cadre Théorique	5
Section 1. Question de recherche	5
Section 2. Problématique.....	5
Section 3. Concepts	8
§1. Le métier d’agriculteur.....	8
§2. La ruralité	11
§3. La masculinité	15
§4. La santé mentale.....	23
§5. Le suicide	30
Section 4. Théorie	34
Section 5. Hypothèses	42
Section 6. Objectifs	43
Chapitre 2. Analyse	45
Section 1. Méthodologie	45
Section 2. Limites de la recherche	48
Section 3. Analyse.....	51
§1. Le travail et le succès économique.....	53
§1.1. La santé et le travail	55
§1.2. La famille et le travail	56
§1.3. Eléments pertinents	57
§2. La santé	58
§2.1. La santé physique	59
§2.2. La santé mentale.....	60
§2.3. Eléments pertinents	61
§3. L’aide	62
§3.1. Le mutisme	65
§3.2. La volonté de mourir	66
§3.3. Eléments pertinents	68
§5. Les verdicts	69
§6. Les moyens.....	71
Section 4. Conclusion de l’analyse	71
Conclusion.....	73
Bibliographie.....	79

Introduction

Ce mémoire est réalisé dans le cadre de la codiplomation organisée par l'Université Catholique de Louvain et l'Université d'Ottawa pour l'obtention d'un master en criminologie.

Le suicide est un phénomène universel, observable depuis des siècles et commun à toutes les cultures du monde¹. Il n'en reste pas moins un sujet tabou, autrefois considéré comme une offense à Dieu et, par conséquent, comme un crime des plus graves aux yeux de la justice². Avec l'évolution des discours et des réflexions sur le geste suicidaire, le caractère incriminant de l'acte a peu à peu disparu pour finalement être retiré du Code criminel canadien en 1972. Le suicide médicalement assisté a fait également son apparition dans plusieurs pays et a été autorisé en 2016 au Canada³.

Ce phénomène a continué à faire parler de lui à travers les années et de nombreux sociologues, tels que Emile Durkheim ou Maurice Halbwachs, ont travaillé sur le sujet. Les auteurs ont néanmoins des visions très différentes du sujet. En effet, Durkheim percevait le suicide comme un fait social émanant de la société et établissait une opposition stricte entre état et individu tandis que Halbwachs, quant à lui, n'adhérait pas à cette opposition et attestait qu'il fallait prendre en compte les facteurs individuels lors de l'étude du suicide⁴.

Au Canada, l'étude et la compréhension des causes du geste suicidaire ont commencé avec la création « *d'un groupe d'étude national sur le suicide* » en 1979⁵. Le phénomène peut se faire approcher selon différents angles, qu'ils soient sociologiques, psychologiques ou encore philosophiques. Bien que le suicide soit beaucoup étudié à l'aide de taux statistiques et facteurs suicidogènes, beaucoup de chercheurs reconnaissent qu'une approche davantage compréhensive de l'acte notamment à l'aide de lettres d'adieu ou d'entretiens semi-dirigés avec

¹ M. TOUSIGNANT, « Dimensions culturelles du suicide chez les jeunes », *Bulletin de psychologie*, 1991, p.351.

² V. MUNIER, « Quelques réflexions autour du tabou et du suicide », *Cahiers de psychologie clinique*, 2004, p.174.

³ J.F. CAUCHIE, P. CORRIVEAU et I. PERREAULT, « Introduction : Prise en charge du suicide : entre crime, troubles mentaux et droit de mourir », *Criminologie*, 2018, p.8.

⁴ J.Y. BROUDIC, « Le suicide, réalité sociale et réalité psychique », *Le Journal des psychologues*, 2008, pp.59-60. ; N. DEFFONTAINES, « Le suicide fataliste revisité. Les agriculteurs : une loupe sociale pour l'étude de ce type oublié », *Sociologie*, 2020, p.116.

⁵ J. F. CAUCHIE, P. CORRIVEAU, A. LYONNAIS et I. PERREAULT, « Le suicide dans les enquêtes du coroner au Québec entre 1763 et 1986 : un projet de recherche inédit », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 2016, p.72.

les proches est un excellent moyen de « mieux saisir les motivations et les causes présumées du passage à l'acte »⁶.

« Au cours des dernières années, plusieurs actions communautaires, événements et reportages médiatiques ont sonné l'alarme sur le suicide chez les agriculteurs »⁷. Les statistiques sur le suicide ont relevé que certains métiers présentaient une surmortalité par suicide. C'est notamment le cas pour le métier d'agriculteur⁸. De manière générale, le suicide des agriculteurs est une réalité qui n'est pas à prouver mais qui fait cependant l'objet d'un certain silence⁹.

Le métier d'agriculteur ainsi que le milieu rural dans lequel ces individus évoluent principalement présentent des caractéristiques bien spécifiques méritant d'être étudiées. C'est le cas notamment de la surreprésentation des hommes dans cette profession¹⁰. Néanmoins, le genre et ses liens avec la santé ne sont pas beaucoup étudiés lors de l'examen du suicide des agriculteurs or que ces thématiques sont interreliées¹¹. Concernant le genre, nous allons nous intéresser à la masculinité traditionnelle qui est fort présente dans le milieu agricole. Celle-ci valorise divers comportements et attitudes à adopter afin d'atteindre certains standards qu'elle fixe. Ces comportements et attitudes sont susceptibles d'avoir des effets sur la santé mentale des individus cherchant à tout prix à atteindre ces standards normalisés.

Bénéficiant de l'accès à la « Plateforme d'analyse de la régulation sociale du suicide au Québec » (PARSSQ) créée par l'équipe « Sociologie historique du suicide dans la province de Québec » (SHSQ), nous avons accès à un matériau unique, à savoir les enquêtes du coroner comprenant différents témoignages laissés par des acteurs sociaux tels que les proches de la personne défunte ou même de cette dernière elle-même à l'aide de lettres d'adieu.

⁶ *Ibid.*, p.73.

⁷ P. ROY et G. TREMBLAY, « Comprendre les masculinités rurales : un portrait basé sur la santé psychologique », *Service social*, 2012, p.71.

⁸ M. ALSTON, « Rural male suicide in Australia », *Social science & medicine*, 2012, pp.521-522.; C. FRASER, R. GOMEZ, A. GRIEVE, F. JUDD, H. JACKSON, A. KOMITI et G. MURRAY, « Help-seeking by rural residents for mental health problems: the importance of agrarian values », *Australian & New Zealand Journal of Psychiatry*, 2006, pp.769-770.

⁹ P. SPOLJAR, « Problématique suicidaire en agriculture : une difficile évaluation », *Perspectives interdisciplinaires sur le travail et la santé*, 2014, p.2.

¹⁰ GOUVERNEMENT DU CANADA (Canada), « Données sur le suicide au Canada (infographie), disponible sur <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/publications/vie-saine/donnees-suicide-canada-infographique.html> (consulté le 06/11/2022).

¹¹ P. ROY et G. TREMBLAY, « L'expérience du stress chez les agriculteurs : une analyse du genre masculin », *Nouvelles pratiques sociales*, 2015, p.238.

La présente recherche se proposera donc d'étudier le phénomène de suicide chez les agriculteurs à la lumière des normes prônées par la masculinité traditionnelle. Ces différents thèmes interreliés constitueront le corps principal de cette recherche qui se structurera en deux chapitres : le cadre théorique et l'analyse.

Tout d'abord, le cadre théorique. Celui-ci se composera d'une première section faisant état de la question de recherche que nous nous posons. La section suivante comportera la problématique qui permettra de poser le contexte de la recherche ainsi que les questions qu'elle soulève. Une troisième section consistera au développement de plusieurs concepts essentiels à la recherche qui permettront de comprendre en profondeur le sujet de cette dernière : le métier d'agriculteur, la ruralité, la masculinité, la santé mentale et le suicide. La quatrième section prendra forme dans l'exposition d'une théorie. Les deux dernières sections du premier chapitre mettront en lumière les hypothèses ainsi que les objectifs de recherche tirés de tout ce qui aura été développé dans les sections précédentes.

Ensuite, l'analyse. Ce chapitre sera également subdivisé en plusieurs sections. Premièrement, la méthodologie qui montrera comment le corpus de la recherche a été construit. La seconde section posera les limites de la recherche et les difficultés que ces limites engendrent. La troisième et dernière section consistera en l'analyse des cas de suicides mis à notre disposition.

Pour terminer, la recherche se clôturera avec l'élaboration d'une conclusion reprenant les points essentiels, les résultats obtenus à la suite de l'analyse ainsi que des pistes de réflexion.

Chapitre 1. Cadre Théorique

Section 1. Question de recherche

Les normes valorisées par la masculinité traditionnelle impactent-elles la santé mentale et le suicide des agriculteurs québécois ? Analyse de cas d'agriculteurs s'étant suicidés entre les années 1763 et 1986 dans la province de Québec.

Section 2. Problématique

Behere et Bise l'énoncent : le suicide des agriculteurs est un phénomène universel et il convient d'avoir une perspective globale lorsque ce sujet est abordé¹². Sylvie Célérier souligne, en évoquant le suicide parmi les professions, que le suicide des agriculteurs est une réalité assez peu prise en compte or qu'elle existe depuis très longtemps¹³. Cependant, ce phénomène a été mis en évidence par plusieurs études dans différents pays tels que la France, le Royaume-Uni, l'Australie ou encore le Canada¹⁴, dans lesquels les agriculteurs sont un groupe atteignant une surmortalité par suicide¹⁵. En effet, une étude rappelle que l'agriculture se trouve dans les professions les plus à risque en termes de mortalité par suicide, celle-ci se classant dans les sept premières parmi 1980 catégories¹⁶. La question de la souffrance au travail est un sujet également au goût du jour compte tenu des impacts indéniables qu'a la profession sur la santé physique et mentale. Malgré cette prise de conscience, les agriculteurs sont encore une fois un groupe assez négligé lorsque la question est évoquée¹⁷.

Le suicide des agriculteurs est utilisé par les médias afin d'aborder les « *crises agricoles* ». Ces derniers dénoncent une multitude de facteurs de risque : « *isolement, pression administrative, célibat, absence de loisirs, stress... sans qu'il soit véritablement possible de les hiérarchiser ou de les associer entre eux* »¹⁸. De plus, Nicolas Deffontaines avance que les

¹² P. B. BEHERE et M.C. BHISE, « Farmers suicide : Across culture », *Indian Journal of Psychiatry*, 2009, p.242.

¹³ S. CELERIER, « La belle vie désespérée des agriculteurs », *Études rurales*, 2014, p.25.

¹⁴ C. BOSSARD, I. GUSEVA CANU et G. SANTIN, *Surveillance de la mortalité par suicide des agriculteurs exploitants : Premiers résultats*, Saint-Maurice, INVS, 2013, p.3.

¹⁵ M. ALSTON, « Rural male suicide in Australia », *op.cit.*, pp.521-522.; C. FRASER, R. GOMEZ, A. GRIEVE, F. JUDD, H. JACKSON, A. KOMITI et G. MURRAY, « Help-seeking by rural residents for mental health problems: the importance of agrarian values », *op.cit.*, pp.769-770.

¹⁶ A. BIELECKY, J. ETCHES, C.-A. MUSTARD, M. TJEKEMA, R. WILKINS et al., « Suicide mortality by occupation in Canada, 1991-2001 », *Canadian Journal of Psychiatry*, 2010, p.373.

¹⁷ S. CELERIER, « La belle vie désespérée des agriculteurs », *op.cit.*, p.25.

¹⁸ N. DEFFONTAINES, « Les suicides des agriculteurs : pour une explication pluricausale de ce fait social », *Revista Pósc Ciências Sociais*, 2021, p. 465.

constructions médiatiques ont tendance à invisibiliser le caractère historique du phénomène or que « *c'est bien le caractère structurel du suicide des agriculteurs qui lui donne la consistance d'un fait social* »¹⁹.

Un rapport du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire au Canada s'est penché sur le problème et a souligné les difficultés quant à l'établissement de statistiques concernant le phénomène mais fait état de la présence de nombreux témoignages soulevant la problématique de la santé mentale ainsi que du suicide dans la communauté agricole²⁰. Cette difficulté quant à l'établissement de statistiques est également relevée par une étude française²¹. Au-delà même du métier d'agriculteur, la question du suicide et de la santé mentale au travail sont des problématiques importantes à analyser, « *le travail se trouvant au cœur de l'existence humaine* »²².

De plus, les études portant sur le suicide des agriculteurs sont assez rares²³. « *La littérature scientifique et les médias évoquent souvent les professionnels agricoles comme un des groupes sociaux les plus touchés par le suicide sans prendre de précautions méthodologiques ni préciser la population concernée* »²⁴. En France, cette couverture médiatique a poussé le gouvernement à mettre en place « *une ligne d'écoute téléphonique et des cellules de prévention des risques psychosociaux composées de travailleuses sociales, de médecins du travail et de psychologues, visant à détecter et accompagner les agriculteurs à risque suicidaire* »²⁵. Néanmoins, ces dispositifs ont tendance à considérer la problématique comme individuelle et pas sociale comme elle devrait l'être²⁶.

¹⁹ *Idem.*

²⁰ P. FINNIGAN, *Mental Health: A Priority for Our Farmers: Report of the Standing Committee on Agriculture and Agri-Food*, Canada, House of commons, 2019, p.12.

²¹ C. BOSSARD, I. GUSEVA CANU et G. SANTIN, *Surveillance de la mortalité par suicide des agriculteurs exploitants : Premiers résultats*, *op.cit.*, p.3. ; N. DEFFONTAINES, « Le suicide d'un éleveur bio. Quand le travail perd de son sens », *La nouvelle revue du travail*, 2021, p.5.

²² S. CELERIER, « La belle vie désespérée des agriculteurs », *op.cit.*, p.25.

²³ P. SPOLJAR, « Problématique suicidaire en agriculture : une difficile évaluation », *op.cit.*, p. 1.

²⁴ C. PREVITALI, « Les conditions du suicide des professionnels agricoles », *Pensée plurielle*, 2015, p.107.

²⁵ N. DEFFONTAINES, « Les suicides des agriculteurs : le déni de la dimension sociale », *Raison présente*, 2021, p.36.

²⁶ *Idem.*

Les hommes sont surreprésentés en matière de mortalité par suicide. Au Canada, les hommes se suicident trois fois plus que les femmes²⁷. La détresse chez les hommes a été cependant énoncée et reconnue comme étant un problème social pour la première fois au début des années 2000²⁸.

Les plus hauts taux de suicide se trouvent dans les régions rurales contrairement aux régions urbaines²⁹. Concernant la province de Québec, une étude de Hamel, Martinez et Pampalon a démontré qu'il y a un taux de suicide plus élevé autant chez les hommes ruraux que chez les femmes rurales mais également que l'écart entre les taux de suicide ruraux et urbains était plus grand chez les hommes que chez les femmes³⁰. Cependant, le fort taux de suicide des ruraux et surtout les hommes, qui présentent des taux particulièrement élevés, attire moins l'attention que celui des agriculteurs or que ceux-ci sont pourtant principalement issus du milieu rural³¹.

Le manque d'attention sur la problématique de la santé psychologique des hommes ruraux peut être questionné au regard du fait que *« les hommes ruraux forment un groupe vulnérable sur le plan de la santé psychologique, qui fait l'objet de stéréotypes persistants et dans le cas des agriculteurs, d'une dévalorisation de la profession et dont les préoccupations sont largement marginalisées ou ignorées »*³².

Contrairement à l'Australie ou à l'Ecosse par exemple où il existe une reconnaissance des hommes ruraux en tant que population fragile au niveau de la santé mentale qui a mené à la mise en place de recherches et de politiques en cette matière³³, *« la santé mentale des agriculteurs demeure largement négligée ou ignorée sur le plan des réponses sociales »* au Canada. *« Aucune stratégie nationale québécoise ou canadienne en cette matière n'est destinée*

²⁷ GOUVERNEMENT DU CANADA (Canada), « Données sur le suicide au Canada (infographie), disponible sur <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/publications/vie-saine/donnees-suicide-canada-infographique.html> (consulté le 06/11/2022).

²⁸ P. BOUCHARD, V. DESBIENS, M.A. MORIN et G. TREMBLAY, *Conflits de rôle de genre et dépression chez les hommes*, Canada, Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes, (coll. Etudes et Analyses, n°36), 2007, p.8.

²⁹ W. COURTENAY, *Dying to be men: Psychosocial, environmental, and biobehavioral directions in promoting the health of men and boys*, New York, Routledge, 2011, p.2008.

³⁰ D. HAMEL, J. MARTINEZ, G. RAYMOND et R. PAMPALON, « Does living in rural areas make a difference for health in Quebec? », *Health & place*, 2006, p.427.

³¹ P. ROY et G. TREMBLAY, « Comprendre les masculinités rurales : un portrait basé sur la santé psychologique », *op.cit.*, p.71.

³² *Ibid.*, p.75.

³³ *Ibid.*, p.79.

aux hommes agriculteurs »³⁴. Néanmoins, il existe de nos jours les travailleurs et travailleuses de rang qui ont comme vocation d'intervenir de manière préventive et éducative au niveau psychosocial auprès des agriculteurs afin d'assurer leur bien-être³⁵.

Un autre élément à souligner est que « *la plupart des recherches sur la santé des agriculteurs abordent peu la dimension des masculinités et inversement, celles sur la santé des hommes abordent peu la réalité des agriculteurs, et ce, malgré les interactions reconnues entre le genre et la santé* »³⁶. En effet, « *les études sur la santé des hommes ruraux abordent rarement la dimension de genre et inversement, les études sur la santé des hommes qui prennent en compte la dimension de genre abordent rarement les spécificités du contexte rural* »³⁷. Or, comme le montrent plusieurs études, la dimension de genre est centrale dans l'expérience de la santé, du bien-être et, donc, du suicide³⁸. Par conséquent, « *il est clair que les connaissances doivent être approfondies concernant l'interaction entre la construction de genre et les pratiques de santé* »³⁹.

Section 3. Concepts

§1. Le métier d'agriculteur

Dans le dictionnaire, un agriculteur, cultivateur ou exploitant agricole est une « *personne dont l'activité a pour objet la culture du sol* »⁴⁰. Ce métier requiert diverses compétences notamment en « *mécanique, entrepreneuriat, en nutrition animale et en sciences du sol* »⁴¹.

³⁴ P. ROY et G. TREMBLAY, « L'expérience du stress chez les agriculteurs : une analyse du genre masculin », *op.cit.*, p.238.

³⁵ M. HEBERT, L. LEMIRE, L. MARCOUX et P. ROY, « Exploration des effets de la COVID-19 sur les agriculteurs : perspective d'une travailleuse de rang », *Intervention : Hors-série*, 2020, p.49.

³⁶ P. ROY et G. TREMBLAY, « L'expérience du stress chez les agriculteurs : une analyse du genre masculin », *op.cit.*, p.238.

³⁷ P. ROY et G. TREMBLAY, « Comprendre les masculinités rurales : un portrait basé sur la santé psychologique », *op.cit.*, p.79.

³⁸ A.K. FAIRWEATHER-SCHMIDT, S.M. KUTEK et D. TURNBULL, « Rural men's subjective well-being and the role of social support and sense of community: Evidence for the potential benefit of enhancing informal networks », *Australian Journal of Rural Health*, 2011, pp.20-26.; C. FRASER, R. GOMEZ, A. GRIEVE, F. JUDD, H. JACKSON, A. KOMITI et G. MURRAY, « Help-seeking by rural residents for mental health problems: the importance of agrarian values », *op.cit.*, pp.769-776. ; W.H. COURTENAY, « Constructions of masculinity and their influence on men's well-being: a theory of gender and health », *Social science & medicine*, 2000, pp. 1385-1401.

³⁹ P. ROY et G. TREMBLAY, « Comprendre les masculinités rurales : un portrait basé sur la santé psychologique », *op.cit.*, p.79.

⁴⁰ LAROUSSE (dictionnaire en ligne).

⁴¹ R. SMITH, « Farmer, ginner, handyman: Jack-of-all-trades helps operation survive », *Southwest Farm Press*, 2003, p.15.

Cependant, le terme « agriculteur » est large et pourrait porter à confusion. Pour cette raison, il convient davantage de parler de l'agriculture comme un secteur d'activité. Galeski atteste toutefois que les « *groupes familiaux dont l'activité s'exerce sur une exploitation privée* » peuvent se classer dans la catégorie « *agriculteurs* » sans toutefois établir une distinction entre les éleveurs de porcs et les planteurs de tabac par exemple, tant les exploitations paysannes ont des activités variées⁴².

Le métier d'agriculteur est un métier où les hommes sont davantage représentés que les femmes et voici quelques chiffres symbolisant cette affirmation. Selon Statistique Canada, en 2016, sur un total de 270720 exploitants agricoles, 192885 sont des hommes et 77830 sont des femmes⁴³. Cela signifie que 71% des agriculteurs canadiens sont des hommes. De plus, des statistiques établissent que dans la province du Québec, ce taux est de 74%⁴⁴.

Cette profession est souvent associée au milieu rural et « *les agriculteurs sont enclins à se considérer comme les représentants naturels du monde rural* »⁴⁵ ; bien qu'il faille comprendre que le monde agricole et le monde rural sont deux univers distincts malgré les liens indéniables qui existent entre les deux⁴⁶. De nos jours, une certaine partie de la production agricole s'effectue en zone urbaine⁴⁷, ce qui se traduit par une augmentation des agriculteurs vivant en zone urbaine avec 16,1% de la population agricole en 2016 contre 7,9% en 1971 au Canada⁴⁸. Nous constatons tout de même par ces chiffres que la majorité de cette population réside en milieu rural.

Le métier d'agriculteur est une profession possédant des caractéristiques assez peu communes comparées à d'autres métiers. En effet, les pratiquants vivent souvent là où ils travaillent, ont des horaires lourds, sont autonomes⁴⁹ et entretiennent un rapport étroit entre

⁴² B. GALESKI, « Sociologie de la profession d'agriculteur », *Études rurales*, 1967, p.125.

⁴³ STATISTIQUE CANADA (Canada), « Nombre de personnes dans la population agricole classées selon l'état matrimonial, le sexe et l'âge », disponible sur <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3210000401> (consulté le 06/11/2022).

⁴⁴ B. WILTON, *Examiner le lien entre la santé mentale et la gestion d'entreprise agricole*, Canada, Wilton Consulting Group, 2019, p.8.

⁴⁵ M. BLANC, « La ruralité : diversité des approches », *Économie rurale*, 1997, p.11.

⁴⁶ G. BRISSON, *Relation entre l'agriculture et la qualité de vie des communautés rurales et périurbaines*, Québec, Institut national de santé publique du Québec, (coll. Politiques publiques et santé), 2010, p.3.

⁴⁷ *Idem*.

⁴⁸ STATISTIQUE CANADA (Canada), « Données du couplage agriculture- population », disponible sur <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/95-633-x/95-633-x2017000-fra.htm> (consulté le 06/11/2022).

⁴⁹ B. WILTON, *Examiner le lien entre la santé mentale et la gestion d'entreprise agricole*, op.cit., p.14.

d'une part le travail et d'autre part la vie familiale et sociale ; « *la remise en question de l'une déstabilisant souvent l'autre* »⁵⁰. De plus, il existe une certaine imprévisibilité des conditions de travail étant susceptible de causer du stress comme en témoignent certains agriculteurs comme Monsieur Lawson qui, lors d'une interview, affirme que « *nous avons peu de contrôle sur la météo, le marché, nos produits et ce que nous gagnons pour ces derniers et, de plus, il y a d'autres facteurs de stress tels que les responsabilités familiales, les obligations communautaires (...) Les agriculteurs ont tendance à envelopper toute leur identité dans le succès de leur entreprise et dans leur communauté rurale* »⁵¹.

La vie familiale est un bon exemple de l'imbrication qui existe entre le travail et la vie sociale et personnelle. D'une part, les agriculteurs seraient plus susceptibles de vivre à proximité de leurs parents et de la famille du/de la partenaire et, par conséquent, d'avoir plus de contacts avec ces derniers que les personnes ne pratiquant pas cette profession⁵². D'autre part, beaucoup d'exploitations se transmettent de père en fils et toute la famille s'occupe des tâches liées à ces dernières⁵³. Ces éléments peuvent avoir des effets positifs comme apporter du support mais aussi négatifs comme imposer des responsabilités et générer toutes sortes de conflits. Ainsi, les conflits familiaux peuvent devenir des problèmes au travail et inversement⁵⁴.

Une dernière caractéristique de cette profession méritant d'être soulignée est que les gens pratiquant ce métier sont susceptibles de se faire stigmatiser (tout comme la population rurale de manière générale comme nous le verrons par après). La stigmatisation prenant la forme, entre autres, d'accusations de maltraitance animale, de la perception des agriculteurs comme des gens profitant de l'argent de l'état ou encore de jugements tirés de la nature de leur travail ; le fait que ceux-ci travaillent sept jours sur sept en générant parfois du bruit et des odeurs est susceptible de générer des critiques, notamment de la part des voisins⁵⁵.

⁵⁰ A. ANNES et M. HANDFIELD, « Jeunes agriculteurs hors cadre familial. Les masculinités pour éclairer les nouveaux rapports au métier », *Cahiers du Genre*, 2019, p.142.

⁵¹ D. COURTNEY, *The need to talk about rural suicide; Death by suicide is going up, especially in the farming community*, London (Canada), Postmedia Network Inc, 2022, pp. 1-2.

⁵² R-D. CONGER, G-H. ELDER JR, F-O. LORENZ et R-R. SWISHER, «The long arm of the farm: How an occupation structures exposure and vulnerability to stressors across role domains», *Journal of Health and Social Behavior*, 1998, p.74.

⁵³ N. DEFFONTAINES, « Le suicide des agriculteurs : pour une explication pluricausale de ce fait social », *op.cit.*, p.471. ; B. WILTON, *Examiner le lien entre la santé mentale et la gestion d'entreprise agricole*, *op.cit.*, p.14.

⁵⁴ R-R. WEIGEL et D.J. WEIGEL, « Identifying stressors and coping strategies in two-generation farm families », *Family Relations*, 1987, pp. 383-384.

⁵⁵ M. HEBERT, L. LEMIRE, L. MARCOUX et P. ROY, « Exploration des effets de la COVID-19 sur les agriculteurs : perspective d'une travailleuse de rang », *op.cit.*, p.48. ; P. ROY et G. TREMBLAY, « Comprendre les masculinités rurales : un portrait basé sur la santé psychologique », *Service social*, 2012, p.75.

Nous pouvons constater par tout ce qui a été évoqué ci-dessus que le métier d'agriculteur est un travail prenant, nécessitant beaucoup d'investissement, mélangeant vie personnelle et professionnelle et susceptible de faire l'objet d'une stigmatisation.

Le concept d'agriculteur étant souvent associé à celui de ruralité, il importe donc de définir également ce concept, ce qu'il englobe ainsi que les caractéristiques sociologiques qui peuvent être dégagées grâce à sa description.

§2. La ruralité

Comme mentionné dans la problématique, il convient d'analyser le suicide des agriculteurs au regard de la profession et de ses caractéristiques en tant que telles, mais également au regard du cadre sociologique dans lequel elle s'inscrit⁵⁶. C'est pour cette raison que nous allons décrypter le concept de ruralité, très associé à l'agriculture, en second lieu.

La ruralité, selon le dictionnaire, est un nom commun provenant de l'adjectif rural désignant « *ce qui concerne la campagne, les paysans et l'agriculture* »⁵⁷. Cette dernière est cependant une réalité socialement construite dans le cadre de la dynamique des acteurs sociaux ; « *elle présente un certain nombre d'attributs, évoqués d'entrée de jeu, qui ne devraient faire douter de son existence, bien tangible, même s'il reste difficile de dire où elle commence et où elle finit* »⁵⁸.

Par sa définition du dictionnaire et comme Bruno Jean le souligne, la ruralité est, dans sa construction sociale collective (aussi bien chez les urbains que les ruraux), intrinsèquement liée à l'agriculture. L'auteur prend l'exemple d'une classe à qui on demanderait de représenter la campagne en dessin et qui dessinerait inévitablement un paysage contenant des éléments en rapport avec l'agriculture⁵⁹. Il affirme également pour appuyer cela que « *la représentation dominante de la ruralité jusqu'à la fin du 20ème siècle consistait à considérer la réalité*

⁵⁶C. PREVITALI, « Les conditions du suicide des professionnels agricoles », *op.cit.*, p.107.

⁵⁷ LAROUSSE (dictionnaire en ligne).

⁵⁸B. JEAN, *Les représentations de la ruralité dans la littérature scientifique récente, (rapport n°8)*, Rimouski, Centre de recherche sur le développement territorial, 2006, pp.28-29.

⁵⁹ *Ibid.*, pp.6-7.

agricole et la réalité rurale comme du pareil au même »⁶⁰. Or, cela n'est plus vrai et la ruralité ne peut plus se comprendre de manière si homogène⁶¹.

Cette manière hétérogène d'expliquer la ruralité rejoint ce que Fraser ainsi que Pugh et Cheers énoncent dans leurs études sur le fait qu'il n'existe pas de consensus sur la définition exacte du concept de ruralité en sociologie⁶². Dans le sens commun, le rural est défini comme ce qui n'est pas urbain ou métropolitain⁶³. Comme le souligne Pugh, la ruralité se définit souvent sur base d'un seul critère ou d'une seule dimension comme « *la densité de la population, la taille des établissements ruraux, leur localisation ou le temps que prennent les habitants pour atteindre les services de transport publics* »⁶⁴. Par exemple, l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) utilise cette méthode dans son étude portant sur la santé des hommes ruraux en définissant comme rural : « *tout ce qui se trouve en dehors des zones de navettage métropolitaines* »⁶⁵. Cette façon unidimensionnelle de définir permet ainsi aux chercheurs d'opérationnaliser et de faire des « *généralisations sur les lieux ruraux, les éventuels problèmes et les solutions potentielles* »⁶⁶ mais empêche de traiter en profondeur la représentation sociale de la ruralité⁶⁷. Certains auteurs tels que Nicolas Deffontaines n'adhèrent pas à cette manière unidimensionnelle de caractériser et clament qu'il faut distinguer différents types d'espaces ruraux plutôt qu'une catégorie unique⁶⁸.

Halfacree affirme qu'il existe trois catégories regroupant les différentes définitions de la ruralité : la catégorie descriptive, socioculturelle et constructiviste⁶⁹. La catégorie descriptive

⁶⁰ *Ibid*, p.31.

⁶¹ G. BRISSON, *Relation entre l'agriculture et la qualité de vie des communautés rurales et périurbaines*, op.cit., p.3. ; B. JEAN, *Les représentations de la ruralité dans la littérature scientifique récente*, op.cit., p.3.

⁶² B. CHEERS et R. PUGH, *Rural social work: International perspectives*, Bristol, Policy Press, 2010, pp.8-10.; C. FRASER, F. JUDD, H. JACKSON, G. MURRAY, J. HUMPHREYS, et G.A. HODGINS, «Does one size really fit all? Why the mental health of rural Australians requires further research», *Australian Journal of Rural Health*, 2002, p.289.

⁶³ M.M. BELL, H. CAMPBELL, et M. FINNEY, *Country boys : Masculinity and rural life*, Pennsylvania, The Pennsylvania University State University Press, 2006, p.13. ; P. ROY et G. TREMBLAY, « Comprendre les masculinités rurales : un portrait basé sur la santé psychologique », op.cit., p.69. ; M. DESMEULES et R. PONG, *Comment se portent les Canadiens vivant en milieu rural. Une évaluation de leur état de santé et des déterminants de la santé*, Ottawa, ICIS, 2006, p.7.

⁶⁴ B. CHEERS et R. PUGH, *Rural social work: International perspectives*, op.cit., p.8.

⁶⁵ M. DESMEULES et R. PONG, *Comment se portent les Canadiens vivant en milieu rural. Une évaluation de leur état de santé et des déterminants de la santé*, op.cit., p.21.

⁶⁶ B. CHEERS et R. PUGH, *Rural social work: International perspectives*, op.cit., pp.8-9.

⁶⁷ M. DESMEULES et R. PONG, *Comment se portent les Canadiens vivant en milieu rural. Une évaluation de leur état de santé et des déterminants de la santé*, op.cit., p.7.

⁶⁸ N. DEFFONTAINES, « Les suicides des agriculteurs : pour une explication pluricausale de ce fait social », op.cit., p.467.

⁶⁹ K.H. HALFACREE, « Locality and social representation: space, discourse and alternative definitions of the rural », *Journal of Rural Studies*, 1993, p. 23.

se concentre sur les « *caractéristiques sociospatiales* » en mettant en lumière ce qui est « *observable et mesurable* »⁷⁰ et correspond à la manière de faire de l'ICIS avec les zones de navettage métropolitaines⁷¹. « *Les définitions socioculturelles présument que la densité de la population affecte les comportements et les attitudes des gens* »⁷². La définition constructiviste est tirée de la théorie des représentations sociales et, toujours selon Halfacree, demande une « *méthodologie herméneutique et interprétative* »⁷³. Les diverses représentations devraient être mises en contexte, comparées et confrontées, ce qui permettrait d'arriver à différentes ruralités et non plus à une seule conceptualisation du rural⁷⁴.

Il existe également deux grandes tendances dans le discours sociologique sur la ruralité : l'Européenne et la Nord-américaine⁷⁵. Dans la vision nord-américaine, le monde rural est une société traditionnelle vouée soit à disparaître, soit à devenir une société urbaine avec l'avènement de la modernité. Dans la vision européenne, les sociétés rurales sont associées aux paysans, autrement dit, aux agriculteurs⁷⁶.

Toutes ces informations quant aux différentes définitions de la ruralité nous amènent à réfléchir sur la difficulté à réellement définir ce concept et à adhérer à l'idée de Cloke selon laquelle « *cette définition devra être dynamique puisque les territoires ruraux sont en constant changement en raison des développements sociaux, économiques et technologiques, ainsi qu'en raison des différentes fonctions qui leur sont attribuées* »⁷⁷.

Tel que nous l'avons évoqué lors du développement du concept d'agriculteur, les personnes provenant ou habitant dans les milieux ruraux sont également exposées depuis de nombreuses années à des stéréotypes, préjugés et idées reçues sur la campagne⁷⁸. Une première idée reçue

⁷⁰ *Idem.*

⁷¹ B. JEAN, *Les représentations de la ruralité dans la littérature scientifique récente*, op.cit., pp.78-79.

⁷² K.H. HALFACREE, « Locality and social representation: space, discourse and alternative definitions of the rural », op.cit., p. 24.

⁷³ *Ibid.*, p. 32.

⁷⁴ B. JEAN, *Les représentations de la ruralité dans la littérature scientifique récente*, op.cit., p. 81.

⁷⁵ S. DIONNE et B. JEAN, « La ruralité entre les appréciations statistiques et les représentations sociales : comprendre la reconfiguration socio-spatiale des territoires ruraux québécois », *Norois*, 2007, p.13. ; B. JEAN, *Les représentations de la ruralité dans la littérature scientifique récente*, op.cit., p. 8.

⁷⁶ S. DIONNE et B. JEAN, « La ruralité entre les appréciations statistiques et les représentations sociales : comprendre la reconfiguration socio-spatiale des territoires ruraux québécois », op.cit., pp.13-14 ; B. JEAN, *Les représentations de la ruralité dans la littérature scientifique récente*, op.cit., p. 8.

⁷⁷ P. CLOKE, « Whither Rural Studies ? », *Journal of Rural Studies*, 1985, p.5. ; B. JEAN, *Les représentations de la ruralité dans la littérature scientifique récente*, op.cit., p.81.

⁷⁸ B. Cheers et R. Pugh, *Rural social works: International perspectives*, op.cit., p.8.

est celle selon laquelle les campagnes seraient un havre de paix relaxant où il y fait bon vivre. Or, il n'en est rien comme nous allons le voir lorsque nous aborderons la question de la santé mentale dans le milieu⁷⁹. De plus, Marx, Engels et bien d'autres voyaient la campagne comme un lieu où règnent l'ignorance, l'oppression et la pauvreté⁸⁰. Un autre préjugé est que l'homme rural en Norvège est considéré comme un « *looser marginal* ». Dans ce pays, le phénomène des femmes quittant la campagne afin d'aller en ville car les hommes là-bas sont moins arriérés et prennent plus en compte les besoins de la femme (en n'hésitant pas à aider pour la cuisine par exemple) a fait l'objet d'une forte couverture médiatique⁸¹. Aux Etats-Unis, les hommes ruraux sont catégorisés comme des « *brutes dépravées et dénuées de tout bon sens* »⁸². Auparavant, dans la majorité des pays occidentaux, les régions rurales étaient perçues comme des « *milieux traditionnels, en retard, qu'il fallait faire entrer au plus vite dans le train de la modernité* »⁸³. Ces régions n'étaient pas considérées comme des milieux de vie comme elles le sont de nos jours mais davantage comme des espaces productifs⁸⁴.

Au Québec, la société est rapidement devenue une société urbaine au vingtième siècle. Mais la ruralité caractérise toujours environ le quart de sa population et plus des trois quarts de son territoire habité⁸⁵. Il y a cependant une certaine évolution dans le monde contemporain par le fait que les échanges économiques avec le milieu urbain sont nombreux. Les ruraux « *n'ont jamais été aussi mobiles* », ce qui rend « *le Québec rural d'autrefois bien différent de celui d'aujourd'hui* »⁸⁶.

Campbell, Bell et Finney avancent que la ruralité est indissociablement liée au genre et prennent comme exemple les campagnes de certains hommes politiques tels que Bush aux Etats-Unis qui ont utilisé l'image de l'homme rural (cowboy vêtu de ses bottes et traversant ses

⁷⁹ C. PREVITALI, « Les conditions du suicide des professionnels agricoles », *op.cit.*, p.107. ; D.L. ALLEN, G.D. KEARNEY, L.R. HENDRICKS, A. P. RAFFERTY et R. TUTOR-MARCOM, « A cross-sectional study of stressors among farmers in eastern North Carolina », *North Carolina Medical Journal*, 2014, p.384. ; M.A. ALLARD et G. LAFLEUR, « Enquête sur la santé psychologique des producteurs agricoles du Québec », *Rapport final présenté à La Coop fédérée*, 2006, p.2.

⁸⁰ B. CHEERS et R. PUGH, *Rural social work: International perspectives*, *op.cit.*, pp.9-10.

⁸¹ L.M. BYE, «How to be a rural man': young men's performances and negotiations of rural masculinities», *Journal of Rural Studies*, 2009, p. 278.

⁸² M.M. BELL, H. CAMPBELL, et M. FINNEY, *Country boys: Masculinity and rural life*, *op.cit.*, p.6.

⁸³ B. JEAN, *Les représentations de la ruralité dans la littérature scientifique récente*, *op.cit.*, p.24.

⁸⁴ *Idem*.

⁸⁵ *Ibid.*, p.28.

⁸⁶ L. DESROSIERS, S. DIONNE et B. JEAN, *Comprendre le Québec rural*, 2^{ème} éd., Université du Québec à Rimouski, Chaire de recherche du Canada en développement rural, 2014, p.11.

terres sur ses animaux) afin de donner une impression de pouvoir dominant. Selon eux, les masculinités rurales ne sont pas qu'une image mais bien une expérience vécue par les hommes occupant le milieu rural. Il est à noter que les masculinités touchent également les femmes car les actions appropriées pour les hommes sont souvent corrélées à ce qui est approprié pour les femmes et vice-versa⁸⁷.

Cela nous amène à la définition du troisième concept, la masculinité. Cette dernière est liée aux deux précédents par le fait qu'il existe une surreprésentation des hommes dans l'agriculture et que certaines formes de masculinité sont dominantes dans le milieu rural.

§3. La masculinité

Afin de bien délimiter les limites de ce concept extrêmement large, nous allons tout d'abord définir la masculinité de manière très générale pour ensuite nous concentrer sur sa présence chez deux groupes en particulier : les hommes ruraux et les agriculteurs.

La masculinité est, dans sa définition la plus simple, « *l'ensemble des comportements considérés comme caractéristiques du sexe masculin* »⁸⁸. Ces comportements peuvent différer chez des groupes d'hommes distincts ou chez un individu en fonction de la situation et c'est pour cela qu'il importe de parler des masculinités au pluriel plutôt que de la masculinité⁸⁹. Robertson illustre le fait que la masculinité est une notion « *fluide* »⁹⁰ par un exemple : en matière de santé, certains groupes d'hommes expriment leur masculinité en refusant de prendre soin d'eux (éviter d'aller chez le docteur par exemple) tandis qu'à l'inverse, certains l'expriment en prenant soin d'eux⁹¹. À nouveau donc, ce concept est socialement construit et il importe de le situer dans son « *contexte spatial, historique et symbolique* » afin de le comprendre⁹².

⁸⁷ M.M. BELL, H. CAMPBELL, et M. FINNEY, *Country boys: Masculinity and rural life*, op.cit, p.2.

⁸⁸ LAROUSSE (dictionnaire en ligne).

⁸⁹ R.W. CONNELL, *Masculinities*, Berkeley et Los Angeles, University of California Press, 1995 cité in P. ROY, et G. TREMBLAY, « Comprendre les masculinités rurales : un portrait basé sur la santé psychologique », op.cit., p.69.

⁹⁰ S. ROBERTSON, «Theories of masculinities and men's health-seeking practices», *Nowhere Man's Press*, 2009, p.152.

⁹¹ S. ROBERTSON, *Understanding Men and Health: Masculinities, Identity and Well-being*, United Kingdom, McGraw-Hill Education, 2007, p.151.

⁹² M.M. BELL et H. CAMPBELL, «The question of rural masculinities», *Rural sociology*, 2000, p. 534.; M.M. BELL, H. CAMPBELL et M. FINNEY, *Country boys: Masculinity and rural life*, op.cit, p.16.

Dans le cadre de cette étude, nous nous concentrerons sur l'analyse des masculinités présentes dans le milieu rural et plus précisément, dans celui de l'agriculture car, comme dit ci-dessus, le milieu rural peut englober diverses représentations de la masculinité⁹³.

Pleck est un auteur ayant travaillé sur les masculinités dans leurs dimensions psychosociales. Pour lui, la masculinité est « *un ensemble d'attitudes, de comportements et d'habiletés d'un groupe d'individus qui se conforment à un stéréotype et aux normes de la masculinité*⁹⁴ ». Les hommes chercheraient à atteindre ces normes de masculinité et, dans le cas où ils n'y parviendraient pas, pourraient développer une « *image négative d'eux-mêmes* » ou encore se faire stigmatiser par les autres⁹⁵. « *En cherchant à atteindre les standards inatteignables de masculinité, les rôles masculins peuvent être dysfonctionnels, traumatisants et inadéquats* »⁹⁶. La volonté de se conformer à ces standards quasi inatteignables peut créer des « *conflits de rôle de genre* » qui surviennent lorsque la personne « *dévie ou viole les normes de rôles de genre, vit des différences entre le concept de soi réel et le soi idéal, basés sur des stéréotypes de rôles de genre, essaie ou ne réussit pas à rencontrer les normes de rôles de genre de la masculinité, se dévalorise, se restreint, ou viole ses propres droits pour correspondre aux rôles de genre acceptés socialement* »⁹⁷. Une étude a mis en évidence que les hommes sujets à des conflits de rôle de genre sont plus marqués par la dépression, la détresse psychologique et les idéations suicidaires⁹⁸.

Un autre auteur ayant théorisé sur les masculinités est Connell. Celui-ci a développé le paradigme de la masculinité hégémonique. Selon lui, les masculinités sont dominées (sous forme d'oppression ou par exclusion) par une forme de masculinité : l'hégémonique, qui détermine ce qui est masculin et qui ne l'est pas en valorisant « *l'antiféminité, la compétition,*

⁹³ G. CREIGHTON, J. OLIFFE, J. OGRODNICZUK et B. FRANK, «You've Gotta be that tough crust exterior man»: depression and suicide in rural-based men», *Qualitative health research*, 2017, pp.1882-1883.

⁹⁴ J.H. PLECK, « The gender role strain paradigm : an update », in R. F. LEVANT et W. S. POLLACK, (eds.), *A New Psychology of Men*, New York, Basic Books, 1995, pp.11-32 cité in P. ROY et G. TREMBLAY, « Comprendre les masculinités rurales : un portrait basé sur la santé psychologique », *op.cit.*, p.77.

⁹⁵ J.M. O'NEIL, «Summarizing 25 years of research on men's gender role conflict using the Gender Role Conflict Scale: New research paradigms and clinical implications», *The counseling psychologist*, 2008, pp.363-364.

⁹⁶ P. ROY, « La sociologie du genre : une contribution originale à la compréhension du suicide chez les hommes », *op.cit.*, p.49.

⁹⁷ P. BOUCHARD, V. DESBIENS, M.A. MORIN, et G. TREMBLAY, *Conflits de rôle de genre et dépression chez les hommes*, *op.cit.*, p.8.

⁹⁸ *Ibid.*, p. 35.

l'accomplissement professionnel, l'agressivité, l'hétérosexualité et l'homophobie »⁹⁹. Cette dernière peut être comprise comme une « *configuration de pratiques (c'est-à-dire de ce qui est fait, et pas simplement d'un ensemble d'attentes, ou d'une identité) qui permet à la domination masculine de se perpétuer* »¹⁰⁰.

La masculinité hégémonique enferme les hommes dans des comportements assez rigides traduits par une résistance et un stoïcisme face à l'adversité ainsi qu'un individualisme les prévenant de toute recherche d'aide en cas de problème¹⁰¹. La masculinité hégémonique peut également être appelée masculinité traditionnelle¹⁰². Les agriculteurs sont un groupe représentant cette masculinité traditionnelle et hégémonique¹⁰³ qui est davantage présente en milieu rural qu'en milieu urbain¹⁰⁴.

Cependant, il est à noter que tous les hommes n'ont pas le même rapport aux exigences de cette masculinité. « *Certains en sont davantage influencés alors que d'autres la critiquent vertement et s'en distancent le plus possible* »¹⁰⁵. Bizot et ses collègues ont observé un certain recul sur le modèle traditionnel chez les générations plus jeunes d'hommes qui se reflète « *par une transition vers une meilleure connaissance d'eux-mêmes ainsi qu'une plus grande appropriation de leur santé et de leur corps* ». Malgré ce recul, la masculinité dans le milieu rural et agricole reste tout de même accordée aux « *exigences* » de la masculinité hégémonique/traditionnelle¹⁰⁶ et « *certaines comportements à risques* » associés à cette dernière restent bien présents¹⁰⁷.

⁹⁹ P. ROY, « La sociologie du genre : une contribution originale à la compréhension du suicide chez les hommes », *op.cit.*, p.48. ; P. ROY et G. TREMBLAY, « Comprendre les masculinités rurales : un portrait basé sur la santé psychologique », *op.cit.*, p.76.

¹⁰⁰ R.W. CONNELL, et J.W. MESSERSCHMIDT, « Faut-il repenser le concept de masculinité hégémonique ? », *Terrains travaux*, 2015, p.155.

¹⁰¹ M. ALSTON et J. KENT, «The Big Dry: The link between rural masculinities and poor health outcomes for farming men», *Journal of Sociology*, 2008, p.137.; A. GREGOIRE, «The mental health of farmers », *Occupational Medicine*, 2002, p.474.

¹⁰² A. ANNES et M. HANDFIELD, « Jeunes agriculteurs hors cadre familial. Les masculinités pour éclairer les nouveaux rapports au métier », *op.cit.*, p.148.

¹⁰³ M.M. BELL, H. CAMPBELL, et M. FINNEY, *Country boys: Masculinity and rural life*, *op.cit.*, pp. 16-17.

¹⁰⁴ C. HABBEN et R.F. LEVANT, « The new psychology of men: Application to rural men », in B.H. STAMM (dir.), *Rural behavioral health care: An interdisciplinary guide*, Washington (D. C.), American Psychological Association, 2003, p.171.

¹⁰⁵ P. BOUCHARD, V. DESBIENS, M.A. MORIN, et G. TREMBLAY, *Conflits de rôle de genre et dépression chez les hommes*, *op.cit.*, p.10.

¹⁰⁶ C. HABBEN et R.F. LEVANT, «The new psychology of men: Application to rural men», *op.cit.*, p.171.; I. COLDWELL, «New farming masculinities: More than just shit-kickers, we're switched-on farmers wanting to balance lifestyle, sustainability and coin», *Journal of Sociology*, 2007, p.92.

¹⁰⁷ D. BIZOT, F. MOISAN, et P. A. VIENS, *La santé des hommes : Les connaître pour mieux intervenir*, Université du Québec à Chicoutimi, 2013, p.98.

Des études ont également relevé des traces des caractéristiques de la masculinité traditionnelle dans les discours des agriculteurs qui faisaient l'objet d'entretiens¹⁰⁸. De plus, chez les hommes, les pressions afin de se conformer aux valeurs et aux stéréotypes seraient davantage importantes que chez les femmes¹⁰⁹. En effet, les hommes qui ne sont plus capables de subvenir à leurs besoins ainsi qu'à ceux de leur famille ou qui sont obligés de requérir l'aide des administrations ressentent de la honte liée « à une perte de statut social associée à l'impossibilité de suivre le modèle d'une masculinité définie par l'autonomie et la solidité face aux épreuves ». « Si les femmes expliquent également ne pas être à l'aise pour solliciter l'aide des administrations, ce rôle est cependant légitimé dans le discours des hommes »¹¹⁰.

La masculinité traditionnelle impose certaines valeurs et qualités à respecter (que nous qualifierons de normes) afin d'atteindre les standards qu'elle fixe : l'indépendance, le stoïcisme face à l'adversité, l'autosuffisance, la fierté, la force, la compétition, le travail, le succès économique ainsi qu'une résistance à la demande d'aide lors du vécu de difficultés¹¹¹. Ces valeurs ont été également observées chez les agriculteurs québécois, reconnus pour être fiers, orgueilleux et méfiants¹¹². La santé a une grande importance car « elle permet d'effectuer le travail physique demandé par l'activité agricole, mais elle ne doit pas être présentée comme un sujet de préoccupation qui démontrerait une vulnérabilité et pourrait être considéré comme une sensiblerie »¹¹³.

¹⁰⁸ G. BELTRAN, « Explications et modes de justification du renoncement aux soins dans une population ruralo-agricole. Rôles et ajustements d'un modèle de masculinité traditionnelle », *Recherches sociologiques et anthropologiques*, 2017, pp. 92-96. ; E. DUPLESSIS-BROCHU, P. ROY et G. TREMBLAY, « Responses to Adversity Faced by Farming Men : A Gender-Transformative Analysis », *International Journal of Child, Youth and Family Studies*, 2019, p.56.

¹⁰⁹ J.E. BROOKS-HARRIS, M. HEESACKER, et C. MEJIA-MILLAN, «Changing men's male gender-role attitudes by applying the elaboration likelihood model of attitude change», *Sex roles*, 1996, pp.575-578.

¹¹⁰ G. BELTRAN, « Explications et modes de justification du renoncement aux soins dans une population ruralo-agricole. Rôles et ajustements d'un modèle de masculinité traditionnelle », *op.cit.*, p.98.

¹¹¹ C. FRASER, R. GOMEZ, A. GRIEVE, , H. JACKSON, F. JUDD, A. KOMITI, et G. MURRAY, «Help-seeking by rural residents for mental health problems: the importance of agrarian values», *Australian & New Zealand Journal of Psychiatry*, 2006, pp.773-775. ; L. BRYANT et B. GARNHAM, «Problematising the suicides of older male farmers: Subjective, social and cultural considerations», *Sociologia Ruralis*, 2014, p.231. ; M. ALSTON et J. KENT, «The Big Dry: The link between rural masculinities and poor health outcomes for farming men», *op.cit.*, pp. 133-137. ; H. JACKSON, F. JUDD et A. KOMITI,« The influence of stigma and attitudes on seeking help from a GP for mental health problems», *Social psychiatry and psychiatric epidemiology*, 2006, pp. 738-745.

¹¹² S. ROBERTSON, P. ROY et G. TREMBLAY, « Help-seeking among male farmers: Connecting masculinities and mental health», *Sociologia Ruralis*, 2014, pp.460-472.

¹¹³ G. BELTRAN, « Explications et modes de justification du renoncement aux soins dans une population ruralo-agricole. Rôles et ajustements d'un modèle de masculinité traditionnelle », *op.cit.*, p.92.

A. Force physique, stoïcisme et résistance à la souffrance et à l'adversité.

La masculinité traditionnelle prône la force physique (surtout dans le cadre du travail) et les moments de souffrance ou de danger sont valorisés¹¹⁴. Cela peut se voir dans les récits de l'agriculteur fort, bravant les intempéries afin d'assurer le bon fonctionnement de la ferme. Ces récits invisibilisent néanmoins les enfants et les femmes qui peuvent tout autant travailler au bien-être de la ferme mais qui voient, par l'effet de la présence de la masculinité, leurs apports complètement occultés¹¹⁵. Campbell, Bell et Finney avancent que le milieu rural est un milieu hautement patriarcal, dominé par l'idée que l'homme y est supérieur et dans lequel les masculinités peuvent se développer¹¹⁶. En effet, on évoque toujours l'agriculteur (en disant « il ») solitaire s'occupant seul des besoins de la ferme or que la femme joue un rôle tout aussi important dans le bon fonctionnement de cette dernière¹¹⁷. Une étude interrogeant des agriculteurs ainsi que leurs femmes agricultrices a fait émerger la présence de la norme valorisant le stoïcisme face à l'adversité tant du discours des hommes que celui des femmes¹¹⁸.

B. L'importance du travail et le succès économique qui en découle.

Une étude a montré, qu'en raison des valeurs agraires et de l'importance accordée au travail, que les anciennes générations d'agriculteurs voyaient d'un mauvais œil le fait que les générations plus jeunes prennent davantage de pauses durant leurs heures de travail¹¹⁹. Le travail se positionnerait parmi les valeurs dominantes chez les hommes adhérant à la masculinité traditionnelle et contribuerait énormément à la construction de l'identité masculine¹²⁰. Les échecs au travail sont extrêmement mal vécus et, dans le cas des agriculteurs, « s'ils échouent au travail, ils échouent en tant qu'hommes »¹²¹.

¹¹⁴ *Idem*.

¹¹⁵ M.M. BELL, H. CAMPBELL, et M. FINNEY, *Country boys: Masculinity and rural life*, *op.cit.*, p.5.

¹¹⁶ *Ibid*, pp. 5-6.; M. ALSTON et J. KENT, «The Big Dry: The link between rural masculinities and poor health outcomes for farming men», *op.cit.*, p.137.

¹¹⁷ M.M. BELL et H. CAMPBELL, «The question of rural masculinities», *op.cit.*, p.540.; A. ANNES et M. HANDFIELD, « Jeunes agriculteurs hors cadre familial. Les masculinités pour éclairer les nouveaux rapports au métier », *op.cit.*, p.146.

¹¹⁸ M. ALSTON et J. KENT, «The Big Dry: The link between rural masculinities and poor health outcomes for farming men», *op.cit.*, p.143.

¹¹⁹ J. HOULE, S. ROBERTSON, P. ROY et G. TREMBLAY, « Do it all by myself: A salutogenic approach of masculine health practice among farming men coping with stress », *American journal of men's health*, 2017, p.1539.

¹²⁰ M. CLEMENT, E. COUTO, M. DE KONINCK et B. ROY, « Inégalités de santé et parcours de vie : réflexions sur quelques déterminants sociaux de l'expérience d'hommes considérés comme vulnérables », *Service social*, 2012, p.47. ; D. BIZOT, S. DUPERE, D. GUILMETTE, J. ROY et G. TREMBLAY, « Perceptions des hommes québécois de leurs besoins psychosociaux et de santé ainsi que leur rapport aux services », *Masculinité & Société*, 2014, p.16.

¹²¹ M. ALSTON, «Rural male suicide in Australia», *op.cit.*, p.521.

C. Ne pas demander d'aide et s'en sortir seul

Les valeurs faisant obstacle à la demande d'aide sont : la volonté de rester fort face à l'adversité, de conserver une autonomie¹²² ainsi que la crainte de la stigmatisation¹²³. Le travail serait un moyen d'atteindre cette autonomie et, en cas de manque de cette dernière, « *l'image personnelle voire l'identité* » peut être affectée¹²⁴.

En effet, les masculinités rurales amènent les individus à ne pas réclamer de l'aide en situation de détresse mentale¹²⁵. Les agriculteurs semblent suivre cette tendance car, selon l'étude traitant des idéations suicidaires de Sturgeon et Morrisette, de manière générale, ces derniers possèdent une « *culture* » bien spécifique qui les sépare de la population générale et qui peut être décrite comme un ensemble de valeurs qui « *inhibent les comportements de recherche d'aide tout en promouvant des réactions plus stressantes* »¹²⁶.

Cette inhibition serait accentuée par la stigmatisation des problèmes mentaux¹²⁷. La stigmatisation atteint une ampleur considérable comme le montrent certains chiffres. En effet, selon un sondage, 40 % des répondants ont déclaré n'avoir jamais demandé d'aide médicale pour traiter leur anxiété ou leur dépression et 42 % des Canadiens ne sont pas certains qu'ils pourraient entretenir des liens sociaux avec un ami atteint d'une maladie mentale¹²⁸. Un autre sondage montre que la majorité des participants pensent que les membres de la communauté rurale jugeraient une personne ayant été ou étant hospitalisée pour cause de maladie mentale¹²⁹. Les hommes ruraux cacheraient leur dépression car ils craigneraient que les autres prennent ça

¹²² G. BELTRAN, « Explications et modes de justification du renoncement aux soins dans une population rurale-agricole. Rôles et ajustements d'un modèle de masculinité traditionnelle », *op.cit.*, p.96.

¹²³ H. JACKSON, F. JUDD et A. KOMITI, « The influence of stigma and attitudes on seeking help from a GP for mental health problems », *op.cit.*, pp. 738-739.; L.J. FRAGAR, C. FRASER, A. HENDERSON, J.S. HUMPHREYS, F. JUDD et K.B. SMITH, « Farming and mental health problems and mental illness », *International Journal of Social Psychiatry*, 2005, p.345.

¹²⁴ D. BIZOT, S. DUPERE, D. GUILMETTE, J. ROY et G. TREMBLAY, « Perceptions des hommes québécois de leurs besoins psychosociaux et de santé ainsi que leur rapport aux services », *op.cit.*, pp. 17-18.

¹²⁵ M. ALSTON et J. KENT, « The Big Dry: The link between rural masculinities and poor health outcomes for farming men », *op.cit.*, pp.137-138.

¹²⁶ P. J. MORRISSETTE et R. STURGEON, « A qualitative analysis of suicide ideation among Manitoban farmers », *Canadian Journal of Counselling and Psychotherapy*, 2010, p.200.

¹²⁷ S. ROBERTSON, P. ROY, et G. TREMBLAY, « Help-seeking among male farmers: Connecting masculinities and mental health », *Sociologia Ruralis*, 2014, p.467.

¹²⁸ B. WILTON, *Examiner le lien entre la santé mentale et la gestion d'entreprise agricole*, *op.cit.*, p.13.

¹²⁹ H. JACKSON, F. JUDD et A. KOMITI, « The influence of stigma and attitudes on seeking help from a GP for mental health problems », *Social psychiatry and psychiatric epidemiology*, 2006, p. 743.

pour de la faiblesse en raison de la norme masculine prônant le fait de ne pas demander de l'aide en cas de besoin¹³⁰.

Les hommes adhérant aux idéaux de la masculinité traditionnelle seraient davantage marginalisés. Dans l'objectif de nier et dissimuler tout symptôme dévoilant leurs soucis (particulièrement ceux d'ordre mental) et de ne pas avoir à demander une aide quelconque, ils adopteraient des stratégies les menant à ne pas utiliser les services de santé par exemple mais pouvant également mener à de graves conséquences¹³¹. « *La tendance, plus marquée chez les hommes ruraux que chez les hommes urbains, à moins consulter les professionnels de la santé est expliquée ici par le conflit entre les éléments de base de la psychothérapie (dévoilement de la vulnérabilité, expression des émotions) et l'idéologie de masculinité traditionnelle (stoïcisme, démonstration de la force)* »¹³².

La difficulté à demander de l'aide en situation de détresse mentale pourrait également prendre source dans une offre de soin asilaire diminuée, limitée à la campagne (là où vivent principalement les agriculteurs), tandis que la ville offre des services beaucoup plus diversifiés et disponibles¹³³. En effet, selon des statistiques, « *on trouve 1 psychologue pour 28 500 habitants en milieu rural, par comparaison avec 1 psychologue pour 3 848 habitants en milieu urbain* »¹³⁴.

Ces caractéristiques du modèle de la masculinité traditionnelle ont un impact sur la santé¹³⁵. Bien que les représentations symboliques soient celles de l'homme fort qui affronte les problèmes tout en gérant le reste de manière stoïque et résiliente, le groupe des agriculteurs est celui qui est le plus susceptible d'expérimenter de hauts niveaux de stress, de détresse

¹³⁰ G. CREIGHTON, J. OLIFFE, J. OGRODNICZUK et B. FRANK, «You've Gotta be that tough crust exterior man»: depression and suicide in rural-based men», *Qualitative health research*, 2017, pp. 1885-1886.

¹³¹ P. BOUCHARD, V. DESBIENS, M.A. MORIN et G. TREMBLAY, *Conflits de rôle de genre et dépression chez les hommes*, *op.cit.*, p. 9. ; M. ALSTON, « Rural male suicide in Australia », *op.cit.*, pp. 515-522.

¹³² P. ROY et G. TREMBLAY, « Comprendre les masculinités rurales : un portrait basé sur la santé psychologique », *op.cit.*, p.77.

¹³³ S. CELERIER, « La belle vie désespérée des agriculteurs », *op.cit.*, p.38. ; B. WILTON, *Examiner le lien entre la santé mentale et la gestion d'entreprise agricole*, *op.cit.*, pp. 15-16. ; M.A. ALLARD et G. LAFLEUR, « Enquête sur la santé psychologique des producteurs agricoles du Québec », *op.cit.*, pp. 70-71.

¹³⁴ SOCIÉTÉ CANADIENNE DE PSYCHOLOGIE, « Canadian psychological association submission : house of commons standing committee on finance (august 2016) », disponible sur [Canadian Psychological Association-e.pdf](https://ourcommons.ca/Canadian_Psychological_Association-e.pdf) (consulté le 12/11/2022).

¹³⁵ L.J. FRAGAR, C. FRASER, A. HENDERSON, J.S. HUMPHREYS, F. JUDD et K.B. SMITH, «Farming and mental health problems and mental illness», *International Journal of Social Psychiatry*, 2005, pp.340-343.

psychologique et de suicide comparé à d'autres sous-groupes du milieu rural¹³⁶. Certains auteurs émettent dès lors l'hypothèse que « *l'alignement avec les normes de la masculinité traditionnelle a une relation non négligeable avec la pauvre santé mentale des agriculteurs* »¹³⁷. En effet, « *plus l'internalisation des normes masculines est grande, plus la tension est grande lorsqu'elles ne sont pas respectées* » et « *l'échec lorsque ces normes ne sont pas atteintes résulte en des sentiments d'échec, de stress et d'atteinte à la santé mentale* »¹³⁸.

Une critique dont le paradigme de la masculinité hégémonique fait l'objet est qu'il se concentre essentiellement sur les éléments et les comportements négatifs qu'elle est susceptible de faire émerger chez les individus adhérant aux normes qu'elle valorise¹³⁹. Or, les leviers pour l'intervention et la prévention du suicide se trouveraient aussi dans la socialisation masculine¹⁴⁰. En effet, il a été montré que certaines caractéristiques de la masculinité peuvent conduire les hommes à adopter des comportements réduisant le risque suicidaire¹⁴¹. « *Ainsi, ce n'est pas tant l'application des normes masculines qui est problématique, mais plutôt la conformité rigide à ces normes et lorsque celles-ci dissuadent de s'engager dans des masculinités non traditionnelles* »¹⁴². Bye, dans son étude sur les hommes ruraux norvégiens, constate que les jeunes hommes ruraux développent une « *identité masculine plus flexible* », notamment dans le travail, en acceptant d'une part la possibilité de se tourner vers des professions « *traditionnellement féminines* » et, d'autre part, la participation des femmes à des activités plus « *masculines* ». Cela s'explique à la fois par « *les politiques sociales, par les attentes des jeunes femmes et par leur propre réflexion sur l'égalité de genre* »¹⁴³.

¹³⁶ K. HAWTON, A. MALMBERG et S. SIMKIN, « Suicide in farmers », *The British Journal of Psychiatry*, 1999, pp.103-105.; J. FAGG, K. HAWTON, A. MALMBERG et S. SIMKIN, « Stress in farmers: a survey of farmers in England and Wales », *Occupational and environmental medicine*, 1998, pp.732-733.

¹³⁷ M. ALSTON et J. KENT, « The Big Dry: The link between rural masculinities and poor health outcomes for farming men », *op.cit.*, pp.143-145.

¹³⁸ S. ROBERTSON, « Theories of masculinities and men's health-seeking practices », *op.cit.*, p.150.

¹³⁹ P. ROY et G. TREMBLAY, « Comprendre les masculinités rurales : un portrait basé sur la santé psychologique », *op.cit.*, p.77.

¹⁴⁰ P. ROY, « La sociologie du genre : une contribution originale à la compréhension du suicide chez les hommes », *op.cit.*, p.50.

¹⁴¹ J.L. BOTTORFF, K. HOYAK, J.L. JOHNSON, J.S. OGRODNICZUK et J.L. OLIFFE, « You feel like you can't live anymore: Suicide from the perspectives of Canadian men who experience depression », *Social science & medicine*, 2012, pp. 512-513.

¹⁴² P. ROY et G. TREMBLAY, « Comprendre les masculinités rurales : un portrait basé sur la santé psychologique », *op.cit.*, p.78.

¹⁴³ L.M. BYE, « How to be a rural man : young men's performances and negotiations of rural masculinities », *op.cit.*, pp. 279-286. ; P. ROY et G. TREMBLAY, « Comprendre les masculinités rurales : un portrait basé sur la santé psychologique », *op.cit.*, p.78.

Une étude d'Oliffe et ses confrères relève que les hommes qui s'alignent sur l'idéal du bon père de famille tendent à adopter des stratégies prosociales, c'est-à-dire établir une connexion avec la famille et les services psychosociaux, alors que ceux qui s'alignent sur un idéal masculin stoïque se retrouvent davantage dans l'isolement et le suicide¹⁴⁴.

En conclusion, la masculinité exercerait donc une influence sur le suicide en favorisant certains facteurs de risque et en inhibant certains facteurs de protection mais, a contrario, favoriserait également certains facteurs de protection contre le suicide¹⁴⁵.

Le quatrième concept émergeant du développement des masculinités dans le milieu agricole est celui de santé mentale. Nous avons pu voir que les normes masculines influençaient grandement l'état mental des agriculteurs adhérant au modèle de la masculinité traditionnelle. Nous allons donc délimiter les contours de ce qu'est la santé mentale et observer de quelle manière cette dernière évolue dans le milieu de l'agriculture à travers un quatrième concept.

§4. La santé mentale

La santé mentale n'est pas à confondre avec la maladie mentale. En effet, la maladie mentale désigne les troubles étant susceptibles de faire l'objet d'un diagnostic par le DSM¹⁴⁶ par exemple tandis que la santé mentale désigne plutôt le bien-être général, la capacité de régler certains problèmes et est fortement liée aux émotions. Chaque personne doit ainsi s'occuper de sa santé mentale toute sa vie or que tout le monde ne développera pas de maladie mentale¹⁴⁷. Une santé mentale affaiblie est cependant susceptible d'entraîner une maladie mentale¹⁴⁸.

Selon Santé Canada, la santé mentale est influencée positivement et négativement par différents facteurs, notamment les expériences de vie (personnelles et financières), les relations avec autrui, l'environnement et la collectivité dans lesquels la personne évolue ainsi que la santé physique¹⁴⁹. La santé mentale et le travail sont deux choses intimement liées et, dans un métier

¹⁴⁴ J.L. BOTTORFF, K. HOYAK, J.L. JOHNSON, J.S. OGRODNICZUK et J.L. OLIFFE, «You feel like you can't live anymore: Suicide from the perspectives of Canadian men who experience depression», *op.cit.*, pp. 508-513.

¹⁴⁵ L. CHARBONNEAU et J. HOULE, « Suicide, hommes et socialisation », *Frontières*, 1999, p.62.

¹⁴⁶ Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux.

¹⁴⁷ B. WILTON, *Examiner le lien entre la santé mentale et la gestion d'entreprise agricole*, *op.cit.*, p.10.

¹⁴⁸ GOUVERNEMENT DU CANADA (Canada), « A propos de la santé mentale », disponible sur <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/sante-mentale.html#a1> (consulté le 16/11/2022).

¹⁴⁹ *Idem*.

nécessitant un grand engagement ainsi qu'un mélange de vie personnelle et vie professionnelle comme celui de l'agriculteur, les bouleversements de la santé mentale ne sont pas rares¹⁵⁰.

Le métier d'agriculteur occasionne un niveau de stress élevé¹⁵¹. Les facteurs contribuant grandement à l'augmentation de ce niveau sont notamment : la météo, la rentabilité de l'entreprise, la prise en charge des animaux, la charge de travail, la concurrence, l'endettement, les obligations de performances, les conflits avec la famille et les associés ainsi que la stigmatisation sociale¹⁵². Les deux facteurs les plus stressants sont liés à des préoccupations financières¹⁵³. Les sources de stress peuvent différer selon le sexe. En effet, « *les responsabilités personnelles et familiales et l'état de santé des membres de la famille* » seraient une plus grande source de stress chez les femmes tandis que « *l'emploi ou le fait d'être sans emploi, la discrimination ou la mort d'un proche* » le seraient chez les hommes¹⁵⁴.

Il existe quelques études statistiques sur le stress de la population agricole. L'Association canadienne de sécurité agricole (ACSA) a réalisé une étude nationale sur le sujet. Les résultats ont montré que les deux tiers des agriculteurs ont déclaré se sentir stressés, 20 % ont rapporté être très stressés et 45 % quelque peu stressés, ce qui montre que le stress est effectivement bien

¹⁵⁰ B. WILTON, *Examiner le lien entre la santé mentale et la gestion d'entreprise agricole*, op.cit., p.14. ; A. ANNES et M. HANDFIELD, « Jeunes agriculteurs hors cadre familial. Les masculinités pour éclairer les nouveaux rapports au métier », op.cit., p.142.

¹⁵¹ R.L. BERG, A. PARSAIK et J.M. RUDOLPHI, « Depression, anxiety and stress among young farmers and ranchers: a pilot study », *Community mental health journal*, 2020, p. 126.; D.L. ALLEN, G.D. KEARNEY, L.R. HENDRICKS, A. P. RAFFERTY et R. TUTOR-MARCOM, « A cross-sectional study of stressors among farmers in eastern North Carolina », *North Carolina Medical Journal*, 2014, pp.387-389.; N.J. BOOTH et K. LLOYD, « Stress in farmers », *International Journal of Social Psychiatry*, 2000, pp.67-73.

¹⁵² M. BONDY et D.C. COLE, « Change as a double-edged sword: Ecological farmers' stressors and responses to changes in farming in Grey County, Ontario », *Journal of Rural and Community Development*, 2019, p.115.; D.L. ALLEN, G.D. KEARNEY, L.R. HENDRICKS, A. P. RAFFERTY et R. TUTOR-MARCOM, « A cross-sectional study of stressors among farmers in eastern North Carolina », op.cit., pp.387-389. ; P. ROY et G. TREMBLAY, « L'expérience du stress chez les agriculteurs : une analyse du genre masculin », op.cit., pp.240-244. ; M.A. ALLARD et G. LAFLEUR, « Enquête sur la santé psychologique des producteurs agricoles du Québec », op.cit., p.11.

¹⁵³ M.A. ALLARD et G. LAFLEUR, *Enquête sur la santé psychologique des producteurs agricoles du Québec*, op.cit., p.11 ; B. WILTON, *Examiner le lien entre la santé mentale et la gestion d'entreprise agricole*, op.cit., p. 21-27. ; P. ROY et G. TREMBLAY, « L'expérience du stress chez les agriculteurs : une analyse du genre masculin », op.cit., p.241.

¹⁵⁴ M. BORDELEAU, V. DUMITRU et N. PLANTE, *Santé mentale et bien-être des adultes québécois : un aperçu à partir de quelques indicateurs-clés. Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (cycle 1.2)*, Portrait chiffré. Québec : Institut de la statistique du Québec, 2010 cité in D. BIZOT, S. DUPERE, D. GUILMETTE, J. ROY et G. TREMBLAY, « Perceptions des hommes québécois de leurs besoins psychosociaux et de santé ainsi que leur rapport aux services », op.cit., p.16.

présent parmi ces derniers¹⁵⁵. Une autre étude, réalisée auprès de 1132 agriculteurs canadiens, a déterminé qu'environ la moitié de ceux-ci avaient un niveau élevé de stress ressenti et que presque deux tiers des répondants possédaient un indice de détresse psychologique élevé¹⁵⁶. Une enquête a été menée sur la santé mentale des producteurs agricoles au Québec et celle-ci a montré que, sur 1338 agriculteurs répondants, plus de 70% présentaient un niveau de stress élevés et que 50% des répondants se classent dans la catégorie élevée de détresse psychologique qui comprend les facteurs de dépression, irritabilité, anxiété et problèmes cognitifs¹⁵⁷. Cette enquête a également établi des liens entre stress et détresse psychologique en statuant que, plus les facteurs de stress financiers ou relationnels perdurent, plus le niveau de détresse psychologique sera élevé¹⁵⁸.

Il existe également une certaine résistance à la demande d'aide en cas de souci de santé mentale induite par les normes promues par la masculinité traditionnelle ainsi que la crainte d'être stigmatisé¹⁵⁹. Cette résistance se traduit dans les témoignages de certains agriculteurs interrogés lors d'enquêtes : « *on a notre orgueil, notre fierté personnelle, il ne faut pas montrer une faiblesse* » ; « *on est du monde fait fort, celui qui ne va pas s'ouvrir* »¹⁶⁰. Ces éléments se ressentent dans l'enquête qui mentionne que seulement 20% des 1338 agriculteurs interrogés (uniquement des hommes) consultent pour des problèmes d'ordre psychologique¹⁶¹. Une autre étude se concentrant sur la comparaison des deux genres en ce qui concerne la demande d'aide met en lumière que, comme les auteurs le prévoyaient, davantage de femmes recherchaient de l'aide et avaient des attitudes positives quant à la consultation de professionnels pour des problèmes d'ordre psychologique. Ces dernières ont également obtenu un taux de stoïcisme plus bas que celui des hommes¹⁶².

¹⁵⁵ ASSOCIATION CANADIENNE DE SECURITE AGRICOLE (ACSA), « Sondage national de détresse psychologique d'agriculteurs, gouvernement du Canada (2005), disponible sur : <https://www.casa-acsa.ca/fr/acsa/rapports-annuels/> (consulté le 18/11/2022).

¹⁵⁶ C. BEST, S. FLEMING, S. HOY, A. JONES-BITTON et J. MAC TAVISH, « Stress, anxiety, depression, and resilience in Canadian farmers », *Social psychiatry and psychiatric epidemiology*, 2020, pp.229-236.

¹⁵⁷ M.A. ALLARD et G. LAFLEUR, « Enquête sur la santé psychologique des producteurs agricoles du Québec », *op.cit.*, pp.25-26

¹⁵⁸ *Ibid.*, pp. 31-33.

¹⁵⁹ S. Robertson, P. Roy, et G. Tremblay, « Help-seeking among male farmers: Connecting masculinities and mental health », *Sociologia Ruralis*, 2014, pp.465-468.

¹⁶⁰ M.A. ALLARD et G. LAFLEUR, « Enquête sur la santé psychologique des producteurs agricoles du Québec », *op.cit.*, pp.70-71.

¹⁶¹ *Ibid.*, p.42.

¹⁶² Fraser C., Gomez R., Grieve, A., Judd F., Jackson H., Komiti, A., et Murray, G., « Help-seeking by rural residents for mental health problems: the importance of agrarian values », *Australian & New Zealand Journal of Psychiatry*, 2006, p.773.

Certaines études montrent en effet que les femmes agricultrices ressentent davantage le stress que les hommes. C'est le cas de l'étude de Best, Bitton et d'autres qui, malgré une plus forte présence d'hommes (677) que de femmes (295), a constaté que « *le pourcentage de cas possibles d'anxiété, dépression et détresse psychologique étaient plus grand chez les femmes que chez les hommes* »¹⁶³. Ces découvertes amènent à se questionner sur « *les différents types de stress vécus par les agriculteurs et les agricultrices et les différents moyens qu'ils possèdent afin d'accéder à des ressources de soutien en santé mentale* »¹⁶⁴. Les femmes vivant en milieu rural peuvent donc, tout comme les hommes, expérimenter des effets positifs en raison du tissage de liens sociaux et du sentiment de connexion avec la nature et l'environnement¹⁶⁵ mais également des effets négatifs causant du stress tels que l'isolement, le manque de services ainsi que le fardeau de s'occuper de la famille et des enfants¹⁶⁶. Néanmoins, les résultats de ces différentes études pourraient être expliqués par le fait que les hommes seraient « *moins disposés à signaler leurs problèmes de santé mentale que les femmes, étant donné que la stigmatisation entourant la santé mentale et la maladie mentale touche davantage les hommes que les femmes* »¹⁶⁷.

Les hommes cherchant à atteindre les idéaux de la masculinité traditionnelle ne laissent rien paraître de leur mal-être « *sous peine d'être taxés de faibles ou d'efféminés* ». En plus de ne pas être démonstratifs, « *beaucoup d'entre eux ne reconnaissent pas leur propre défaillance* »¹⁶⁸. Les stigmas, davantage présents en milieu rural qu'en milieu urbain, sont un obstacle à la recherche d'aide¹⁶⁹. « *Comme les communautés agricoles sont souvent petites, une grande visibilité est susceptible d'augmenter la peur des gens d'être discriminés en raison de*

¹⁶³ C. BEST, S. FLEMING, S. HOY, A. JONES-BITTON et J. MAC TAVISH, «Stress, anxiety, depression, and resilience in Canadian farmers», *op.cit.*, pp.229-236.

¹⁶⁴ B. WILTON, *Examiner le lien entre la santé mentale et la gestion d'entreprise agricole*, *op.cit.*, p.17.

¹⁶⁵ M. DONAHUE, L.A. JACKSON et A. UNRUH, « Living in a rural community is good for your health... or is it? Young women talk about rural living and their emotional and mental health », *Canadian Journal of Community Mental Health*, 2011, pp.51-58.

¹⁶⁶ B. WILTON, *Examiner le lien entre la santé mentale et la gestion d'entreprise agricole*, *op.cit.*, pp.15-16.; M. DONAHUE, L.A. JACKSON et A. UNRUH, « Living in a rural community is good for your health... or is it? Young women talk about rural living and their emotional and mental health », *op.cit.*, pp.51-58.; N.J. BOOTH et K. LLOYD, «Stress in farmers», *op.cit.*, pp.68-71.

¹⁶⁷ B. WILTON, *Examiner le lien entre la santé mentale et la gestion d'entreprise agricole*, *op.cit.*, p.17.

¹⁶⁸ P. BOUCHARD, V. DESBIENS, M.A. MORIN et G. TREMBLAY, *Conflits de rôle de genre et dépression chez les hommes*, *op.cit.*, p.4.

¹⁶⁹ J. BERMAN, M. BLANK, J.C. FOX et V.G. ROVNYAK, «Mental disorders and help seeking in a rural impoverished population», *The International Journal of Psychiatry in Medicine*, 1999, pp. 191-193.

leur utilisation des services de santé mentale »¹⁷⁰. « Il apparaît que la culture agricole peut inhiber les comportements de recherche d'aide pour de nombreuses raisons notamment : la fierté, la réputation et le manque de compréhension »¹⁷¹.

Dans une étude menée par Creighton, Frank, Oliffe et Ogrodniczuk auprès de personnes ayant perdu un homme par suicide, la plupart des répondants pensaient que les suicidés avaient dans l'idée que les autres allaient penser qu'ils étaient faibles s'ils révélaient leur dépression. « Les répondants étaient presque tous en accord pour dire que les normes communautaires qui valorisent les performances d'hétéro-masculinité décourageaient les hommes de parler de leurs sentiments de tristesse, dépression ou vulnérabilité »¹⁷². Une étude traitant de l'influence des stigmas sur la recherche de l'aide dans le milieu rural en cas de détresse mentale montre cependant que les stigmas n'ont pas vraiment d'influence et suggère de mener à bien d'autres études afin de voir si d'autres facteurs tels que le stoïcisme et l'autonomie peuvent potentiellement avoir un impact sur les comportements de recherche d'aide¹⁷³.

Certaines stratégies de prévention au niveau psychosocial ont été mises en place afin de pallier la pauvre santé mentale des agriculteurs. Il existe par exemple les travailleurs et travailleuses de rang. Le travailleur de rang est une personne se rendant auprès des agriculteurs et leurs familles afin d'intervenir de manière préventive (« aller vers les familles agricoles et se faire connaître avant même que les agriculteurs ne demandent de l'aide, et repérer ceux qui pourraient en avoir besoin ») et éducative (« sensibiliser les agriculteurs à des stratégies visant le mieux-être »)¹⁷⁴. Les objectifs sont divers et s'inscrivent dans un but d'accompagnement notamment via une aide à la gestion des émotions ou via le travail des résistances empêchant la recherche d'aide en cas de problème¹⁷⁵.

¹⁷⁰ L.J. FRAGAR, C. FRASER, A. HENDERSON, J.S. HUMPHREYS, F. JUDD et K.B. SMITH, « Farming and mental health problems and mental illness », *op.cit.*, p.345.

¹⁷¹ P. J. MORRISSETTE et R. STURGEON, « A qualitative analysis of suicide ideation among Manitoban farmers », *op.cit.*, p.201.

¹⁷² G. CREIGHTON, J. OLIFFE, J. OGRONICZUK et B. FRANK, « You've Gotta be that tough crust exterior man »: depression and suicide in rural-based men », *op.cit.*, pp. 1885-1886

¹⁷³ F. JUDD, H. JACKSON et A. KOMITI, « The influence of stigma and attitudes on seeking help from a GP for mental health problems », *op.cit.*, p.744.

¹⁷⁴ M. HEBERT, L. LEMIRE, L. MARCOUX et P. ROY, « Exploration des effets de la COVID-19 sur les agriculteurs : perspective d'une travailleuse de rang », *Intervention : Hors série*, 2020, p.49.

¹⁷⁵ AU CŒUR DES FAMILLES AGRICOLES (ACFA), « Travailleurs de rangs : Intervenants en relation d'aide à l'écoute du milieu agricole », disponible sur <https://acfareseaux.qc.ca/travailleurs-de-rang/roles/> (consulté le 30/03/2023).

Selon l'Organisation mondiale de la Santé, le stress au travail a souvent comme conséquence des soucis d'ordre mentaux tels que la dépression qui est elle-même un facteur de risque suicidaire¹⁷⁶. En effet, Jollant nous informe que « *plus de 90 % des personnes décédées de suicide souffraient d'une maladie mentale sévère identifiable, au premier rang desquelles la dépression* »¹⁷⁷. Néanmoins, certaines statistiques mettent en avant que moins de 10 % des personnes avec une maladie mentale sévère se suicident et moins de 50 % réalisent une tentative de suicide, ce qui prouve que la maladie mentale pourrait être une condition certes nécessaire du passage à l'acte mais non suffisante. « *La compréhension des actes suicidaires nécessite donc de se projeter au-delà de la maladie mentale, tout en gardant en tête son importance dans la genèse du processus suicidaire* »¹⁷⁸. Plusieurs études ont mis en lumière les liens entre le suicide et les troubles mentaux. Chagnon, Houle et Mishara mettent ainsi en évidence que « *les hommes qui ont fait une tentative de suicide sont plus nombreux à souffrir de troubles mentaux que les hommes sans antécédent suicidaire (...)* »¹⁷⁹.

Le niveau élevé de stress ainsi que la propension à ne pas demander de l'aide ont un effet négatif sur le bien-être psychologique et physique des agriculteurs. La présence du stress sur une longue durée dans la profession cause des problèmes musculaires, blessures, burnout, dépression, violence et suicide¹⁸⁰. Le groupe des agriculteurs présente donc un haut niveau de dépression et d'anxiété¹⁸¹ ainsi qu'une tendance à rejeter les services d'aide conventionnels¹⁸². Néanmoins, certaines études ont montré l'inverse comme l'étude de Booth qui relève qu'une quantité non négligeable d'agriculteurs était en contact avec des services psychiatriques avant leur suicide¹⁸³ ou encore l'étude de Thomas sur les agriculteurs britanniques qui a relevé que

¹⁷⁶ WORLD HEALTH ORGANIZATION, « Stress », disponible sur <https://www.who.int/news-room/questions-and-answers/item/stress> (consulté le 12/01/2023). ; World Health Organization, « Depression », disponible sur <https://www.who.int/news-room/fact-sheets/detail/depression> (consulté le 12/01/2023).

¹⁷⁷ F. JOLLANT, « Cinquante ans de recherche sur les causes du suicide : où en sommes-nous? », *Bulletin de l'Académie Nationale de Médecine*, 2018, p.1653.

¹⁷⁸ *Idem*.

¹⁷⁹ F. CHAGNON, J. HOULE et B. MISHARA, « Le soutien social peut-il protéger les hommes de la tentative de suicide ? », *Santé mentale au Québec*, 2005, p.68.

¹⁸⁰ P. J. MORRISSETTE et R. STURGEON, «A qualitative analysis of suicide ideation among Manitoban farmers», *op.cit.*, p.194. ; WORLD HEALTH ORGANIZATION, Preventing suicide a resource at work, 2006 disponible sur https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/43502/9241594381_eng.pdf;jsessionid=0EF41E3ECEC8C469B4AAACEA4090BEF2A?sequence= (consulté le 20/11/2022).

¹⁸¹ D. GODDEN, S. GRANT, W. MCARTHUR et D.F. PECK, «Psychological impact of foot-and-mouth disease on farmers», *Journal of Mental Health*, 2002, p.530.; N.J. BOOTH et K. LLOYD, «Stress in farmers», *op.cit.*, p.71.

¹⁸² *Idem*.

¹⁸³ N. BOOTH, M. BRISCOE et R. POWELL, «Suicide in the farming community: methods used and contact with health services», *Occupational and environmental medicine*, 2000, p.643.

ces derniers ne montraient pas de signe évident de dépression malgré les attentes des auteurs¹⁸⁴. Ces contradictions de résultats « *requièrent davantage de recherche afin de clarifier la relation entre l'accès au soin et l'expérience des problèmes mentaux dans la communauté agricole* »¹⁸⁵.

La dépression est un facteur prédictif du geste suicidaire¹⁸⁶. Cependant, cette dernière serait assez difficile à « *dépister* » et la mise en place de services afin de prévenir le risque suicidaire semble être une tâche ardue également¹⁸⁷. Les statistiques de suicide sont discordantes avec celles de la dépression car les femmes souffriraient davantage de cette dernière et, pourtant, ce sont les hommes qui ont le taux de suicide le plus élevé¹⁸⁸. Oliffe et Phillips avancent qu'il s'agit possiblement de l'impact des idéaux masculins d'autonomie et de stoïcisme qui poussent les hommes à ne pas chercher une aide professionnelle et à ne pas signaler leurs problèmes par crainte d'être perçus comme faibles.¹⁸⁹

Le lien entre la santé mentale et les normes valorisées par la masculinité traditionnelle pourrait se traduire par les deux affirmations suivantes : « *plus les hommes auraient tendance à considérer qu'ils ne répondent pas adéquatement aux pressions exercées par la masculinité hégémonique, plus ils seraient à risque que ces tensions de rôle de genre génèrent un état dépressif* »¹⁹⁰ et : « *les hommes qui adhèrent moins au modèle de la masculinité traditionnelle seraient nettement moins à risque de dépression* »¹⁹¹.

Nous allons désormais passer à la description du dernier concept, non des moindres, occupant une position centrale dans la présente étude et étant interrelié à tous les autres : le suicide.

¹⁸⁴ R.M. CHALMERS, T.J. COLEMAN, G. LEWIS, R.L. SALMON, P. SOFTLEY, H.V. THOMAS et D.R. THOMAS, «Mental health of British farmers», *Occupational and Environmental Medicine*, 2003, pp. 184-186.

¹⁸⁵ L.J. FRAGAR, C. FRASER, A. HENDERSON, J.S. HUMPHREYS, F. JUDD et K.B. SMITH, «Farming and mental health problems and mental illness», *op.cit.*, p.346.

¹⁸⁶ V.M. GONZALEZ, «Recognition of mental illness and suicidality among individuals with serious mental illness», *The Journal of nervous and mental disease*, 2008, pp. 732-733.

¹⁸⁷ P. BOUCHARD, V. DESBIENS, M.A. MORIN et G. TREMBLAY, *Conflits de rôle de genre et dépression chez les hommes*, *op.cit.*, pp. 2-3.

¹⁸⁸ A.M. MÖLLER-LEIMKÜHLER, « The gender gap in suicide and premature death or: why are men so vulnerable? », *European archives of psychiatry and clinical neuroscience*, 2003, pp. 1-8.

¹⁸⁹ J.L. OLIFFE et M.J. PHILLIPS, «Men, depression and masculinities: A review and recommendations», *Journal of Men's Health*, 2008, pp. 198-199.

¹⁹⁰ P. BOUCHARD, V. DESBIENS, M.A. MORIN et G. TREMBLAY, *Conflits de rôle de genre et dépression chez les hommes*, *op.cit.*, p.34.

¹⁹¹ *Ibid.*, p.35.

§5. Le suicide

Le suicide est une notion multidisciplinaire et, comme le souligne Shneidman, il existe de nombreuses manières d'aborder celui-ci aussi bien sociologiques, psychologiques, biologiques que philosophiques¹⁹².

Le suicide est défini dans le dictionnaire comme « *l'acte de se donner volontairement la mort* »¹⁹³. Bertolote, Bille-Brahe, Burgis, De Leo et Kerkhof définissent également le suicide comme « *un acte à l'issue fatale que le défunt, sachant ou s'attendant à une issue potentiellement fatale, a initié et réalisé dans le but de provoquer les changements souhaités* »¹⁹⁴.

La considération du suicide a fortement évolué au travers des siècles. En France notamment, le geste suicidaire était considéré comme un crime extrêmement grave et l'individu qui réalisait un tel acte pouvait se voir imputer un procès menant à son exécution en cas de manquement mais aussi en cas de réussite. Dans ce dernier cas de figure, le procès consistait en des supplices infligés au cadavre suivi d'une absence du droit à bénéficier d'une sépulture ecclésiastique¹⁹⁵. Au Canada, il s'agit d'une situation assez similaire : le suicide présentait un caractère tabou et était également considéré comme un crime de la plus haute gravité. La preuve en est que la tentative de suicide a seulement été décriminalisée en 1972¹⁹⁶.

Le suicide est un phénomène mondial, aucun pays ne fait exception. L'Organisation mondiale de la Santé donne quelques chiffres qui semblent pertinents afin d'avoir une idée de l'ampleur du phénomène. En effet, plus de 700.000 personnes se suicident chaque année et il s'agit de la troisième cause de mortalité chez les 15-29 ans¹⁹⁷. De manière générale, les hommes

¹⁹² E. SHNEIDMAN, *Definition of suicide*, USA, Rowman and Littlefiel Publishers, 1977, pp. 48-79.

¹⁹³ LAROUSSE (dictionnaire en ligne).

¹⁹⁴ J.M. BERTOLOTE, U. BILLE-BRAHE, S. BURGIS, D. DE LEO et A. KERKHOF, « Definitions of Suicidal Behaviour », in: U. BILLE-BRAHE, D. DE LEO, A. KERKHOF et A. SCHMEDTKE (Eds.), *Suicidal behaviour: Theories and research findings*, Hogrefe & Huber Publisher, 2004, p. 33.

¹⁹⁵ M. RENNEVILLE, « Le suicide est-il une folie ? Les lectures médicales du suicide en France au XIXe siècle », *Criminocorpus. Revue d'Histoire de la justice, des crimes et des peines*, 2018, p.2.

¹⁹⁶ A. CELLARD, É. CHAPDELAINE et P. CORRIVEAU, « Des menottes sur des pansements » : La décriminalisation de la tentative de suicide dans les tribunaux du Québec entre 1892 et 1972 », *Canadian Journal of Law and Society/La Revue Canadienne Droit et Société*, 2013, p.85.

¹⁹⁷ ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE (OMS), « Suicide », disponible sur <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/suicide> (consulté le 22/11/2022).

dans la plupart des pays industrialisés sont surreprésentés dans les taux de suicide¹⁹⁸. Au Canada, les hommes se suicident trois fois plus que les femmes¹⁹⁹. Au Québec, le taux de suicide est de 6,5 sur 100000 femmes et 21,8 sur 100000 hommes²⁰⁰.

Les moyens de suicide les plus utilisés sont les pesticides, les armes à feu et la pendaison²⁰¹. Aux Etats-Unis, une étude a relevé que les armes à feu occupent la première position chez les agriculteurs car elles sont légalement autorisées. Cette étude avance également que retirer les armes aux fermiers en détresse aiderait à prévenir du suicide²⁰². Néanmoins, le moyen de suicide le plus utilisé au Québec est la pendaison²⁰³.

S'intéresser sociologiquement au suicide est utile car cela permet d'étudier les facteurs de risque suicidaire associés à la socialisation et les rapports entre les individus et les normes sociales comme la socialisation masculine qui agit comme un facteur de risque ou piste de rétablissement²⁰⁴.

Il existe trois types de phénomènes qui se trouvent dans le spectre du geste suicidaire : les idéations suicidaires (définies comme les pensées à mettre fin à sa vie avec ou sans plan), les tentatives de suicide (comportement de blessures infligées à soi-même dans le but de se donner la mort) et le geste suicidaire réussi²⁰⁵. Bien que les trois phénomènes soient universels, il existe une différence de considération entre l'Amérique du Nord et l'Europe. En effet, les blessures infligées à soi-même sans intention suicidaire ne sont pas classées comme comportement

¹⁹⁸ P. BOUCHARD, V. DESBIENS, M.A. MORIN et G. TREMBLAY, *Conflits de rôle de genre et dépression chez les hommes*, *op.cit.*, p.1.

¹⁹⁹ GOUVERNEMENT DU CANADA (Canada), « Données sur le suicide au Canada (infographie) », disponible sur <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/publications/vie-saine/donnees-suicide-canada-infographique.html> (consulté le 06/11/2022).

²⁰⁰ MINISTERE DE LA SANTE ET DES SERVICES SOCIAUX DU QUEBEC (Canada), « Taux de mortalité par suicide- Statistiques de santé et bien-être selon le sexe- Tout le Québec- professionnels de la santé-MSSS », disponible sur <https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/statistiques-donnees-sante-bien-etre/statistiques-de-sante-et-de-bien-etre-selon-le-sexe-volet-national/taux-de-mortalite-par-suicide/> (consulté le 24/11/2022).

²⁰¹ ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE (OMS), « Suicide », disponible sur <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/suicide> (consulté le 22/11/2022).

²⁰² L. CHARBONNEAU et J. HOULE, « Suicide, hommes et socialisation », *op.cit.*, p.64.

²⁰³ MINISTERE DE LA SANTE ET DES SERVICES SOCIAUX DU QUEBEC (Canada), « Décès par suicide selon le moyen utilisé- Statistiques de santé et bien-être selon le sexe- Tout le Québec- professionnels de la santé-MSSS », disponible sur <https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/statistiques-donnees-sante-bien-etre/statistiques-de-sante-et-de-bien-etre-selon-le-sexe-volet-national/deces-par-suicide-selon-le-moyen-utilise/> (consulté le 24/11/2022).

²⁰⁴ P. ROY, « La sociologie du genre : une contribution originale à la compréhension du suicide chez les hommes », *op.cit.*, pp.45-46.

²⁰⁵ D.A. BRENT, D. GUNNELL, R.C. O'CONNOR, M.A. OQUENDO, J. PIRKIS, B.H. STANLEY et G. TURECKI, « Suicide and suicide risk », *Nature reviews Disease primers*, 2019, p. 2.

suicidaire en Amérique du Nord mais elles le sont parfois en Europe car les facteurs de risque sont les mêmes²⁰⁶. Le passage d'idéations à tentative ou suicide réussi dépend de multiples facteurs²⁰⁷. « *Le suicide est souvent l'aboutissement d'un long processus multifactoriel qui comprend des problèmes de santé psychologique, dont la dépression, la détresse psychologique et les idéations suicidaires* »²⁰⁸. Le suicide est régulièrement évoqué en termes de facteurs de risques biologiques, cliniques, psychologiques, sociaux, culturels ou environnementaux, ces derniers souvent en interaction les uns avec les autres²⁰⁹.

Le suicide a fait l'objet de premières théorisations par Durkheim. Celui-ci ne voyait pas le suicide comme un geste purement individuel mais plutôt comme un fait social²¹⁰. « *Si la société exerce une contrainte mentale sur les individus, les courants suicidogènes pénètrent aussi les consciences individuelles* »²¹¹. Les sociologues de l'époque cherchaient la cause du suicide « *dans les pôles des deux axes que forment l'intégration sociale et la régulation sociale* ». Ainsi, un manque d'intégration sociale correspond au suicide égoïste qui est relié à l'exclusion ou à la marginalisation (par exemple le célibat ou le chômage). Le suicide altruiste réfère à un excès d'intégration (par exemple les kamikazes ou les attentats-suicides). Concernant la régulation sociale, il y a d'une part le suicide anémique résultant d'un manque de règle sociale et donc d'un manque de repère ou de guide pour l'individu. D'autre part, il y a le suicide fataliste entraîné par l'écrasement de l'individu par des contraintes sociales auxquelles il ne peut se soustraire²¹². Les critiques pouvant être émises à l'encontre des idées de Durkheim se basent sur le fait qu'il exclut la dimension psychique de ses analyses pour se concentrer uniquement sur le social²¹³. Pour lui, il n'est pas nécessaire d'examiner les motifs des gens qui se suicident²¹⁴.

²⁰⁶ J. COOPER, K. HAWTON, N. KAPUR et R.C. O'CONNOR, «Non-suicidal self-injury v. attempted suicide: new diagnosis or false dichotomy? », *The British Journal of Psychiatry*, 2013, pp.326-328.

²⁰⁷D.A. BRENT, D. GUNNELL, R.C. O'CONNOR, M.A. OQUENDO, J. PIRKIS, B.H. STANLEY et G. TURECKI, «Suicide and suicide risk», *op.cit.*, p. 2.

²⁰⁸ P. ROY et G. TREMBLAY, « Comprendre les masculinités rurales : un portrait basé sur la santé psychologique », *op.cit.*, p.71.

²⁰⁹D.A. BRENT, D. GUNNELL, R.C. O'CONNOR, M.A. OQUENDO, J. PIRKIS, B.H. STANLEY et G. TURECKI, «Suicide and suicide risk», *op.cit.*, p. 4.; A.H. ROPPER, B. RUNESON et S. SEENA-FAZEL, « Suicide », *The New England Journal of Medicine*, 2020, pp. 267-269.

²¹⁰ P. ROY, « La sociologie du genre : une contribution originale à la compréhension du suicide chez les hommes », *op.cit.*, p.50.

²¹¹ C. PREVITALI, « Les conditions du suicide des professionnels agricoles », *op.cit.*, pp.108-109.

²¹²P. ROY, « La sociologie du genre : une contribution originale à la compréhension du suicide chez les hommes », *op.cit.*, p.46.

²¹³ J.Y. BROUDIC, « Le suicide, réalité sociale et réalité psychique », *op.cit.*, p.59.

²¹⁴L. MUCCHIELLI et M. RENNEVILLE, « Les causes du suicide : pathologie individuelle ou sociale ? Durkheim, Halbwachs et les psychiatres de leur temps (1830-1930) », *Déviance & Société*, 1998, pp. 12-13.

D'autres auteurs, comme Max Weber, perçoivent le suicide du point de vue davantage individuel dans lequel la subjectivité des individus est prise en compte. La vision de Weber consiste en « *une approche phénoménologique qui privilégie l'empathie et la proximité avec son objet* »²¹⁵. Cette vision a fait émerger un courant de recherche consistant « *à comprendre le suicide à partir de la signification sociale accordée à ce geste* »²¹⁶.

Hirsh, dans sa revue de littérature sur le suicide rural, relève « *qu'il existe des caractéristiques spécifiques locales et individuelles dans le milieu rural qui sont susceptibles d'augmenter le risque suicidaire* »²¹⁷. L'Organisation mondiale de la Santé a classé l'agriculture comme une des professions les plus stressantes, et donc possédant de grandes chances d'être créatrice de facteurs de risque suicidaire. En effet, le suicide parmi les travailleurs est le résultat d'interactions complexes entre les dispositions du travailleur, les conditions de travail et les conditions de vie. Les facteurs de risque que l'OMS a identifiés sont : les taux plus hauts de dépression, les conditions de travail hasardeuses, l'accès facile au pesticide, l'accès réduit aux services d'aide, le stress au travail et l'isolation sociale²¹⁸.

Une étude rappelle que le travail agricole se trouve dans les professions les plus à risque en termes de mortalité par suicide²¹⁹. Une étude corrobore cela en relevant que les agriculteurs faisant l'objet de l'enquête manifestaient certains problèmes dans l'année avant leur suicide correspondant aux différents facteurs de risque (soucis mentaux, problèmes familiaux, problèmes au travail...) ²²⁰. Une étude portant sur les taux élevés de suicide des agriculteurs comparés aux résidents ruraux qui ne sont pas des agriculteurs a énuméré différents facteurs pouvant contribuer à la hauteur de ces taux. Ainsi, l'étude a relevé qu'il existe une forte

²¹⁵ M. BOLLE DE BAL, « Sociologie compréhensive, sociologie existentielle, sociologie clinique : une triple reliance sociologique », in : D. JEFFREY et M. MAFFESOLI, (eds.) *La sociologie compréhensive*, Les Presses de l'Université Laval, Québec, 2005, p.40.

²¹⁶ P. ROY, « La sociologie du genre : une contribution originale à la compréhension du suicide chez les hommes », *op.cit.*, p. 47.

²¹⁷ J.K. HIRCH, « A review of the literature on rural suicide », *Crisis*, 2006, p.193.

²¹⁸ P. J. MORRISSETTE et R. STURGEON, « A qualitative analysis of suicide ideation among Manitoban farmers », *Canadian Journal of Counselling and Psychotherapy*, p.193. ; WORLD HEALTH ORGANIZATION, « Preventing suicide a resource at work (2006) », disponible sur https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/43502/9241594381_eng.pdf;jsessionid=0EF41E3ECEC8C469B4AACEA4090BEF2A?sequence=1. (consulté le 01/12/ 2022).

²¹⁹ A. BIELECKY, J. ETCHES, C.-A. MUSTARD, M. TJEPKEMA, R. WILKINS et al., « Suicide mortality by occupation in Canada, 1991-2001 », *op.cit.*, p.373.

²²⁰ K. HAWTON, A. MALMBERG et S. SIMKIN, « Suicide in farmers », *op.cit.*, p.104.

association entre masculinité et agriculture, que l'environnement crée du stress et que les agriculteurs disposent de capacités limitées pour répondre à ces sources de stress. De plus, les barrières à la demande d'aide en cas de détresse psychologique ont été relevées également. Cependant, l'étude met en évidence que les agriculteurs n'expérimentent pas spécialement plus de problèmes mentaux que les non-agriculteurs²²¹.

Le suicide a été fort lié au genre ainsi qu'aux masculinités même jusque dans la manière de se donner la mort. Selon Tait et Carpenter, « *Les hommes sont plus susceptibles que les femmes d'user d'une méthode masculine pour se donner la mort, comme une arme à feu* »²²². Les motifs de suicide sont également genrés, les femmes étant associées à une instabilité émotionnelle provenant de l'échec d'une relation et les hommes associés au contexte économique et du travail²²³. Roy et Des Rivières-Pigeon mettent en évidence que « *chaque étape de la crise suicidaire implique une transgression des normes masculines* ». Par exemple, le fait de demander de l'aide en cas de détresse psychologique entre en conflit avec la norme selon laquelle les hommes doivent faire face seuls à l'adversité²²⁴. Ces éléments et différences entre les hommes et les femmes indiquent que le geste suicidaire est genré et influencé par « *les normes culturelles de masculinité et féminité* »²²⁵.

Section 4. Théorie

Le suicide des agriculteurs est un phénomène pouvant être considéré comme un fait social (il l'est notamment par Durkheim)²²⁶ dû à son épaisseur historique, d'ailleurs souvent occultée par les médias. Un focus sur les propriétés du genre de vie des agriculteurs qui sont relativement stables dans le temps peut être une piste afin d'expliquer ce fait social²²⁷.

²²¹ C. FRASER, F. JUDD, H. JACKSON, A. KOMITI, G. MURRAY et G. ROBINS, «Understanding suicide in Australian farmers», *Social psychiatry and psychiatric epidemiology*, 2006, pp. 7-9.

²²² B. CARPENTER et G. TAIT, «Firearm suicide in Queensland», *Journal of Sociology*, 2010, p.84.

²²³ S. CANETTO et D. LESTER, «Gender, culture and suicidal behavior», *Transcultural Psychiatry*, 1998, p.174.

²²⁴ C. DES RIVIERES-PIGEON et P. ROY, « Je n'ai pas de honte à avoir besoin d'aide » : la négociation des normes masculines chez les hommes suicidaires », *Intervention*, 2011, p.58.

²²⁵ L. BRYANT et B. GARNHAM, «Problematising the suicides of older male farmers: Subjective, social and cultural considerations», *op.cit.*, p.231.

²²⁶ L. MUCCHIELLI et M. RENNEVILLE, « Les causes du suicide : pathologie individuelle ou sociale ? Durkheim, Halbwachs et les psychiatres de leur temps (1830-1930) », *op.cit.*, p.5.

²²⁷ N. DEFFONTAINES, « Les suicides des agriculteurs : pour une explication pluricausale de ce fait social », *op.cit.*, p.465.

Comme déjà énoncé, le travail se trouve au cœur de l'existence humaine²²⁸. Il assure une fonction sociale extrêmement importante et « *constitue l'un des composants essentiels de notre identité* »²²⁹. En raison de cela, le travail n'est pas neutre vis-à-vis de la santé, qu'elle soit physique ou mentale, et est par conséquent soit « *un agent de bien-être* » dans la construction de l'identité ou de la santé, soit un « *agent déstabilisateur et potentiellement destructeur de santé* »²³⁰. La frontière entre bonheur et souffrance est mince chez les individus pour lesquels « *la place du travail dans la vie est grande* »²³¹.

En raison de cela, des recherches sur les risques psychosociaux créés par le travail sur la santé ont été menées et plusieurs modèles épidémiologiques ont été mis en place. Certains modèles comme celui de Karasek, qui établit qu'il y a dégradation de santé mentale lorsqu'il existe un déséquilibre entre ce que l'on demande aux travailleurs et l'autonomie dont ils disposent pour répondre à cette demande²³², ont mis en évidence les vertus protectrices de l'agriculture et le peu de risques psychosociaux existant malgré « *la surmortalité par suicide ainsi que l'insistance avec laquelle ils parlent de leur stress* »²³³. Cela est expliqué par le fait que, dans ce modèle, le travail est considéré comme « *une activité singulière, saisie comme groupe de tâches détachable des autres activités et de la vie privée (...) dans laquelle le temps, les rythmes et les modalités d'exécution des tâches sont prescrits et s'imposent de façon totalement extérieure aux travailleurs* »²³⁴. Or, dans le cas des agriculteurs, il s'agit de l'opposé et les vies personnelles, professionnelles, familiales et sociales de ces derniers ont toujours été « *intimement intriquées* »²³⁵. Un exemple illustrant cette affirmation est le fait que les agriculteurs interprètent l'échec au travail comme un échec en tant qu'homme²³⁶.

L'intrication de la vie personnelle et professionnelle « *démultiplie et complexifie les causes potentielles de suicide* » et « *permet d'élargir les facteurs susceptibles de nuire à la santé* »

²²⁸ M. CLEMENT, E. COUTO, M. DE KONINCK et B. ROY, « Inégalités de santé et parcours de vie : réflexions sur quelques déterminants sociaux de l'expérience d'hommes considérés comme vulnérables », *op.cit.*, p.47.

²²⁹ A. BATT-MOILLO et A. CAMPEON, « Evolution de l'environnement de travail et usure mentale en milieu agricole », *Santé publique*, 2008, p.110.

²³⁰ *Idem.*

²³¹ C. BAUDELLOT, C. BESSIERE et M. GOLLAC, « Travailler pour être heureux ? Le bonheur et le travail en France », Paris, Fayard, 2006, p.209.

²³² S. CELERIER, « La belle vie désespérée des agriculteurs », *op.cit.*, p.29.

²³³ *Ibid.*, p.31.

²³⁴ *Ibid.*, p.35.

²³⁵ P. SPOLJAR, « Problématique suicidaire en agriculture : une difficile évaluation », *op.cit.*, p.19.

²³⁶ M. ALSTON, « Rural male suicide in Australia », *op.cit.*, p.521.

mentale »²³⁷. Le travail est perçu de manière large notamment grâce à l'intégration de plusieurs dimensions telles que « *les caractéristiques du territoire et son histoire, la structure des liens familiaux et leur évolution, les crises qui secouent régulièrement le monde agricole, l'épreuve des épizooties ou, encore, le renforcement des obligations réglementaires* »²³⁸. Cette manière de voir les choses permet de s'inscrire davantage dans une logique compréhensive plutôt que causale²³⁹.

Sur le plan sociologique, le socioconstructivisme est une théorie « *tendant à considérer la réalité sociale comme un processus en construction permanente, et proposant des modèles d'analyse correspondant à cette perspective* »²⁴⁰. Dans cette posture, l'identité masculine est perçue en tant que construction sociale bougeant dans le temps et l'individu est un sujet conditionné en partie par ses milieux mais qui intervient sur son existence et est capable de développer des « *stratégies dans la réalisation de son identité* »²⁴¹.

L'usure mentale, les idées et les gestes suicidaires sont énormément présents chez les agriculteurs, ces derniers étant passionnés et très engagés dans leur profession²⁴². Nicolas Deffontaines, en analysant le suicide d'un agriculteur au regard de la profession, émet l'hypothèse que les suicides des agriculteurs peuvent se comprendre comme « *la perte de sens de l'engagement dans le travail face au difficile maintien de l'indépendance statutaire* »²⁴³. En effet, selon lui, l'indépendance statutaire est un idéal que souhaitent atteindre les agriculteurs par le travail et ces derniers fournissent énormément d'effort pour arriver à cet idéal. Cependant, la dépendance économique à l'égard des marchés agricoles rend « *l'équilibre bien précaire* » et « *la perspective plus ou moins fondée de la perte d'indépendance* » entraîne une remise en cause de l'existence et donc une crise suicidaire due à une perte de « *la valeur de l'engagement dans le travail* » chez les agriculteurs²⁴⁴. Selon l'auteur, le suicide anémique de Durkheim pourrait être une grille de lecture pour ce qu'il avance²⁴⁵.

²³⁷ S. CELERIER, « La belle vie désespérée des agriculteurs », *op.cit.*, p.34.

²³⁸ *Idem.*

²³⁹ *Idem.*

²⁴⁰ P. ANSART, « Facteur », in A. Akoun (dir.), *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Le Seuil, 1999, p.110.

²⁴¹ D. BLAIS, J. BOUCHARD, C. DE SAINTE-FOY, J. ROY, M.A. TURCOTTE et G. TREMBLAY, *Identité et abandon scolaire selon le genre en milieu collégial rapport de recherche*, Québec, Cegep de Sainte Foy/ Equipe Masculinités et Société, 2012, p.13.

²⁴² N. DEFFONTAINES, « Le suicide d'un éleveur bio. Quand le travail perd de son sens », *op.cit.*, p.10.

²⁴³ *Ibid.*, p.2.

²⁴⁴ *Ibid.*, pp. 2-3.

²⁴⁵ *Ibid.*, p.10.

Pour rappel, Durkheim oppose quatre types de suicides à partir de la distinction entre les concepts d'intégration et de régulation : le suicide égoïste lié à un déficit d'intégration, le suicide altruiste dû à un excès d'intégration, le suicide anémique causé par un déficit de régulation et le suicide fataliste généré par un excès de régulation²⁴⁶. Il y a donc d'une part l'intégration qui est « *ce qui rattache l'individu à un groupe* ». Ce dernier est attiré vers le groupe « *par le jeu des croyances, des sentiments et des pratiques communes, donnant lieu à de nombreuses interactions en son sein* »²⁴⁷. D'autre part se trouve la régulation qui « *renvoie au pouvoir normatif de la société qui règle les comportements des individus afin de les harmoniser* ». « *Le niveau de régulation se saisit par un ordre social considéré comme légitime par les individus et qui, de ce fait, encadre les comportements individuels* »²⁴⁸.

Nous pouvons considérer les comportements et attitudes à adopter afin d'atteindre les idéaux de la masculinité traditionnelle comme des normes c'est-à-dire un « *ensemble de règles de conduite qui s'imposent à un groupe social* »²⁴⁹.

Dans la sociologie durkheimienne, la société en milieu rural est caractérisée par une similarité entre ses membres, c'est-à-dire des valeurs et croyances communes ainsi que des rôles à assumer²⁵⁰ en plus d'une connaissance étroite des autres membres de la société²⁵¹. Durkheim donne son attention aux mécanismes inconscients qui influenceraient les individus, « *si la société exerce une contrainte mentale sur les individus, les courants suicidogènes pénètrent aussi les consciences individuelles* »²⁵².

Durkheim excluait les facteurs ou motifs individuels car, pour lui, seul le taux social de suicide était important²⁵³. Cette exclusion montre sa stratégie d'institutionnalisation de la discipline sociologique face à la psychologie²⁵⁴. Cette mise de côté de la dimension psychologique n'est pas rare afin de contrer les risques de « *psychologisation* », comme « *s'il*

²⁴⁶ P. ROY, « La sociologie du genre : une contribution originale à la compréhension du suicide chez les hommes », *op.cit.*, p.46.

²⁴⁷ N. DEFFONTAINES, « Le suicide fataliste revisité. Les agriculteurs : une loupe sociale pour l'étude de ce type oublié », *Sociologie*, 2020, p.115.

²⁴⁸ *Idem*.

²⁴⁹ LAROUSSE (dictionnaire en ligne).

²⁵⁰ C. PREVITALI, « Les conditions du suicide des professionnels agricoles », *op.cit.*, p.108.

²⁵¹ H. MENDRAS, *Éléments de sociologie*, Paris, Armand Colin, 1967, pp. 143-144.

²⁵² C. PREVITALI, « Les conditions du suicide des professionnels agricoles », *op.cit.*, p.109.

²⁵³ J.Y. BROUDIC, « Le suicide, réalité sociale et réalité psychique », *op.cit.*, pp.59-60.

²⁵⁴ L. MUCCHIELLI et M. RENNEVILLE, « Les causes du suicide : pathologie individuelle ou sociale ? Durkheim, Halbwachs et les psychiatres de leur temps (1830-1930) », *op.cit.*, 1998, p.12.

y existait une sorte de discontinuité radicale entre processus psychiques et processus sociaux, comme si le travail et le travailleur n'avaient rien à voir entre eux »²⁵⁵.

Halbwachs, en critique de Durkheim a montré que les causes sociales et les motifs individuels « coïncidaient en réalité »²⁵⁶ et que les facteurs individuels doivent se comprendre comme « l'expression et l'effet du genre de vie du groupe »²⁵⁷. Rechercher les différents liens entre les courants collectifs et les facteurs individuels permet ainsi de dépasser l'opposition individu-société en tant que deux entités parfaitement distinctes²⁵⁸. L'apport du psychologue serait particulièrement bienvenu, tant « la psychologie et l'histoire individuelle font la différence »²⁵⁹. « Les troubles psychiatriques, les antécédents familiaux et personnels de tentatives de suicide, l'impulsivité... apparaissent bien comme des facteurs de premier ordre pour expliquer le passage à l'acte »²⁶⁰. Il conviendrait de dépasser le paradigme explicatif basé sur les causalités linéaires et cumulatives car le monde n'est plus pure matérialité mais est davantage symbolique, avec l'humain ne pouvant plus se réduire à un simple acteur ou opérateur, même quand il est considéré sous l'angle de son seul rapport au travail. « Il conviendrait ainsi avantageusement d'essayer de prendre une mesure suffisante de la diversité et de la singularité des conditions réelles de travail, au plus près de processus caractéristiques tels que l'injonction contradictoire, les mécanismes de disqualification, les processus de destitution, et toutes logiques de rupture qui se manifestent problématiquement dans le travail concret et quotidien »²⁶¹.

Revenons-en au suicide anémique. La séparation que fait Durkheim entre intégration et régulation a été critiquée car elle serait « insaisissable empiriquement et parce qu'égoïsme et anémie renverraient à une même cause, à savoir l'individualisation »²⁶². Deffontaines avance que la définition d'anémie par Merton est une « piste stimulante ». Selon ce dernier, « l'anémie résulte du fait qu'une société peut proposer à ses membres certaines fins sans leur donner les

²⁵⁵ P. SPOLJAR, « Problématique suicidaire en agriculture : une difficile évaluation », *op.cit.*, p.17.

²⁵⁶ N. DEFFONTAINES, « Le suicide fataliste revisité. Les agriculteurs : une loupe sociale pour l'étude de ce type oublié », *op.cit.*, p.116.

²⁵⁷ C. PREVITALI, « Les conditions du suicide des professionnels agricoles », *op.cit.*, p.109.

²⁵⁸ *Idem.* ; N. DEFFONTAINES, « Le suicide fataliste revisité. Les agriculteurs : une loupe sociale pour l'étude de ce type oublié », *op.cit.*, p.116. ; P. SPOLJAR, « Problématique suicidaire en agriculture : une difficile évaluation », *op.cit.*, p.17.

²⁵⁹ C. BAUDELLOT et R. ESTABLET, *Suicide. L'envers de notre monde*. Le Seuil, Paris, 2006, p.250.

²⁶⁰ N. DEFFONTAINES, « Le suicide fataliste revisité. Les agriculteurs : une loupe sociale pour l'étude de ce type oublié », *op.cit.*, p.122.

²⁶¹ P. SPOLJAR, « Problématique suicidaire en agriculture : une difficile évaluation », *op.cit.*, p.18.

²⁶² N. DEFFONTAINES, « Le suicide d'un éleveur bio. Quand le travail perd de son sens », *op.cit.*, pp.12-13.

moyens de les réaliser ». Et donc, dans l'étude sur un cas unique de suicide d'un agriculteur, l'absence de sens de son travail grandit au fur et à mesure que l'idéal d'indépendance économique s'éloigne²⁶³. Nicolas Deffontaines, dans cette étude, aborde le suicide des agriculteurs au regard du travail sous l'angle du suicide anémique. Cependant, il a également réalisé une recherche en se concentrant cette fois sur le suicide fataliste.

Le suicide fataliste renvoie à un excès de régulation, à des tiraillements normatifs²⁶⁴ et à une ambivalence des règles intergénérationnelles (c'est le suicide opposé à l'anémique)²⁶⁵. « *C'est celui que commettent les sujets dont l'avenir est impitoyablement muré, dont les passions sont violemment comprimées par une discipline oppressive ; c'est le suicide des époux trop jeunes, de la femme mariée sans enfant* »²⁶⁶. Besnard revient sur les femmes mariées et avance que ces dernières (même celles avec enfant) subissent un excès de réglementation, bien que la présence d'enfant vienne compenser l'effet néfaste de la discipline matrimoniale²⁶⁷. De plus, la distinction entre anomie et fatalisme reposant sur la temporalité permet de montrer que le suicide des agriculteurs peut se lire sous l'angle du suicide fataliste. En effet, « *les crises ou les changements sociaux survenant brusquement* » renvoient à l'anomie or que « *les processus de long terme* » renvoient au fatalisme et les agriculteurs se situent en haut des taux de suicide par catégories socioprofessionnelles depuis longtemps²⁶⁸. Nous voyons donc que le phénomène est présent dans la durée, ce qui valide l'utilisation du suicide fataliste sans toutefois rejeter l'approche sous l'angle du suicide anémique.

Nicolas Deffontaines a également théorisé sur le suicide fataliste en le revisitant afin de l'appliquer aux agriculteurs sous l'angle de la sphère familiale et professionnelle de manière qualitative en interrogeant des « *proches éloignés* » d'agriculteurs (c'est-à-dire des personnes n'étant pas trop ni trop peu liées aux suicidés comme des collègues ou des voisins). Ce qui semblait se dégager du discours des enquêtés relevait davantage de la régulation que de l'intégration et c'est pour cette raison que Deffontaines a émis l'hypothèse du suicide

²⁶³ *Idem*.

²⁶⁴ P. ROY, « La sociologie du genre : une contribution originale à la compréhension du suicide chez les hommes », *op.cit.*, p.46.

²⁶⁵ N. DEFFONTAINES, « Le suicide fataliste revisité. Les agriculteurs : une loupe sociale pour l'étude de ce type oublié », *op.cit.*, p.116.

²⁶⁶ E. DURKHEIM, *Le suicide (1897, 1930")*, Paris, PUF (Quadrige), 2002, p.5.

²⁶⁷ P. BESNARD, « Durkheim et les femmes ou le Suicide inachevé », *Revue française de sociologie*, 1973, p.59.

²⁶⁸ N. DEFFONTAINES, « Le suicide fataliste revisité. Les agriculteurs : une loupe sociale pour l'étude de ce type oublié », *op.cit.*, p.124.

fataliste²⁶⁹. L'auteur veut ainsi montrer que « *la superposition des scènes domestique et professionnelle au sein des maisonnées exploitantes* » crée un contrôle normatif étroit accompagné de « *relations ambivalentes entre les générations caractérisées par de profonds tiraillements normatifs* »²⁷⁰.

D'autres auteurs ont également utilisé le suicide fataliste comme théorie sur les excès de normes. Lemieux avance que la vague de suicide dans les usines Renault est liée « *au poids d'une règle inéluctable et inflexible, à savoir réaliser le travail prescrit dans les temps impartis* »²⁷¹. Aliverdinia et Pridemore ont également théorisé sur le suicide des femmes en Iran à l'aune du suicide fataliste en se concentrant sur l'enserrement institutionnel que subissent ces dernières dû au confinement dans la sphère privée et aux restrictions de leur participation à la vie sociale²⁷². Weber, en remarquant certaines défaillances notamment sur la question de l'enserrement institutionnel²⁷³, émet l'hypothèse que les « *troubles fatalistes peuvent s'expliquer par l'incapacité ou l'impossibilité pour certains individus de maintenir séparées les scènes sociales* »²⁷⁴.

L'imbrication entre les sphères professionnelles et domestiques dans le fonctionnement des « *maisonnées exploitantes* » et les « *tiraillements normatifs générés par la proximité géographique ainsi que par les contacts quotidiens et continus avec la famille* » semblent être une piste d'exploration pour Deffontaines²⁷⁵. L'auteur constate que les suicides sont commis en raison de conflits de normes que le bon fonctionnement de l'exploitation impose, c'est-à-dire : « *autonomie conjugale face au contrôle parental et indépendance professionnelle qui doit cohabiter avec le respect de l'héritage* ». Ces conflits de normes « *renforcent la disjonction entre les structures sociales et les attentes individuelles* »²⁷⁶. Cette configuration est qualifiée

²⁶⁹ *Ibid.*, p.3.

²⁷⁰ *Ibid.*, p.5.

²⁷¹ C. LEMIEUX, *La sociologie sur le vif*, Paris, Presses des Mines, 2013, p.98.

²⁷² A. ALIVERDINIA et W. PRIDEMORE, « Women's Fatalistic Suicide in Iran. A Partial Test of Durkheim in an Islamic Republic », *Violence Against Women*, 2009, pp. 315-317.

²⁷³ N. DEFFONTAINES, « Le suicide fataliste revisité. Les agriculteurs : une loupe sociale pour l'étude de ce type oublié », *op.cit.*, p.117.

²⁷⁴ F. WEBER, « Du Suicide de Durkheim à l'analyse des troubles psychiques dans un monde bouleversé. Pour un nouveau dialogue entre science sociale et psychologie » in C. CUIN et R. HERVOUET, *Durkheim aujourd'hui*, Paris, Puf, 2018, p.185.

²⁷⁵ N. DEFFONTAINES, « Le suicide fataliste revisité. Les agriculteurs : une loupe sociale pour l'étude de ce type oublié », *op.cit.*, p.117.

²⁷⁶ *Ibid.*, p.6.

de fataliste parce qu'elle ne s'inscrit pas dans une dérégulation de la famille. Au contraire, elle renvoie à un excès de normes²⁷⁷.

De notre côté, nous interprétons les configurations du suicide fataliste non pas dans la famille ou chez les femmes mais bien au regard des normes valorisées par la masculinité traditionnelle qui s'imposent aux agriculteurs. En effet, « *en cherchant à atteindre les standards inatteignables de masculinité, les rôles masculins peuvent être dysfonctionnels, traumatisants et inadéquats* »²⁷⁸. Une étude québécoise met en lumière les liens entre normes masculines et crise suicidaire en constatant que « *les normes masculines sont liées à chaque étape de la crise suicidaire* » et « *que la demande d'aide des hommes qui adhèrent fortement aux normes traditionnelles de la masculinité exige une transgression de ces normes, un geste qui peut être particulièrement difficile à poser* »²⁷⁹. Ce que les auteurs ont dégagé est que le fait de vivre des difficultés insurmontables confronte la norme exigeant la capacité des hommes de régler leurs problèmes d'eux-mêmes. Une dépression s'installe lorsque ces problèmes perdurent et est vécue avec beaucoup de honte jusqu'à ne plus gérer ses émotions et baisser en productivité au travail. Par après, la tentative de suicide, c'est-à-dire le suicide non réussi, vient confronter la norme selon laquelle un homme doit réussir ce qu'il entreprend. La demande d'aide entre également en opposition avec la norme selon laquelle les hommes doivent régler leurs soucis seuls²⁸⁰. Les principaux obstacles identifiés par les hommes suicidaires dans ce processus sont l'orgueil et le regard des autres, ce dernier renvoyant à la stigmatisation²⁸¹. Ces obstacles relèvent du rapport que l'individu et son entourage entretiennent avec les normes sociales sur ce qu'un homme doit faire et, surtout, sur ce qu'il ne doit pas faire (comme demander de l'aide)²⁸².

Comme Deffontaines l'explique dans son étude sur le suicide fataliste et la famille, « *les tensions normatives ne seraient pas vécues aussi dramatiquement si l'institution familiale n'était pas aussi puissante et ne réduisait pas aussi fortement leurs marges de manœuvre* »²⁸³.

²⁷⁷ *Idem*.

²⁷⁸ P. ROY, « La sociologie du genre : une contribution originale à la compréhension du suicide chez les hommes », *op.cit.*, p.49.

²⁷⁹ C. DES RIVIERES-PIGEON et P. ROY, « Je n'ai pas de honte à avoir besoin d'aide » : la négociation des normes masculines chez les hommes suicidaires », *op.cit.*, p.58.

²⁸⁰ *Ibid.*, pp. 54-57.

²⁸¹ *Ibid.*, pp. 54-55.

²⁸² *Ibid.*, pp. 56-58.

²⁸³ N. DEFFONTAINES, « Le suicide fataliste revisité. Les agriculteurs : une loupe sociale pour l'étude de ce type oublié », *op.cit.*, p.124.

En conséquence, au contraire de l'anomie où les tiraillements et conflits aboutissent à un relâchement des normes « *qui exacerberait les passions individuelles* », ces tiraillements restent contraints par la norme de solidarité familiale contre laquelle les individus ne peuvent pas résister. Ainsi, les agriculteurs se trouvent dans un « *cadre normatif étroit* » dont il est difficile de sortir et, dans les cas de l'étude de Nicolas Deffontaines, « *l'imbrication entre la sphère professionnelle et la sphère domestique fait que les individus ne disposent pas d'un espace de repli* ». « *Les tensions familiales deviennent des tensions professionnelles, et réciproquement* »²⁸⁴. Adaptée à la masculinité traditionnelle, la réduction des marges de manœuvre peut se remarquer dans l'impératif de ne pas demander d'aide ainsi que de s'en sortir seul. En effet, les hommes adhérant aux normes de la masculinité traditionnelle se voient bloqués dans leurs actions au niveau de la demande d'aide en cas de détresse psychologique car ces dernières les empêchent de solliciter les ressources qui sont à disposition par crainte d'être jugé ou de ne pas atteindre les standards de masculinité²⁸⁵.

Comme le dit Spoljar dans son étude, « *les contraintes s'exerçant sur les professionnels apparaissent essentielles dans le contexte de l'acte suicidaire, sans toutefois pouvoir être considérées comme nécessaires et suffisantes pour en rendre compte* » car les effets sont larges (dépressions, addictions...). « *Il demeure donc un écart considérable entre les causes possibles et la réalité de l'acte suicidaire, et ce hiatus qui justifie la nécessité d'une analyse plus singularisée des conditions de vie et des dispositions mentales des personnes* »²⁸⁶.

Section 5. Hypothèses

Au regard de tout ce qui a été dit dans les sections précédentes, nos hypothèses sont les suivantes.

La profession d'agriculteur est un métier qui, par sa nature, requiert l'imbrication de la vie professionnelle et personnelle de celui qui le pratique. Il existe également des normes à respecter imposées par la masculinité traditionnelle qui sont : l'indépendance, le stoïcisme face à l'adversité, l'auto-suffisance, la fierté, la force, la compétition, le travail, le succès

²⁸⁴ *Ibid.*, pp.14-15.

²⁸⁵ G. BELTRAN, « Explications et modes de justification du renoncement aux soins dans une population ruralo-agricole. Rôles et ajustements d'un modèle de masculinité traditionnelle », *op.cit.*, p.96. ; H. JACKSON, F. JUDD et A. KOMITI, « The influence of stigma and attitudes on seeking help from a GP for mental health problems », *op.cit.*, pp. 738-739. ; L.J. FRAGAR, C. FRASER, A. HENDERSON, J.S. HUMPHREYS, F. JUDD et K.B. SMITH, « Farming and mental health problems and mental illness », *International Journal of Social Psychiatry*, 2005, p.345.

²⁸⁶ P. SPOLJAR, « Problématique suicidaire en agriculture : une difficile évaluation », *op.cit.*, p.17.

économique ainsi qu'une résistance à la demande d'aide lors du vécu de difficultés. Ces normes soumettent les agriculteurs (plus spécifiquement les hommes) à une certaine pression dépendant de leur degré d'adhérence à ces normes.

Les agriculteurs cherchant à atteindre l'idéal masculin promu par les normes en se soumettant fortement à ces dernières auraient des réactions et adopteraient des comportements qui impacteraient négativement leur santé physique et mentale. En effet, les difficultés survenant au niveau du travail et du succès économique seraient extrêmement mal vécues et entacheraient énormément l'image de soi. De plus, en cas de détresse mentale, il y aurait une tendance à cacher son état ainsi que de rejeter l'aide disponible. Les effets négatifs agissant sur la santé mentale entraîneraient comme conséquence des propensions à réaliser le geste suicidaire.

Section 6. Objectifs

La présente recherche s'attèlera à remplir plusieurs objectifs.

Tout d'abord, comme le disent Roy et Des Rivières dans leur étude, « *il n'est pas question ici de déterminer une ou plusieurs causes au suicide, mais bien de saisir la dimension de genre associée à cette réalité* »²⁸⁷. Le manque d'études portant sur l'articulation entre les dimensions de suicide, de genre et de santé mentale chez les agriculteurs nous amène à vouloir réaliser notre recherche en les prenant toutes les trois en compte afin de fournir une analyse des plus complètes en établissant des liens entre les différentes dimensions. L'objectif est de faire parler les dossiers sur lesquels nous baserons nos analyses à la lumière de ce qui a été dit dans la problématique, concepts et théorie. Le but est de rechercher des traces de ce que la littérature a déjà pu trouver ou théoriser afin de montrer les possibles effets des normes valorisées par la masculinité traditionnelle. L'objectif premier est donc l'avancée de la connaissance sur un sujet autrefois considéré comme tabou²⁸⁸.

Ensuite, cette avancée de la connaissance pourrait se développer en promotion de la protection contre le suicide grâce à des changements dans les politiques comme il y en a déjà à

²⁸⁷C. DES RIVIERES-PIGEON et P. ROY, « Je n'ai pas de honte à avoir besoin d'aide » : la négociation des normes masculines chez les hommes suicidaires », *op.cit.*, p.52.

²⁸⁸A. CELLARD, É. CHAPDELAINE et P. CORRIVEAU, « Des menottes sur des pansements » : La décriminalisation de la tentative de suicide dans les tribunaux du Québec entre 1892 et 1972 », *op.cit.*, p.85.

l'œuvre dans certains pays. En effet, l'aménagement du modèle de la masculinité traditionnelle, par exemple, pourrait permettre de penser à des meilleures stratégies de prévention²⁸⁹. La mise en place d'une déconstruction de ce dernier dans le but de faire apparaître un modèle dans lequel l'action de demander de l'aide n'entre pas en conflit avec les normes de masculinité²⁹⁰ pourrait être une piste de réflexion très intéressante. Plusieurs études ont déjà relevé quelques changements intergénérationnels²⁹¹ qui démontrent que cela est envisageable. Ces changements se remarquent également dans la politique de certains pays qui mettent en place des infrastructures ayant pour but d'améliorer le bien-être des populations à risque (dans le cas de la recherche, prenons comme exemple les travailleurs et travailleuses de rang). L'objectif est donc, à terme, de promouvoir le fait que posséder des connaissances poussées sur un sujet permet d'approcher celui-ci de manière à le transformer et à améliorer le bien-être de la population notamment en termes de prévention de la détresse psychologique.

Finalement, les dossiers qui feront l'objet de l'analyse, comme nous allons l'expliquer par après²⁹², sont des dossiers datant des années 1763 à 1986 et sont donc assez anciens mais la base de données sera complétée avec des dossiers plus récents allant jusqu'à 2016. La réalisation d'une analyse comparée entre ces différentes générations pourrait également communiquer des informations quant à une possible évolution et/ou amélioration sur la durée de la réaction des agriculteurs face aux normes valorisées par la masculinité traditionnelle comme certains auteurs l'ont déjà remarqué. Le dernier objectif de cette recherche serait de servir de base, d'inspiration à la réalisation d'autres recherches sur le même thème mais avec des corpus différents par exemple. Le suicide dans le cadre du travail ne concerne pas que les agriculteurs et de nombreux autres métiers ont des taux de suicide élevés. Étudier la possible présence de normes masculines dans d'autres métiers pourrait également servir en termes d'avancées de connaissances et de prévention.

²⁸⁹ G. BELTRAN, « Explications et modes de justification du renoncement aux soins dans une population ruralo-agricole. Rôles et ajustements d'un modèle de masculinité traditionnelle », *op.cit.*, p.104.

²⁹⁰ D. BIZOT, S. DUPERE, D. GUILMETTE, J. ROY et G. TREMBLAY, « Perceptions des hommes québécois de leurs besoins psychosociaux et de santé ainsi que leur rapport aux services », *op.cit.*, p.34.

²⁹¹ L.M. BYE, « How to be a rural man : young men's performances and negotiations of rural masculinities », *op.cit.*, pp. 279-286. ; P. ROY et G. TREMBLAY, « Comprendre les masculinités rurales : un portrait basé sur la santé psychologique », *op.cit.*, p.78.

²⁹² Cfr. Chapitre 2, section 1. Méthodologie.

Chapitre 2. Analyse

La recherche s'inscrit dans la posture épidémiologique du suicide comme un fait social rapporté. Lorsqu'il s'appréhende via cette posture, le suicide est considéré dans la manière dont il est construit socialement et institutionnellement²⁹³. Le suicide est une « *construction discursive* », c'est-à-dire que « *les sens donnés au geste suicidaire prennent forme dans la parole, les mots et les gestes des acteurs sociaux, et la compréhension du suicide est nécessairement imprégnée du sens que les institutions de contrôle lui attribuent* »²⁹⁴. Le suicide est ainsi compris comme un phénomène social complexe et est analysé à l'aide de « *cas individuels socialement et historiquement situés* »²⁹⁵.

Section 1. Méthodologie

Afin de construire notre corpus, nous nous sommes rendus sur la base de données de l'équipe « Sociologie historique du suicide au Québec » (SHSQ)²⁹⁶. Cette base de données mise à notre disposition contient des dossiers d'enquêtes du Coroner au Québec sur le suicide depuis 1763 jusqu'à 1986, soit plus de 16000 enquêtes. Ces fiches et dossiers numérisés sont intégrés à la Plateforme d'analyse de la régulation sociale du suicide au Québec (PARSSQ), hébergée à l'Université du Québec à Montréal (UQAM). L'objectif principal de la SHSQ est de dégager une histoire de la réaction sociale des motivations et attitudes envers le geste suicidaire et les suicidés dans la société québécoise. En effet, le suicide a subi une transformation sociale en passant de crime de la plus haute gravité à comportement accepté, voire autorisé (droit à l'euthanasie), et l'équipe de recherche s'interroge sur l'histoire sociale de la déconstruction du suicide comme crime²⁹⁷.

²⁹³ J. F. CAUCHIE, P. CORRIVEAU, A. LYONNAIS et I. PERREAULT, « Le suicide dans les enquêtes du coroner au Québec entre 1763 et 1986 : un projet de recherche inédit », *op.cit.*, p. 77.

²⁹⁴ *Ibid.*, p. 75.

²⁹⁵ A. CELLARD et P. CORRIVEAU, « Éléments pour une sociologie historique du suicide au Québec, 1763-2000 », *op.cit.*, p. 259.

²⁹⁶ J. F. CAUCHIE, P. CORRIVEAU, A. LYONNAIS et I. PERREAULT, « Créer et gérer une banque de données numérique : les défis méthodologiques et éthiques de la construction et de la pérennité de la Plateforme d'analyse de la régulation sociale du suicide au Québec (PARSSQ) », *Bulletin de Méthodologie Sociologique*, 2021, p. 32.

²⁹⁷ A. CELLARD et P. CORRIVEAU, « Éléments pour une sociologie historique du suicide au Québec, 1763-2000 », *Rights and voices : Criminology at the University of Ottawa*, 2010, pp. 256-257. ; A. CELLARD et P. CORRIVEAU, « 250 ans de suicides au Québec : Les fondations d'une recherche dans les Archives du coroner », *Histoire sociale*, 2013, pp. 205-207.

Pour atteindre cet objectif, les chercheurs vont analyser les cas de suicides répertoriés entre 1763 et 1986 (au départ, les chercheurs avaient accès uniquement aux années 1763 à 1986 mais la base de données sera complétée avec des dossiers allant jusqu'à 2016) dans les Archives du Coroner de la province du Québec et ont créé une base de données contenant tous ces cas. Ils regroupent ceux-ci en dossiers en les codant selon certaines catégories statistiques et en prenant soin d'inclure les différents témoignages des acteurs sociaux, lorsqu'il y en a, sur chaque suicide afin de pouvoir, par la suite, utiliser ces dossiers comme corpus empirique dans le but de réaliser différentes recherches²⁹⁸. Ces acteurs et les commentaires, les jugements de valeur et les attitudes qu'ils apportent sont très diversifiés et il peut s'agir du suicidé lui-même, des proches, de l'officier de justice ou encore du médecin rédigeant un rapport d'autopsie²⁹⁹.

Selon Corriveau et Cellard, les informations contenues dans ces dossiers sont susceptibles d'intéresser une pluralité de chercheurs de différentes disciplines dont « *des anthropologues, sociologues, suicidologues, psychologues, psychiatres, théologiens, philosophes, travailleurs sociaux, généticiens, littéraires ou encore historiens et criminologues* ». Un des buts de la recherche est de rendre la base de données accessible à tous afin que différents chercheurs puissent l'utiliser³⁰⁰. Il existe déjà des possibilités de demande d'utilisation pour les chercheurs non-membres de la SHSQ mais ceux-ci seront limités uniquement au corpus pertinent pour leur recherche³⁰¹.

Dans la base de données, les cas qui ont fait l'objet d'une enquête par le coroner à la suite d'un suicide sont codifiés selon différents champs qui se subdivisent comme suit. Premièrement, les informations générales sur le dossier comme la date et le numéro de celui-ci. Deuxièmement, les informations sur la personne suicidée comme l'âge, le sexe, la profession, l'état civil... Troisièmement, les circonstances entourant le décès telles que le

²⁹⁸ J. F. CAUCHIE, P. CORRIVEAU, A. LYONNAIS et I. PERREAULT, « Créer et gérer une banque de données numérique : les défis méthodologiques et éthiques de la construction et de la pérennité de la Plateforme d'analyse de la régulation sociale du suicide au Québec (PARSSQ) », *op.cit.*, pp. 32-33.

²⁹⁹ J. F. CAUCHIE, P. CORRIVEAU, A. LYONNAIS et I. PERREAULT, « Le suicide dans les enquêtes du coroner au Québec entre 1763 et 1986 : un projet de recherche inédit », *op.cit.*, pp. 85-86. ; A. CELLARD et P. CORRIVEAU, « 250 ans de suicides au Québec : Les fondations d'une recherche dans les Archives du coroner », *op.cit.*, p. 208. ; A. CELLARD et P. CORRIVEAU, « Éléments pour une sociologie historique du suicide au Québec, 1763-2000 », *op.cit.*, p. 260.

³⁰⁰ A. CELLARD et P. CORRIVEAU, « 250 ans de suicides au Québec : Les fondations d'une recherche dans les Archives du coroner », *op.cit.*, p. 210.

³⁰¹ J. F. CAUCHIE, P. CORRIVEAU, A. LYONNAIS et I. PERREAULT, « Créer et gérer une banque de données numérique : les défis méthodologiques et éthiques de la construction et de la pérennité de la Plateforme d'analyse de la régulation sociale du suicide au Québec (PARSSQ) », *op.cit.*, p. 41.

moyen utilisé et le lieu de suicide. Quatrièmement, « *les éléments liés au constat du décès, c'est-à-dire la date, le lieu et l'autorité ayant constaté le décès* ». Cinquièmement, le verdict de l'enquête et, finalement, les pièces présentes aux dossiers. Ainsi, tout témoignage, rapport d'autopsie, lettre d'adieu, etc. sont annexés aux dossiers lorsqu'il y en a³⁰².

Voici un exemple³⁰³ afin de visualiser l'interface d'un dossier

Informations sur le dossier	
Champs	Valeurs
Localisation	? BanQ Veau-Montréal
Date du dossier	? 30 août 1904
Numéro du dossier	? 875
Contenant	? 12
ID de la région	? 6
Nom de la région	? Montréal- Montérégie-Laval-Lanaudière-Laurentides
Tribunal	? Cour des sessions de la paix
Ville (tribunal)	? Montréal
Fonds	? TL32, 526, 551
Année(s) du fonds	? 1768-1908
Dossier disponible en ligne (espace serveur)	? BANQ-Montréal-1904-875.pdf ZIP 1 Livre

Informations sur la personne suicidée	
Champs	Valeurs
Nom	? [REDACTED]
Prénom	? [REDACTED]
Inconnu(x)	? non
Sexe mentionné	? femme
État civil mentionné	? célibataire
N° civique de la résidence	? 239
Type et nom de rue de la résidence	? Saint-Urbain
Ville (résidence)	? Montréal
Suicide migratoire possible	? non
Profession ou occupation mentionnée	? employée à la maison Serrogie (?)

Circonstances du suicide	
Champs	Valeurs
Précisions sur le lieu du suicide	? Suicidé à l'hôtel
Catégorie du moyen de suicide	? empoisonnement/intoxication
Moyen de suicide mentionné	Empoisonnement

Constat de décès	
Champs	Valeurs
Date du décès constaté	? 1904/08/30

Verdicts	
Champs	Valeurs
Intitulé de la fiche (modèle principal)	? 1904-08-30, 875
Nom et prénom du coroner	? [REDACTED]
Verdict tiré de la base de données Filmaker	"s'étant empoisonnée avec du Vert de Paris"

Historique	
Actions	Valeurs
création	26 novembre 2014 15:06:07 par [REDACTED]
modification	26 novembre 2014 15:06:07 par [REDACTED]
validation	cette fiche n'est pas validée
pages vues	3

Afin de trouver les dossiers pertinents pour notre étude, nous avons inscrit dans le champ « recherche » et « contient les termes » les mots clés suivants : « agriculteur », « agricultrice », « exploitant agricole », « exploitante agricole », « fermier », « fermière », « cultivateur » et « cultivatrice ». Nous avons recherché ces mots dans la catégorie « profession ou occupation mentionnée » mais également dans le dossier de manière générale afin de pallier d'éventuelles

³⁰² J. F. CAUCHIE, P. CORRIVEAU, A. LYONNAIS et I. PERREAULT, « Le suicide dans les enquêtes du coroner au Québec entre 1763 et 1986 : un projet de recherche inédit », *op.cit.*, p.77.

³⁰³ *Ibid.*, p.80.

erreurs de codage. Dans le contenu du dossier, nous avons aussi cherché : « agricole », « ferme », « grange » et « étable ».

Nous ne nous sommes pas limités à une période spécifique ni à une zone géographique plus précise que la province de Québec. À la suite de cette étape, nous avons dégagé 103 dossiers. Nous souhaitons analyser les dossiers dans leur intégralité, en prenant en compte également ce que peuvent dire les autres acteurs sociaux en dehors du suicidé lui-même. Nous avons donc décidé de sélectionner dans un premier temps l'ensemble des dossiers afin de, par la suite, faire un tri plus minutieux en fonction de la pertinence de ceux-ci.

Nous avons cherché des dossiers contenant des témoignages des acteurs sociaux. Nous avons exclu les dossiers qui contenaient uniquement des informations « basiques » telles que l'âge, le nom, le prénom, le moyen de suicide ou encore le verdict pour nous concentrer sur les dossiers contenant différents témoignages par exemple du médecin, des proches, etc. sur le geste suicidaire et donc plus susceptibles de nous donner des informations sur ce que nous recherchons.

Nous avons également des motifs d'exclusion de dossiers dans lesquels nous ne considérons pas les suicidés comme des agriculteurs (malgré la mention du travail à la ferme) comme le cas où l'homme ne travaillait que depuis 4 mois en tant qu'aide à la ferme³⁰⁴ et le cas où le défunt travaillait occasionnellement pour son frère, lui-même cultivateur³⁰⁵.

Après avoir réalisé toutes ces étapes de filtrage, nous avons réuni un total de 34 dossiers pertinents.

Section 2. Limites de la recherche

La recherche et la manière dont le chercheur la mène ont fait apparaître certaines limites méritant d'être relevées.

³⁰⁴ BANQ- Archives du coroner, Cour des sessions de la paix, Montréal, TL32, S26, SS1, dossier n°83, 6 mars 1898.

³⁰⁵ BANQ- Archives du coroner, Cour de magistrat du district de Nicolet, Nicolet, TL197, S1, SS26, SSS1, 23 janvier 1947.

En premier lieu, les dossiers contenus dans la base de données ne représentent pas l'ensemble des cas de suicides survenus au Québec depuis 1763. En effet, « *certain ont pu être oubliés (disparition du corps par exemple), d'autres ont pu être étiquetés différemment (décès accidentel, intoxication, etc....)* »³⁰⁶. De plus, la présence de cas incomplets empêche la réalisation d'une analyse exhaustive. En effet, certains des dossiers ne contiennent pas d'autres informations que celles de base telles que le nom, prénom, adresse et moyen utilisé afin de se donner la mort. D'autres contiennent des témoignages incomplets en raison de manque de pages, d'écriture illisible ou encore de mention de la présence d'une lettre d'adieu mais d'absence de celle-ci dans le dossier. Ces éléments empêchent la recherche exhaustive d'information et, par conséquent, certains de ces dossiers sont écartés de notre analyse car ils ne sont pas utiles à la recherche. Cette première limite nous freine quant aux informations pertinentes aux yeux de la recherche car elle entraîne l'exclusion de certains dossiers du corpus qui, s'ils avaient été complets, auraient pu être pris en compte et nous éclairer quant aux objectifs de la recherche.

En second lieu, les dossiers de notre corpus ne contenaient pas de femmes. Cela fait émerger une limite car l'absence de femme rend la comparaison impossible et il aurait été intéressant de chercher des traces des normes valorisées par la masculinité traditionnelle chez des femmes agricultrices s'étant suicidées et observer les possibles effets des normes.

En troisième lieu, une limite se situe au niveau de l'interprétation. Qu'il s'agisse des discours prononcés par les médecins, proches, coroner... à propos du défunt ou de l'interprétation que fait le chercheur de ces derniers des années après ; il y a la présence d'interprétation du geste suicidaire par tous ces acteurs. En effet, par exemple, « *la part d'interprétation dans le verdict transparaît également selon l'histoire de vie de la personne décédée* »³⁰⁷. Les personnes ayant déjà effectué des tentatives de suicide ou étant diagnostiquées dépressives reçoivent plus facilement un verdict de suicide alors qu'il est possible que l'individu soit décédé d'un accident. Cet exemple permet de rappeler que les suicides sont « *interprétés par des acteurs du système judiciaire et que ceux-ci sont des acteurs sociaux et moraux avant tout* »³⁰⁸. Cette limite induite par l'interprétation concerne également le

³⁰⁶ J. F. CAUCHIE, P. CORRIVEAU, A. LYONNAIS et I. PERREAULT, « Le suicide dans les enquêtes du coroner au Québec entre 1763 et 1986 : un projet de recherche inédit », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 2016, p. 85.

³⁰⁷ *Ibid.*, pp. 83-84.

³⁰⁸ *Idem.*

chercheur. Celui-ci, en analysant les discours sur le geste suicidaire que tiennent certains acteurs, est aussi amené à réaliser une interprétation. Le danger se situe dans le sens que donne le chercheur à ces discours. Effectivement, ce dernier est susceptible de donner trop de sens ou de se tromper sur le sens que voulaient donner les acteurs³⁰⁹. Ainsi, en analysant des discours déjà extrêmement subjectifs (nous parlons tout de même de témoignages, parfois de la personne elle-même sur le geste de se donner la mort), le chercheur est susceptible de trouver un sens à des paroles qui, pour la personne qui les prononce, n'en avait pas.

En quatrième lieu, le geste suicidaire fait également émerger une limite. Nous pouvons théoriser sur la cause, l'origine, ce qui est susceptible d'impacter ce dernier mais, comme le dit Spoljar dans son étude, « *les contraintes s'exerçant sur les professionnels apparaissent essentielles dans le contexte de l'acte suicidaire, sans toutefois pouvoir être considérées comme nécessaires et suffisantes pour en rendre compte* » car les effets sont larges (dépressions, addictions...). « *Il demeure donc un écart considérable entre les causes possibles et la réalité de l'acte suicidaire, et ce hiatus qui justifie la nécessité d'une analyse plus singularisée des conditions de vie et des dispositions mentales des personnes* »³¹⁰. Nous allons étudier le suicide au regard des normes de masculinité traditionnelle mais il convient de garder en tête que le geste suicidaire est avant tout un acte qui nécessite de prendre en compte un grand nombre de facteurs pour réellement le comprendre.

En cinquième lieu, une autre limite trouve sa source dans l'existence de la recherche en elle-même. En effet, notre étude se penche sur l'étude des possibles effets des normes valorisées par la masculinité traditionnelle sur la santé mentale et le suicide des agriculteurs avec comme matériau empirique des dossiers d'agriculteurs s'étant suicidés. Cependant, il y a un dicton en méthodologie de la recherche qui dit que « *lorsqu'on cherche des oranges, on trouve des oranges* »³¹¹. Cette phrase prend sens dans la recherche sociale sur le suicide car, en cherchant des explications à la surmortalité des hommes par suicide, des facteurs de risque ont été trouvés dans la socialisation masculine³¹². Néanmoins, ce n'est pas suffisant pour conclure que cette dernière se résume à un processus suicidogène car c'est également dans la socialisation

³⁰⁹ B. LAHIRE, « Risquer l'interprétation. Pertinences interprétatives et surinterprétations en sciences sociales », *Enquête. Archives de la revue Enquête*, 1996, p.63.

³¹⁰ P. SPOLJAR, « Problématique suicidaire en agriculture : une difficile évaluation », *op.cit.*, p.17.

³¹¹ P. ROY, « La sociologie du genre : une contribution originale à la compréhension du suicide chez les hommes », *op.cit.*, p.50.

³¹² *Ibid.*, pp.50-51.

masculine que se trouvent des leviers à l'intervention et à la prévention du suicide³¹³. Il convient dès lors de faire très attention à cela et avoir conscience qu'un phénomène n'est jamais tout noir ou tout blanc mais dépend de l'angle d'approche. Notre étude se portant sur des suicides réussis, nous nous concentrerons sur les effets « négatifs » et suicidogènes de la socialisation masculine lors de l'analyse des dossiers mais les effets positifs ne doivent en aucun cas être négligés.

En dernier lieu, la période sur laquelle se porte la recherche fait apparaître une limite. En effet, les dossiers qui font l'objet de l'analyse sont anciens et le plus récent date de 1967. Entre temps, il y a eu une évolution du regard et des perceptions sociales et individuelles des différents concepts présentés qui n'est plus la même de nos jours que dans les années 1763 à 1986. Par exemple, nous avons pu voir que des différences générationnelles pouvaient déjà se remarquer et certaines études ont relevé le fait que les plus jeunes générations adhéraient moins au modèle de la masculinité traditionnelle³¹⁴. Afin de pallier cette limite, une analyse comparée avec un autre corpus composé de dossiers plus récents dont disposera bientôt la base de données pourrait être une piste intéressante à creuser afin de voir si des changements existent et sont détectables.

Section 3. Analyse

Après le filtrage des 103 dossiers, nous en sommes arrivés à un total de 34 dossiers nous semblant utiles à la recherche. Tous les dossiers proviennent de la province de Québec au Canada et tous les agriculteurs dont traitent les dossiers sont des hommes. Le plus ancien date de 1845 et le plus récent date de 1967. La moyenne d'âge est de 46 ans³¹⁵.

Nous tenons à préciser que les 103 cas d'agriculteurs que nous avons dégagés (soit même ceux qui n'ont pas été retenus dans nos analyses approfondies) sont des hommes. Nous pouvons remarquer par cela l'effective surreprésentation des hommes dans le métier d'agriculteur. Néanmoins, cela ne prouve rien au niveau des masculinités (mis à part le fait que le genre masculin est surreprésenté dans cette profession).

³¹³ *Ibid.*, p.50.; J.L. BOTTORFF, K. HOYAK, J.L. JOHNSON, J.S. OGRODNICZUK et J.L. OLIFFE, «You feel like you can't live anymore: Suicide from the perspectives of Canadian men who experience depression», *op.cit.*, pp. 512-513.

³¹⁴ D. BIZOT, F. MOISAN et P. A. VIENS, *La santé des hommes: Les connaître pour mieux intervenir*, *op.cit.*, p.98.; J. HOULE, S. ROBERTSON, P. ROY et G. TREMBLAY, « Do it all by myself: A salutogenic approach of masculine health practice among farming men coping with stress», *op.cit.*, p.1539.

³¹⁵ La moyenne a été calculée avec 25 dossiers car 9 ne donnaient aucune information quant à l'âge de la personne défunte.

Un seul des dossiers contenait une lettre d'adieu laissée par l'agriculteur s'étant donné la mort³¹⁶. Le dossier en lui-même n'est pas extrêmement pertinent pour notre analyse mais il nous a semblé important de tout de même le mentionner pour montrer que les lettres d'adieu ne sont pas un élément que nous retrouvons systématiquement lorsque nous étudions des cas de suicides contenant divers témoignages. En effet, pour la province de Québec, dans les années 1970, Volant obtient un taux de présence de lettres de 19,25% dans les dossiers dépouillés (664 lettres sur 3450 dossiers)³¹⁷. Avant cela, la présence de lettres se fait plus rare et Cellard et Corriveau ont relevé un taux de 11% pour les années 1893 à 1953 (344 lettres sur 3048 dossiers)³¹⁸. Les taux sont donc généralement assez faibles et notre corpus ne fait pas exception avec seulement une lettre sur 34 dossiers (2,9%).

Nous avons subdivisé l'analyse en plusieurs parties contenant certains thèmes. Tout d'abord, nous allons nous concentrer sur tout ce qui est lié au travail et au succès économique. Ensuite nous nous pencherons sur la santé physique et mentale ainsi que la demande d'aide. Pour finir, nous fournirons une légère analyse des éléments tirés des verdicts et des moyens utilisés afin de se suicider. Nous terminerons par une conclusion. Chaque dossier/ cas sera susceptible de contenir des extraits pertinents pour plusieurs thèmes et certains extraits seront réutilisés plusieurs fois dans un même thème. Certains dossiers seront ainsi présents dans tous les thèmes de l'analyse dépendant du nombre d'éléments pertinents qu'ils contiennent.

Nous tenons à préciser que les extraits seront retranscrits de manière authentique avec les fautes d'orthographe s'il y en a. Les différents noms seront également anonymisés afin de respecter les personnes défunt. De plus, nous n'allons pas systématiquement retranscrire tous les témoignages lorsque nous développerons un thème afin de ne pas surcharger le lecteur et de ne pas tomber dans la répétition.

Nous rappelons que nous associons les configurations du suicide fataliste (suicide par excès de normes) au regard des normes valorisées par la masculinité traditionnelle s'imposant aux agriculteurs. En effet, « *en cherchant à atteindre les standards inatteignables de masculinité,*

³¹⁶ BANQ- Archives du coroner, Cour de magistrat, Saint-François, dossier n° 21, 1 juillet 1932.

³¹⁷ E. VOLANT, *Adieu, la vie : étude des derniers messages laissés par des suicidés*, Montréal, Bellarmin, 1990, p.43.

³¹⁸ A. CELLARD et P. CORRIVEAU, « 250 ans de suicides au Québec : Les fondations d'une recherche dans les Archives du coroner », *op.cit.*, p. 208.

les rôles masculins peuvent être dysfonctionnels, traumatisants et inadéquats »³¹⁹. Les agriculteurs se situent dans un « *cadre normatif étroit* »³²⁰.

§1. Le travail et le succès économique

Compte tenu de la place centrale qu'occupe le travail chez les agriculteurs ainsi que la norme de travail et succès économique induite par la masculinité traditionnelle³²¹, cette catégorie semble essentielle quant à l'analyse du suicide des agriculteurs. Dans cette dernière, nous regrouperons les éléments liés au travail et au succès économique en découlant chez les agriculteurs s'étant donnés la mort et nous verrons s'il existe effectivement des traces de normes prônées par la masculinité traditionnelle. En effet, le travail serait un moyen d'atteindre la norme d'autonomie valorisée par la masculinité traditionnelle et aiderait grandement à la construction de l'identité masculine³²². Ainsi, les échecs au travail sont extrêmement mal vécus et, dans le cas des agriculteurs, « *s'ils échouent au travail, ils échouent en tant qu'hommes* »³²³.

Sur les 34 dossiers, 15 (44%) (soit près de la moitié des dossiers) faisaient mention d'éléments renvoyant à l'importance accordée au travail et, par conséquent, au succès économique ainsi que d'une grande détresse mentale faisant suite aux troubles survenus dans ce domaine-là.

Ainsi un des cas « *avait des troubles de finance* » et, le jour de son suicide, « *cette journée-là, il devait vendre sa terre* »³²⁴. Un autre cas, selon son médecin : « *je savais qu'il avait des affaires qui l'occupaient* », « *il se croyait ruiné, il se désespérait* » ; selon son épouse : « *j'ai de l'argent personnellement, il m'en a demandé mais j'ai refusé* »³²⁵. Un troisième cas possédait une ferme mais, selon le témoignage de l'épouse : « *la ferme que nous cultivions appartenait à*

³¹⁹ P. ROY, « La sociologie du genre : une contribution originale à la compréhension du suicide chez les hommes », *op.cit.*, p.49.

³²⁰ *Ibid.*, pp.14-15.

³²¹ C. FRASER, R. GOMEZ, A. GRIEVE, F. JUDD, H. JACKSON, A. KOMITI et G. MURRAY, « Help-seeking by rural residents for mental health problems: the importance of agrarian values », *op.cit.*, pp.773-775.

³²² M. CLEMENT, E. COUTO, M. DE KONINCK et B. ROY, « Inégalités de santé et parcours de vie : réflexions sur quelques déterminants sociaux de l'expérience d'hommes considérés comme vulnérables », *op.cit.*, p.47. ; D. BIZOT, S. DUPERE, D. GUILMETTE, J. ROY et G. TREMBLAY, « Perceptions des hommes québécois de leurs besoins psychosociaux et de santé ainsi que leur rapport aux services », *op.cit.*, p.16.

³²³ M. ALSTON, « Rural male suicide in Australia », *op.cit.*, p.521.

³²⁴ BANQ- Archives du coroner, Cour de magistrat pour le district des Trois-Rivières, Trois-Rivières, TL257, S1, SS26, SSS1, 30 avril 1957.

³²⁵ BANQ- Archives du coroner, Cour des sessions de la paix, Montréal, TL32, S26, SS1, dossier n°134, 12 mai 1893.

mon mari et était **couverte d'hypothèque** » et le témoignage du fils : « *je n'ai pas les moyens de payer les hypothèques sur la ferme et les créanciers la vendront forcément dans un temps plus ou moins digne* »³²⁶. Un dernier cas avait confié ses troubles à son employé : « *Il m'avait dit que ses affaires allaient mal* »³²⁷.

Dans certains dossierq, nous pouvons constater à quel point la vente de la terre (lieu de travail) ou la réalisation d'une mauvaise affaire pouvait obséder les défunts comme dans le cas où un homme s'était persuadé d'avoir des troubles d'affaires or qu'il n'en était rien selon les témoignages : « *le défunt paraissait **fort inquiet** par les nouvelles entreprises qu'il avait faites* » ; « *il s'était mis en tête que la nouvelle entreprise qu'il avait faite était une mauvaise transaction et, bien que l'affaire fut bonne, il était **impossible de le convaincre***. « *Il m'a déclaré qu'il ne **dormait plus depuis une quinzaine de jours*** » témoigne son frère³²⁸.

Dans d'autres cas, le trouble financier est directement cité comme origine de perturbations mentales chez le défunt : « *ce patient était sous mes soins depuis 6 ans - il **souffrait d'aberrations à la suite de troubles d'affaires*** »³²⁹ ; « *l'étendue de cette terre et quelques redevances qu'il devait et l'inquiétude l'ont troublé depuis ce temps* »³³⁰ ; « *la cause de son chagrin je pense était de se voir pauvre et réduit à la misère* »³³¹. Nous pouvons clairement observer la dégradation de la santé mentale qui résulte des problèmes économiques comme dans ce cas : « *depuis 4 ou 5 mois, le défunt était souvent écarté hors du bon sens. Je pense que cette folie provient d'un revers de fortune de la crainte de ne pouvoir entrer des affaires* »³³².

Voici les extraits d'un dernier cas. Témoignage d'un des frères : « *le défunt avait vendu sa terre à un prix raisonnable, je lui ai conseillé de ne pas se troubler et qu'on arrangerait l'affaire. Le lendemain, il m'a paru plus triste en me disant qu'il n'y a **plus moyen d'arranger***

³²⁶ BANQ- Archives du coroner, Cour des sessions de la paix, Montréal, TL32, S26, SS1, dossier n° 472, 5 octobre 1897.

³²⁷ BANQ- Archives du coroner, Cour du banc du roi/de la reine, Saint-Joseph-de-Beauce, TP9, S12, SS26, dossier n° 25, 16 juillet 1916.

³²⁸ BANQ- Archives du coroner, Cour des sessions de la paix, Montréal, TL32, S26, SS1, dossier n° 301, 25 avril 1900.

³²⁹ BANQ- Archives du coroner, Cour des sessions de la paix, Montréal, dossier n° 850, 3 juin 1931.

³³⁰ BANQ- Archives du coroner, Cour du banc du roi/ de la reine, Greffe d'Arthabaska, Arthabaska, TP9, S11, SS26, SSS1, dossier n° 11, 4 juin 1872.

³³¹ BANQ- Archives du coroner, Cour du banc du roi/de la reine- Greffe de Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu, TP9, S15, SS26, dossier n°164, 1 juillet 1889.

³³² BANQ- Archives du coroner, Cour du banc du roi/de la reine- Greffe de Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu, TP9, S15, SS26, dossier n° 30, 22 mars 1862.

son affaire car l'acquéreur de sa terre lui demandait 400 piastres de bonus, je lui ai offert de payer ce bonus mais **il a dit que c'était trop de valeur pour moi** ». Témoignage de l'autre frère : « il eut à ma connaissance que le défunt a eu **beaucoup de chagrin après la vente** de sa terre à Mr X ». Témoignage de l'épouse : « je sais que **depuis la vente de la terre, le défunt était bien chagrin**, au point de nous causer de l'inquiétude pour sa vie. Il m'a demandé de lui ôter la peine qu'il avait d'avoir vendu sa terre » et témoignage de l'acquéreur de la terre : « mardi dernier, je suis venu voir le défunt pour affaire et il m'a dit qu'il était **bien chagrin de m'avoir vendu sa terre** » « Il m'a dit à plusieurs reprises que **c'était mieux pour lui de disparaître qu'il allait être un déshonneur pour la famille** » ³³³.

Nous remarquons à travers ces extraits que les troubles dans la sphère du travail ou, plus largement, tout ce qui est lié à la finance et au succès économique sont associés à du vocabulaire de l'ordre d'une mauvaise santé mentale comme préoccupation, désespoir, découragement (« Il m'a plusieurs fois répété qu'il était **découragé** dans ses affaires »³³⁴), chagrin, dépression et autres. Dans la plupart des cas, nous pouvons voir que le problème économique est directement lié à la dégradation de la santé mentale des agriculteurs dans les moments avant leur suicide. Les termes employés tels que « déshonneur » et « je pense que cette folie provient d'un revers de fortune et de la crainte de ne pouvoir entrer d'affaires » nous font penser à l'atteinte à l'identité de l'individu car, à la suite d'un échec dans les affaires, donc au travail, un des cas se perçoit comme « un déshonneur pour la famille » et pense qu'il est mieux pour lui de disparaître. L'autre cas est cité comme fou en raison d'un revers de fortune et de la crainte de ne plus pouvoir réussir économiquement. Nous pouvons également y voir une atteinte à l'identité car l'agriculteur est devenu « fou » à la suite de cet « échec économique ».

§1.1. La santé et le travail

Selon les normes de la masculinité traditionnelle, la santé est un élément important car elle permet d'effectuer le travail physique demandé par l'activité agricole. Néanmoins les préoccupations quant à cette dernière ne doivent pas être exprimées afin de ne pas démontrer une quelconque vulnérabilité³³⁵.

³³³ BANQ- Archives du coroner, Cour du banc du roi/ de la reine, Montmagny, TP9, S17, SS26, dossier n°678, 14 octobre 1887.

³³⁴ BANQ- Archives du coroner, Cour de magistrat, Saint-François, dossier n° 2, 13 décembre 1939.

³³⁵ G. BELTRAN, « Explications et modes de justification du renoncement aux soins dans une population ruralo-agricole. Rôles et ajustements d'un modèle de masculinité traditionnelle », *op.cit.*, p.92.

Cette importance de la santé se remarque dans certains dossiers : « *depuis son retour de l'hôpital, il travaillait un peu tous les jours. Il se plaignait de ne pas savoir comment prendre son travail* »³³⁶ et « *il voulait aller travailler sur ses terres mais ne pouvait plus travailler, ce qui me paraissait étrange* »³³⁷ ou encore « *he was discouraged because he was not able to sell the farm, he wanted to sell it because he was getting too old to look after it all* »³³⁸. « (...) *ne travaillait que de temps en temps du à sa mauvaise santé* », « *i dont think he was worried about financial trouble* »³³⁹. Un dernier cas, selon son épouse : « *il disait qu'il était tanné parce qu'il était incapable de gagner sa vie à cause de son mauvais état de santé* »³⁴⁰.

Dans ces dossiers, nous retrouvons également la norme d'importance accordée au travail car les agriculteurs lient leurs problèmes de santé au fait que cela les empêche de travailler, ce qui démontre bien la place centrale qu'occupe l'activité économique dans la vie des agriculteurs.

§1.2. La famille et le travail

Un cas est assez particulier en ce qu'il ajoute la thématique familiale à la thématique économique. En effet, les vies professionnelles et personnelles de l'agriculteur sont souvent imbriquées et la vie familiale est un élément pouvant avoir des effets positifs comme apporter du support, mais aussi négatifs comme imposer des responsabilités et générer toutes sortes de conflits. Ainsi, les conflits familiaux peuvent devenir des problèmes au travail et inversement³⁴¹.

Le cas est une situation où le père du défunt restait dans la maison car il aidait à payer cette dernière ainsi que les dettes du défunt malgré le fait qu'il entretenait des relations intimes avec la fille du défunt, ce qui engendrait des conflits avec l'épouse du suicidé qui voulait qu'il parte. Des témoignages rapportent : « *le père du défunt restait car il aidait à payer les dettes et aider à vivre mais était sujet de désaccord car il aurait des rapports intimes avec les filles du couple* »

³³⁶ BANQ- Archives du coroner, Cour des sessions de la paix, Québec, TP12, S1, SS26, SSS1, dossier n°16038, 18 octobre 1957.

³³⁷ BANQ- Archives du coroner, Cour des sessions de la paix, Montréal, TL32, S26, SS1, dossier n°134, 12 mai 1893.

³³⁸ BANQ- Archives du coroner, Cour de magistrat, Saint-François, dossier n°47, 2 octobre 1939.

³³⁹ BANQ- Archives du coroner, Cour de magistrat, Saint-François, 16 septembre 1943.

³⁴⁰ BANQ- Archives du coroner, Cour des sessions de la paix, Québec, TP12, S1, SS26, SSS1, dossier n° 18056, 13 septembre 1960.

³⁴¹ R-R. WEIGEL et D.J. WEIGEL, « Identifying stressors and coping strategies in two-generation farm families », *Family Relations*, 1987, pp. 383-384.

et « **le père du défunt demandait 300 piastres au défunt pour laisser la maison et je crois que c'est cela qui a poussé le défunt à se suicider** »³⁴². Nous observons par ce cas les effets négatifs de l'imbrication des deux vies. En effet, le fait que le père reste dans la maison et aide à payer les dettes de son fils (vie professionnelle) or que l'épouse de ce dernier souhaite le voir partir (vie personnelle) génère un conflit dans la sphère personnelle et professionnelle.

§1.3. Eléments pertinents

Un élément ressortant à la lecture des dossiers est qu'il y a une certaine mise de côté/invisibilisation du rôle des femmes dans la culture de la ferme comme Bell et Campbell l'avaient soulevé³⁴³ et il ressort également des témoignages que c'est l'homme qui gère les affaires de l'exploitation agricole. Nous pouvons voir cela au regard des témoignages des épouses : « *je ne sais pas quel est le montant de sa fortune, ni ses affaires* », « *J'ai de l'argent personnellement, il m'en a demandé au mois de janvier pour lui aider, j'ai refusé* »³⁴⁴, « *la ferme que nous cultivions appartenait à mon mari* »³⁴⁵ et « *a Noël dernier, nous partions pour X vers une terre que mon défunt mari avait acheté* »³⁴⁶.

Après analyse des différents extraits de témoignages des 15 cas, nous pouvons observer qu'il semble effectivement y avoir la présence de la norme valorisée par la masculinité traditionnelle prônant l'importance du travail et du succès économique en découlant. En effet, dans ces cas, nous ressentons l'importance que prend la dimension du travail à travers le vocabulaire portant sur la santé mentale ainsi que les conséquences des troubles d'affaires et autres déboires économiques sur la vie, la santé mentale et le suicide des agriculteurs.

Les normes se retrouvent donc dans les réactions qu'ont les défunts face aux différents échecs vécus dans la dimension du travail et du succès économique, notamment à travers les fortes atteintes à la santé mentale ainsi qu'à l'identité pour certains. Ces atteintes pouvant être le résultat d'une soumission trop forte à la norme, entraînant ainsi de fortes réactions et effets négatifs en cas d'échec. Nous pouvons également observer les traces de cette norme à travers

³⁴² BANQ- Archives du coroner, Cour du banc du roi/ de la reine, Greffe de Trois-Rivières, Trois-Rivières, TP9, S3, SS26, SSS1, dossier n° 62, 23 janvier 1896.

³⁴³ M.M. BELL et H. CAMPBELL, «The question of rural masculinities», *op.cit.*, p.540.

³⁴⁴ BANQ- Archives du coroner, Cour des sessions de la paix, Montréal, TL32, S26, SS1, dossier n°134, 12 mai 1893.

³⁴⁵ BANQ- Archives du coroner, Cour des sessions de la paix, Montréal, TL32, S26, SS1, dossier n° 472, 5 octobre 1897.

³⁴⁶ BANQ- Archives du coroner, Cour du banc du roi/ de la reine, Greffe d'Arthabaska, Arthabaska, TP9, S11, SS26, SSS1, dossier n° 11, 4 juin 1872.

l'importance qu'accorde certains des cas à la santé physique et à quel point ces derniers la relie automatiquement au travail en manifestant des préoccupations quant à l'accomplissement de ce travail lorsqu'un trouble de santé physique survient.

Par conséquent et au regard de tous les éléments qui ont été présentés ci-dessus, nous retrouvons la présence d'effets négatifs sur la santé mentale que peuvent avoir les normes de masculinité traditionnelle. En effet, la norme valorisant le travail et le succès économique nous permet d'observer que le métier d'agriculteur prend effectivement beaucoup de place dans la vie de ceux qui le pratiquent et que les problèmes qui surviennent dans cette sphère entraînent une dégradation de la santé mentale. Nous remarquons par les réactions et états des agriculteurs qu'ils associent les échecs au travail à un échec en tant qu'individu et que cette perception dégrade leur santé mentale en leur infligeant de forts sentiments négatifs. Ces sentiments négatifs poussent les agriculteurs dans leurs retranchements et jouent donc sur leur suicide, une mauvaise santé mentale augmentant les risques de suicide.

Après nous être intéressés à la dimension du travail et la norme de succès économique, nous allons nous pencher sur tout ce qui a attiré aux troubles (physiques et mentaux) ainsi qu'à la demande d'aide.

§2. La santé

Pour rappel, la santé physique et psychologique des agriculteurs est impactée négativement par la forte présence du stress dans cette profession, ce qui peut entraîner comme conséquences : des problèmes musculaires, blessures, burnout, dépression, violence et suicide³⁴⁷. Les agriculteurs, au-delà d'être sujets à une santé mentale fragile, auraient tendance à rejeter les services d'aide conventionnels³⁴⁸. Les normes de la masculinité traditionnelle forceraient les hommes y adhérant à adopter des stratégies de déni, de dissimulation de leur détresse (surtout mentale) et, par conséquent, inhiberaient les comportements de recherche d'aide³⁴⁹.

³⁴⁷P.J. MORRISSETTE et R. STURGEON, «A qualitative analysis of suicide ideation among Manitoban farmers», *op.cit.*, p.194.; WORLD HEALTH ORGANIZATION, Preventing suicide a resource at work, 2006 disponible sur https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/43502/9241594381_eng.pdf;jsessionid=0EF41E3ECEC8C469B4AAACEA4090BEF2A?sequence=. (consulté le 20/11/2022).

³⁴⁸ *Idem*.

³⁴⁹ P. BOUCHARD, V. DESBIENS, M.A. MORIN et G. TREMBLAY, *Conflits de rôle de genre et dépression chez les hommes*, *op.cit.*, p. 9.

Ces stratégies d'inhibition de toute action consistant en la recherche d'aide proviendraient de la norme selon laquelle un homme doit régler ses soucis seul³⁵⁰ mais également de la crainte d'être stigmatisé³⁵¹.

Concernant l'utilisation des services d'aide ainsi que les stigmas, certaines études s'opposent à ce qui est présenté ci-dessus. Tout d'abord, l'étude de Booth qui relève que de nombreux agriculteurs étaient en contact avec des services psychiatriques avant leur suicide³⁵². Ensuite, l'étude d'Oliffe montre que les hommes adhérant à un idéal masculin stoïque ont davantage tendance à se retrouver dans l'isolement et le suicide tandis que les hommes adhérant au modèle du bon père de famille auraient plus recours à des stratégies prosociales telles que l'établissement d'une connexion avec la famille et les services psychosociaux³⁵³. Pour finir, une étude atteste que les stigmas n'exercent pas une grande influence sur l'inhibition des comportements de recherche d'aide et émet l'idée d'étudier d'autres facteurs comme le stoïcisme et l'autonomie afin de voir si ces derniers sont plus impactants³⁵⁴.

§2.1. La santé physique

Intéressons-nous tout d'abord à la santé physique. Dans 35% des cas (12/34), il y avait mention d'un trouble physique divers. Voici quelques extraits de cas : « *il se plaignait que ses rêves lui restait sur l'estomac, qu'il ne pouvait pas manger* »³⁵⁵ ; « *mon mari se plaignait toujours de maux de tête et de maux de cœur, il avait été malade d'influenza* »³⁵⁶ ; « *il m'a consulté souffrant d'insomnie, mauvaise digestion et il souffrait de nervosité* » et « *il se plaignait souvent de maux de tête, de temps en temps de mal de côté, le matin de la mort il disait avoir plus mal que coutume* »³⁵⁷.

³⁵⁰ C. DES RIVIERES-PIGEON et P. ROY, « Je n'ai pas de honte à avoir besoin d'aide » : la négociation des normes masculines chez les hommes suicidaires », *op.cit.*, p.57.

³⁵¹ S. ROBERTSON, P. ROY et G. TREMBLAY, « Help-seeking among male farmers: Connecting masculinities and mental health », *Sociologia Ruralis*, 2014, p.467.

³⁵² N. BOOTH, M. BRISCOE et R. POWELL, « Suicide in the farming community: methods used and contact with health services », *op.cit.*, p.643.

³⁵³ J.L. BOTTORFF, K. HOYAK, J.L. JOHNSON, J.S. OGRODNICZUK et J.L. OLIFFE, « You feel like you can't live anymore: Suicide from the perspectives of Canadian men who experience depression », *op.cit.*, pp. 508-513.

³⁵⁴ H. JACKSON, F. JUDD et A. KOMITI, « The influence of stigma and attitudes on seeking help from a GP for mental health problems », *op.cit.*, p.744.

³⁵⁵ BANQ- Archives du coroner, Cour du banc du roi/ de la reine, Montmagny, TP9, S17, SS26, dossier n°717, 16 mars 1892.

³⁵⁶ BANQ- Archives du coroner, Cour des sessions de la paix, Montréal, dossier n°209, 25 février 1919.

³⁵⁷ BANQ- Archives du coroner, Cour de magistrat, Chicoutimi, TL156, dossier n°162a, 22 mars 1922.

Nous avons vu l'importance de la santé physique dans les cas où celle-ci était reliée à l'importance du travail. Concernant l'aide et sa recherche, sur les 12 cas, 4 consultaient ou avaient des antécédents de consultation chez un médecin.

Il est à préciser que seulement un des cas sur les 12 n'a fait état que de problèmes de santé physique, tous les autres présentaient un état mental altéré en plus.

§2.2. La santé mentale

Creusons désormais du côté de la santé mentale. Les dossiers faisant état d'une santé mentale altérée sont plus nombreux. En effet, nous retrouvons cette dégradation de la santé mentale dans 28/34 cas, soit 80%. Nous précisons que nous excluons les verdicts de cette première analyse sur les troubles mentaux³⁵⁸ car nous nous concentrerons sur ces derniers dans un prochain paragraphe.

Dans le corpus, l'altération de l'état mental de la personne défunte est déclarée soit par le médecin ou une institution asilaire, soit par les proches, soit par les deux. Voici quelques extraits de cas afin d'illustrer. Un des suicidés, selon le témoignage de son épouse : « souffrait de **dépression nerveuse** et avait fait un stage en décembre 1956 (mort en avril 1957) dans un sanitarium »³⁵⁹. Un autre cas, selon le médecin : « ce patient était sous mes soins depuis 6 ans- il souffrait d'**aberration** à la suite des troubles d'affaires » et, un peu avant le suicide, « il est passé chez moi le premier juin, il était tout à fait **déprimé**, je n'ai pu en retirer aucune parole bonne »³⁶⁰. Un cas, selon les dires du médecin : « je le connaissais depuis quelques années et je sais qu'il était déjà porté à des idées noires, tristes et s'est probablement pris de découragement et s'est décidé à en finir avec la vie »³⁶¹. Un des cas voyait un médecin d'un côté qui a déclaré : « il souffrait de **mélancolie anxieuse** » et, de l'autre côté, ses proches témoignent : « depuis 15 jours, j'ai remarqué que le défunt **devenait fou** » ; « je lui ai dit qu'il devenait fou » ; « depuis 7 ou 8 semaines, il n'était plus le même homme, il était **atteint**

³⁵⁸ Dans cette recherche, nous considérons le terme « trouble mental » de manière large et celui-ci sera utilisé pour décrire tous les états mentaux altérés (aussi bien au niveau de la santé mentale que des maladies mentales).

³⁵⁹ BANQ- Archives du coroner, Cour de magistrat pour le district des Trois-Rivières, Trois-Rivières, TL257, S1, SS26, SSS1, 30 avril 1957.

³⁶⁰ BANQ- Archives du coroner, Cour des sessions de la paix, Montréal, dossier n° 850, 3 juin 1931.

³⁶¹ BANQ- Archives du coroner, Cour du banc du roi/ de la reine, Montmagny, TP9, S17, SS26, dossier n°717, 16 mars 1892.

d'aberration mentale »³⁶². Dans un des cas, l'épouse du défunt attribue la cause du suicide à la maladie mentale : « *je suis positive par ses faits et gestes antérieurs, que son suicide est dû à la démence* »³⁶³.

L'état mental était parfois sujet de préoccupation pour l'entourage du défunt comme dans ce cas où les frères témoignent : « *le défunt paraissait bien triste* » ; « *bien chagrin au point de nous causer de l'inquiétude pour sa vie et son état mental* » ; « *il va arriver un malheur le défunt ne se possède plus* » ; « *je craignais la perte de raison, j'avais peur pour sa vie, sa figure était pleine de tristesse* »³⁶⁴. Un médecin cite les troubles d'affaires comme cause du trouble mental : « *ce patient était sous mes soins depuis 6 ans- il souffrait d'aberration à la suite des troubles d'affaires* »³⁶⁵.

Les troubles ressortant le plus parmi les différents témoignages sont la tristesse (6), la dépression (5), la mélancolie (4) et le découragement (4). Dans certains dossiers (3), le trouble n'était pas spécifié : « *le défunt était troublé depuis 4 ans* »³⁶⁶ ; « *était depuis plusieurs mois affecté dans ses facultés mentales* »³⁶⁷ et un autre, selon son épouse : « *avait été hospitalisé à la clinique X à la fin d'avril ou au début de mai, durant 15 jours pour troubles mentaux* »³⁶⁸.

§2.3. Éléments pertinents

Nous pouvons voir, par l'évocation des altérations (physiques et mentales) dans les dossiers, que de nombreux défunts en présentaient dans les moments avant leur mort, même des années auparavant. Nous pouvons dès lors établir un parallèle quant aux données sur les problèmes de santé mentale présents dans le métier d'agriculteur qui nous informent que cette

³⁶² BANQ- Archives du coroner, Cour des sessions de la paix, Montréal, TL32, S26, SS1, dossier n°134, 12 mai 1893.

³⁶³ BANQ- Archives du coroner, Cour du banc du roi/ de la reine, Greffe d'Arthabaska, Arthabaska, TP9, S11, SS26, SSS1, dossier n° 11, 4 juin 1872.

³⁶⁴ BANQ- Archives du coroner, Cour du banc du roi/ de la reine, Montmagny, TP9, S17, SS26, dossier n°678, 14 octobre 1887.

³⁶⁵ BANQ- Archives du coroner, Cour des sessions de la paix, Montréal, dossier n° 850, 3 juin 1931.

³⁶⁶ BANQ- Archives du coroner, Cour des sessions de la paix du greffe de Québec, Québec, TP12, S1, SS26, dossier n°132, 3 août 1915.

³⁶⁷ BANQ-Archives du coroner, Cour des sessions de la paix, Montréal, TL32, S26, SS1, dossier n°1031, 28 décembre 1845.

³⁶⁸ BANQ- Archives du coroner, Cour des sessions de la paix, Québec, TP12, S1, SS26, SSS1, dossier n°16038, 18 octobre 1957.

profession est souvent citée comme source de stress et de détresse psychologique³⁶⁹. Néanmoins, peu de cas révèlent l'origine des troubles et nous ne pouvons pas savoir si ceux-ci proviennent réellement de la pratique du métier ou de l'adhérence aux normes de la masculinité traditionnelle. La constatation de l'état mental altéré varie selon les cas et il s'agit tantôt des proches des suicidés, tantôt d'un praticien. Dans tous les cas, qu'il y ait eu diagnostic officiel ou non, les acteurs sociaux remarquent une dégradation certaine de la santé mentale des agriculteurs dans la période avant leur suicide.

Comme nous l'avons déjà évoqué, certains témoignages citent les échecs au travail comme origine du trouble mental : « *Je pense que cette folie provient d'un revers de fortune de la crainte de ne pouvoir entrer des affaires* »³⁷⁰ et « *la cause de son chagrin je pense était de se voir pauvre et réduit à la misère* »³⁷¹. Nous constatons à travers ces cas l'impact que l'importance accordée au travail peut avoir sur la santé mentale des agriculteurs. En effet, nous voyons à nouveau les effets des normes de masculinité traditionnelle et à quel point un échec dans la dimension du travail et du succès économique peut résulter en des problèmes mentaux, eux-mêmes ayant une incidence sur le suicide de l'individu.

Après l'analyse des différents troubles, il convient dès lors de se pencher sur l'aide et la demande de celle-ci

§3. L'aide

Dans une majorité de cas, soit 20/34 (59%), les dossiers ne fournissaient aucune information quant à l'aide dont disposaient les agriculteurs s'étant donnés la mort. Cela nous renvoie à une des limites de la recherche que nous avons exposée qui consiste en la non-exhaustivité des informations contenues dans les dossiers.

Dans 11 cas sur 34 (30%), le défunt avait tout de même des antécédents de consultation chez le médecin (que ce soit pour troubles physiques ou mentaux) ou de séjour en institution

³⁶⁹ M.A. ALLARD et G. LAFLEUR, « Enquête sur la santé psychologique des producteurs agricoles du Québec », *op.cit.*, pp.25-26. ; R.L. BERG, A. PARSAIK et J.M. RUDOLPHI, « Depression, anxiety and stress among young farmers and ranchers: a pilot study », *Community mental health journal*, 2020, p. 126.

³⁷⁰ BANQ- Archives du coroner, Cour du banc du roi/de la reine- Greffe de Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu, TP9, S15, SS26, dossier n° 30, 22 mars 1862.

³⁷¹ BANQ- Archives du coroner, Cour du banc du roi/de la reine- Greffe de Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu, TP9, S15, SS26, dossier n°164, 1 juillet 1889.

psychiatrique : « souffrait de dépression nerveuse **et avait fait un stage** en décembre 1956 (mort en avril 1957) dans un sanitarium »³⁷² ; « **avait été hospitalisé à la clinique X** à la fin d'avril ou au début de mai, durant 15 jours pour troubles mentaux »³⁷³ et, selon un médecin : « ce patient était **sous mes soins** depuis 6 ans- il souffrait d'aberration à la suite des troubles d'affaires »³⁷⁴. Différents témoignages rapportent également la présence d'une aide plus informelle, à savoir la famille et les proches : « ma belle-mère, femme du défunt et mon frère **prenait un grand soin** du défunt le perdaient bien peu de vue »³⁷⁵ et, selon l'épouse d'un suicidé : « il disait souvent qu'il voulait se voir mort, **nous le surveillions continuellement** »³⁷⁶. Nous pouvons donc voir que les services d'aide, qu'ils soient professionnels (médecin, psychiatre) ou plus informels (famille, proche), étaient disponibles et qu'un nombre non négligeable de cas en ont bénéficié avant leur mort.

Concernant la demande et la recherche d'aide à proprement dit, les éléments sont assez contradictoires dans certains cas comme celui où l'homme rejette d'abord l'aide proposée mais consent tout de même à en recevoir par la suite : « mon mari avait été hospitalisé il y a quelques mois à la clinique X pour troubles mentaux, les médecins lui avaient dit de revenir à l'hôpital après avoir passer une fin de semaine chez moi à la maison. Il n'a **pas voulu retourner** mais il a **consenti à voir son médecin tous les mois**. Effectivement, il est allé voir son médecin en ma compagnie, à trois reprises, la dernière fois au mois d'août »³⁷⁷. Un autre cas, selon son médecin : « le fait qu'il **se ne rende pas comme d'habitude** chez moi m'a fait croire qu'il était affecté de mélancolie »³⁷⁸. Un des cas refuse l'aide même en ayant consommé du poison ; selon le témoignage de ses frères : « Immédiatement après cela, j'ai dit au garçon de maison d'appeler un docteur et le **défunt a répondu qu'il n'y avait pas besoin** mais que si il le fallait vraiment, j'irai avec le garçon chez le docteur » et « le défunt m'a dit dans la nuit de sa mort de ne **pas aller chercher**, cependant **par après cela il m'a dit va chercher le médecin si tu**

³⁷² BANQ- Archives du coroner, Cour de magistrat pour le district des Trois-Rivières, Trois-Rivières, TL257, S1, SS26, SSS1, 30 avril 1957.

³⁷³ BANQ- Archives du coroner, Cour des sessions de la paix, Québec, TP12, S1, SS26, SSS1, dossier n°16038, 18 octobre 1957.

³⁷⁴ BANQ- Archives du coroner, Cour des sessions de la paix, Montréal, dossier n° 850, 3 juin 1931.

³⁷⁵ BANQ- Archives du coroner, Cour des sessions de la paix, Montréal, TL32, S26, SS1, dossier n° 472, 5 octobre 1897.

³⁷⁶ BANQ- Archives du coroner, Cour des sessions de la paix du greffe de Québec, Québec, TP12, S1, SS26, dossier n°132, 3 août 1915.

³⁷⁷ BANQ- Archives du coroner, Cour des sessions de la paix, Québec, TP12, S1, SS26, SSS1, dossier n°16038, 18 octobre 1957.

³⁷⁸ BANQ- Archives du coroner, Cour des sessions de la paix, Montréal, TL32, S26, SS1, dossier n°134, 12 mai 1893.

veux »³⁷⁹. Dans ces différents cas, nous remarquons une certaine réticence à se faire aider malgré les possibilités de bénéficier d'une aide. Cependant, il ne s'agit pas d'un refus total car les trois cas acceptent finalement de recevoir de l'aide.

Peu de cas manifestaient clairement un refus total de se faire soigner. Dans un cas, son épouse a déclaré : « *il faisait une dépression nerveuse depuis 15 jours et qu'il ne voulait pas se faire soigner* » or que « *deux ans auparavant, il avait également souffert de dépression nerveuse et il avait été traité et s'était rétabli, mais **cette fois, il ne voulait pas se faire soigner*** »³⁸⁰. Ce refus de se faire aider se situe également dans l'aide des proches comme ce cas où le frère du suicidé témoigne : « *comme je savais qu'il était indisposé je suis venu vers les sept heures. Je suis allé dans la grange et j'y ai trouvé le défunt qui m'a paru vouloir se cacher. **J'ai voulu le ramener à la maison, il a refusé il m'a dit de m'en aller** et dire à sa mère qu'il était allé dans le champ* ». Il est à préciser que l'homme s'est suicidé dans la demi-heure qui a suivi³⁸¹. Un autre cas refuse l'aide mais cette fois « économique » de son fils : « *Le lendemain, il m'a paru plus triste en me disant qu'il n'y a **plus moyen d'arranger son affaire** car l'acquéreur de sa terre lui demandait 400 piastres de bonus, je lui ai offert de payer ce bonus mais **il a dit que c'était trop de valeur pour moi*** »³⁸². Nous pouvons donc voir que l'expression claire et nette d'un refus de se faire aider est plutôt rare dans notre corpus.

Concernant la recherche d'aide, un seul cas la demandait : « *il souffrait de maux de côté* » ; « *il se faisait soigner pour ulcères d'estomac* » ; « *Au printemps il m'a parlé qu'il se faisait soigner par le docteur X et **qu'il voulait retourner à l'hôpital*** »³⁸³. Ce cas n'avait fait mention à aucun de ses proches d'un découragement ou d'un désir de s'enlever à la vie et « *était juste tanné car il n'était pas capable de gagner sa vie à cause de mon mauvais état de santé* ». Rien ne fait état de quelconque trouble mental dans le dossier et il avait des antécédents de consultation à l'hôpital : « *il fut hospitalisé à la clinique X 8 à 10 jours* » pour ses maux de côté.

³⁷⁹ BANQ- Archives du coroner, Cour du banc du roi/ de la reine, Montmagny, TP9, S17, SS26, dossier n°678, 14 octobre 1887.

³⁸⁰ BANQ- Archives du coroner, Cour des sessions de la paix, Chicoutimi, TP12, dossier n° r30-11-67, 30 novembre 1967.

³⁸¹ BANQ- Archives du coroner, Cour des sessions de la paix, Montréal, TL32, S26, SS1, dossier n° 301, 25 avril 1900.

³⁸² BANQ- Archives du coroner, Cour du banc du roi/ de la reine, Montmagny, TP9, S17, SS26, dossier n°678, 14 octobre 1887.

³⁸³ BANQ- Archives du coroner, Cour des sessions de la paix, Québec, TP12, S1, SS26, SSS1, dossier n° 18056, 13 septembre 1960.

§3.1. Le mutisme

Un élément mis en lumière par l'analyse concernant l'aide est le mutisme avant le geste suicidaire revenant dans 9 cas (24%). En effet, dans ces cas, les témoignages des proches et/ou des médecins font état de l'état taciturne des défunts. Rappelons que la masculinité traditionnelle impose aux individus de ne pas réclamer d'aide en cas de détresse mentale³⁸⁴ et que les hommes adopteraient des stratégies inhibitrices comme la non-utilisation de services de santé par exemple dans l'objectif de nier et dissimuler les symptômes dévoilant leurs problèmes³⁸⁵. Nous pouvons concevoir le mutisme comme une stratégie de ce genre car le mutisme consiste à garder le silence, à refuser de parler et est donc un refus d'exprimer ses troubles.

Ce phénomène de silence s'observe donc dans les témoignages des proches du défunt : « *il était **taciturne et jongleur*** »³⁸⁶ ; « *depuis le retour de l'hôpital, il était **plutôt taciturne, ne tenait aucun discours** et c'est précisément cela qui le fatiguait le plus. Il répondait tout juste à nos questions* »³⁸⁷. Un autre cas, selon son épouse : « *il était triste et **ne parlait plus depuis huit jours*** » et selon une connaissance : « *il n'était plus le même homme, **ne répondait pas quand on lui parlait*** »³⁸⁸. D'autres extraits de cas montrent bien ce mutisme : « *souffrant depuis quelques temps et **très taciturne*** » ; « *souvent, **on lui parlait sans avoir de réponse**, il n'avait pas l'air de nous comprendre* » ; « *le défunt **cherchait à se cacher quand il y avait du monde*** »³⁸⁹ ; « *il **ne parlait pas sans qu'on lui parle*** »³⁹⁰ ; « *le défunt était **beaucoup plus taciturne** depuis une dizaine de jours* »³⁹¹ ainsi que : « *la nuit dernière, **il ne m'a pas dit un seul mot du soir au matin*** »³⁹².

³⁸⁴ M. ALSTON et J. KENT, «The Big Dry: The link between rural masculinities and poor health outcomes for farming men», *op.cit.*, pp.137-138.

³⁸⁵ P. BOUCHARD, V. DESBIENS, M.A. MORIN et G. TREMBLAY, *Conflits de rôle de genre et dépression chez les hommes*, *op.cit.*, p. 9.

³⁸⁶ BANQ- Archives du coroner, Cour des sessions de la paix, Québec, TP12, S1, SS26, SSS1, dossier n° 19730, 2 novembre 1961.

³⁸⁷ BANQ- Archives du coroner, Cour des sessions de la paix, Québec, TP12, S1, SS26, SSS1, dossier n°16038, 18 octobre 1957.

³⁸⁸ BANQ- Archives du coroner, Cour des sessions de la paix, Montréal, TL32, S26, SS1, dossier n°134, 12 mai 1893.

³⁸⁹ BANQ- Archives du coroner, Cour du banc du roi/ de la reine, Montmagny, TP9, S17, SS26, dossier n°357, 3 juin 1884.

³⁹⁰ BANQ- Archives du coroner, Cour du banc du roi/ de la reine, Montmagny, TP9, S17, SS26, dossier n°717, 16 mars 1892.

³⁹¹ BANQ- Archives du coroner, Cour du banc du roi/ de la reine, Greffe de Trois-Rivières, Trois-Rivières, TP9, S3, SS26, SSS1, dossier n° 62, 23 janvier 1896.

³⁹² BANQ- Archives du coroner, Cour du banc du roi/ de la reine, Montmagny, TP9, S17, SS26, dossier n°143, 16 novembre 1905.

Les témoignages de médecins l'illustrent également dans certains cas : « *je n'ai pu en retirer aucune parole bonne* »³⁹³ et : « *ne parlait pas, avait l'air occupé* »³⁹⁴.

§3.2. La volonté de mourir

Un élément revenant souvent lors de l'analyse des dossiers est le fait que 30% des cas (11/34) exprimaient un désir de mourir ou de quitter ce monde, même lorsqu'ils avaient bénéficié d'un service d'aide auparavant. Ce désir était souvent transmis à leurs proches (tous les témoignages ci-dessous proviennent de proches) : « *Dans le cours de la journée de mercredi dernier (le mercredi avant le suicide), je travaillais avec le défunt et il m'a dit à plusieurs reprises que c'était mieux pour lui de disparaître qu'il allait être un déshonneur pour la famille* »³⁹⁵ ; « *depuis l'été dernier à plusieurs reprises il a témoigné le désir de se pendre et je me suis aperçu que son intelligence diminuait(...) depuis longtemps il était toujours triste et me disait qu'il aimerait mieux ne pas être dans le monde que d'y être* »³⁹⁶ ; « *il répétait souvent qu'on était mieux mort* »³⁹⁷ ; « *A ma connaissance, il n'était pas revenu à son naturel depuis 1 année d'être hospitalisée, il disait qu'il serait heureux de mourir, il se trouverait un trou qu'il se jetterai dedans. Depuis son hospitalisation, il n'avait pas reparlé de cela, il était plutôt taciturne et ne tenait aucun discours (...)* »³⁹⁸.

Un cas que nous avons tout de même classé dans cette catégorie est ambigu car le témoignage dit ceci : « *je connaissais depuis quelques années monsieur X et je sais qu'il était porté déjà à des idées noires, tristes et s'est probablement pris de découragement (...)* »³⁹⁹. Le terme « idées noires » est très large et peut être interprété de différentes manières. Nous l'avons interprété comme témoignant d'une certaine volonté de mourir mais cela reste ambigu.

³⁹³ BANQ- Archives du coroner, Cour des sessions de la paix, Montréal, dossier n° 850, 3 juin 1931.

³⁹⁴ BANQ- Archives du coroner, Cour du banc du roi/ de la reine, Montmagny, TP9, S17, SS26, dossier n°357, 3 juin 1884.

³⁹⁵ BANQ- Archives du coroner, Cour du banc du roi/ de la reine, Montmagny, TP9, S17, SS26, dossier n°678, 14 octobre 1887.

³⁹⁶ BANQ- Archives du coroner, Cour du banc du roi/de la reine- Greffe de Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu, TP9, S15, SS26, dossier n°164, 1 juillet 1889.

³⁹⁷ BANQ- Archives du coroner, Cour du banc du roi/de la reine- Greffe de Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu, TP9, S15, SS26, dossier n° 12, 21 juin 1911.

³⁹⁸ BANQ- Archives du coroner, Cour des sessions de la paix, Québec, TP12, S1, SS26, SSS1, dossier n°16038, 18 octobre 1957.

³⁹⁹ BANQ- Archives du coroner, Cour du banc du roi/ de la reine, Montmagny, TP9, S17, SS26, dossier n°717, 16 mars 1892.

Certains agriculteurs avaient déjà commis une tentative de suicide : « *Il y a trois ans, il avait **tenter de s'ôter la vie**, depuis ce temps, il se faisait traiter* »⁴⁰⁰ ; « *dans le courant de l'été dernier, le défunt a **essayé de s'empoisonner avec du vert de paris*** »⁴⁰¹.

Concernant les réactions des acteurs sociaux quant à l'expression de ces envies de disparaître, ceux-ci ne voyaient pas spécialement de quoi s'inquiéter comme dans les cas où : « *il avait à plusieurs reprises parlé de se pendre **mais jamais d'une manière pour nous faire croire qu'il était sérieux**. Il avait encore assez de bon sens pour comprendre que s'ôter la vie est un grand péché et il était très pieux* »⁴⁰² ; « *mon fils était souffrant depuis quelques temps et très taciturne, il lui arrivait souvent de me dire qu'il serait mieux mort que vivant mais **je n'ai jamais soupçonner qu'il pourrait s'ôter la vie*** »⁴⁰³ et : « *Il nous disait quelques fois je disparaîtrai et vous me chercherez et vous ne me trouverez pas. Il a dit ces mots là 2 fois durant les 8 mois que je reste ici- je ne me suis pas arrêté à ces paroles car **je ne les prenais pas au sérieux*** »⁴⁰⁴. Dans certains cas, les proches exprimaient des préoccupations quant à l'avenir de la personne défunte : « *il disait souvent qu'il voulait se voir mort,(...) **nous le surveillions continuellement*** »⁴⁰⁵.

La manifestation du désir de mourir n'était pas reliée à un quelconque autre thème comme la recherche ou le refus d'aide et se retrouvait dans les dossiers sans suivre de schéma spécifique. Les défunts exprimaient leurs envies de mourir davantage à leurs familles qu'aux médecins. Nous pouvons observer le caractère tabou que présentait le suicide à l'époque à travers ce témoignage : « *(...) Il avait encore assez de bon sens pour comprendre que s'ôter la vie est un grand péché et il était très pieux* »⁴⁰⁶.

⁴⁰⁰ BANQ- Archives du coroner, Cour des sessions de la paix, Montréal, dossier n° 850, 3 juin 1931.

⁴⁰¹ BANQ- Archives du coroner, Cour du banc du roi/ de la reine, Greffe de Trois-Rivières, Trois-Rivières, TP9, S3, SS26, SSS1, dossier n° 62, 23 janvier 1896.

⁴⁰² BANQ- Archives du coroner, Cour des sessions de la paix, Montréal, TL32, S26, SS1, dossier n° 472, 5 octobre 1897.

⁴⁰³ BANQ- Archives du coroner, Cour des sessions de la paix, Montréal, TL32, S26, SS1, dossier n° 301, 25 avril 1900.

⁴⁰⁴ BANQ- Archives du coroner, Cour du banc du roi/ de la reine, Montmagny, TP9, S17, SS26, dossier n°717, 16 mars 1892.

⁴⁰⁵ BANQ- Archives du coroner, Cour des sessions de la paix du greffe de Québec, Québec, TP12, S1, SS26, dossier n°132, 3 août 1915.

⁴⁰⁶ BANQ- Archives du coroner, Cour des sessions de la paix, Montréal, TL32, S26, SS1, dossier n° 472, 5 octobre 1897.

§3.3. Éléments pertinents

Nous pouvons observer que l'aide est bien présente dans le corpus malgré la présence non négligeable de rejet de celle-ci, que ce soit clairement établi par le refus, de manière plus nuancée par les cas ayant jonglé entre demande et rejet ou, plus implicitement, par le mutisme. En effet, un nombre notable de cas avait des antécédents de demande d'aide ainsi que d'aide reçue. Néanmoins, il reste une certaine prédominance du refus, qu'il soit explicite ou implicite. En effet, de nombreux cas ont des services d'aide disponibles mais choisissent de ne pas les utiliser. Cela peut se voir notamment par la stratégie de mutisme, utilisée même lorsque l'agriculteur est face à un médecin. Cela corrobore les éléments attestant qu'il y a un frein à la demande d'aide chez les agriculteurs mais qu'elle n'est pas totalement absente comme l'ont démontré Booth et Oliffe dans leurs études respectives⁴⁰⁷. Nous voyons également par-là que les normes valorisées par la masculinité traditionnelle s'appliquent à des degrés différents selon chacun et qu'elles ne s'imposent pas systématiquement à tous les agriculteurs.

Tout comme dans l'analyse sur le travail et le succès économique, malgré la présence de certains éléments, nous ne trouvons pas de traces des normes valorisées par la masculinité traditionnelle de manière explicite dans les discours des acteurs sociaux contenus dans les dossiers. En effet, nous n'avons pas accès au discours direct des suicidés donc nous ne pouvons pas être totalement certains de leur adhérence aux normes de la masculinité traditionnelle et si leur refus ou acceptation d'aide sont directement reliés à cette adhérence. Néanmoins, nous pouvons percevoir le mutisme comme une stratégie d'inhibition des comportements de recherche d'aide en choisissant de ne pas s'exprimer et donc de ne pas montrer et dire qu'il y a un problème. Nous pouvons également retrouver la norme d'importance accordée au travail et son impact lorsque les troubles survenant dans cette sphère sont directement cités comme source de l'altération mentale.

La piste de réflexion sur le stoïcisme et l'autonomie de Jackson, Judd et Komiti se reflète dans nos cas notamment par le fait que beaucoup d'individus ne souhaitaient pas communiquer leur mal-être à autrui (mutisme) et que le corpus ne contient pas de témoignages faisant état

⁴⁰⁷ N. BOOTH, M. BRISCOE et R. POWELL, «Suicide in the farming community: methods used and contact with health services», *op.cit.*, p.643.; J.L. BOTTORFF, K. HOYAK, J.L. JOHNSON, J.S. OGRODNICZUK et J.L. OLIFFE, «You feel like you can't live anymore: Suicide from the perspectives of Canadian men who experience depression», *op.cit.*, pp. 508-513.

d'une crainte d'être stigmatisé ou d'une peur d'être jugé. Cependant, l'absence de trace de stigmatisation dans les témoignages provient peut-être de la manière dont ces derniers sont recueillis (de manière non-directive). De plus, compte tenu du contexte de l'époque, la notion de stigma n'était peut-être pas autant étudiée et présente dans les esprits que de nos jours.

Pour terminer l'analyse, nous avons décidé d'examiner les verdicts ainsi que les moyens utilisés afin de se donner la mort.

§5. Les verdicts

La mention d'aliénation mentale revient beaucoup dans les verdicts. Malgré l'absence de traces d'aliénation dans le dossier et dans les dires des acteurs sociaux, l'aliénation mentale et le moment de folie sont énormément mentionnés dans les verdicts. En effet, 25 dossiers sur 31 (3 dossiers sur 34 ne contiennent pas de verdict), soit 80% des cas, évoquent l'aliénation mentale. Le reste des verdicts est varié avec la mention du moyen ou juste le terme « suicide ».

Ceci est expliqué par le contexte de l'époque. Rappelons que les cas de suicides de notre corpus se situent entre 1845 et 1967, époque où le suicide était tabou (cet extrait de témoignage le montre : « *Il avait encore assez de bon sens pour comprendre que s'ôter la vie est un grand péché* »⁴⁰⁸) et passible de sanctions sur le défunt et sur la famille. L'altération de la santé mentale au moment du geste était souvent utilisée comme justification par le coroner, même dans les cas où il n'y avait clairement pas à l'invoquer, afin de dédouaner le défunt ou d'éviter les conséquences néfastes sur ce dernier ou sa famille⁴⁰⁹. Un cas démontre bien cette inclusion permanente de l'aliénation mentale dans le verdict. Dans ce dernier, le défunt est décrit comme « joyeux » la veille de la mort. « *Il ne m'a jamais dit qu'il était découragé ou qu'il s'enlèverait la vie* » ; « *il se faisait soigner pour ulcères d'estomac* » ; « *Au printemps il m'a parlé qu'il se faisait soigner par le docteur X et qu'il voulait retourner à l'hôpital* » ; « *Il était tanné car il n'était pas capable de gagner sa vie à cause de sa mauvaise santé* »⁴¹⁰. Un autre cas, selon son

⁴⁰⁸ BANQ- Archives du coroner, Cour des sessions de la paix, Montréal, TL32, S26, SS1, dossier n° 472, 5 octobre 1897.

⁴⁰⁹ A. CELLARD, É. CHAPDELAINE et P. CORRIVEAU, « Des menottes sur des pansements » : La décriminalisation de la tentative de suicide dans les tribunaux du Québec entre 1892 et 1972 », *Canadian Journal of Law and Society/La Revue Canadienne Droit et Société*, 2013, p.88. ; J.F. CAUCHIE, P. CORRIVEAU et B. HAMEL, «Croyez surtout pas que j'ai perdu la tête»: quand les lettres d'adieu de suicidés québécois défient les verdicts du coroner », *Frontières*, 2017, p. 3.

⁴¹⁰ BANQ- Archives du coroner, Cour des sessions de la paix, Québec, TP12, S1, SS26, SSS1, dossier n° 18056, 13 septembre 1960.

frère : « le défunt a dit en ma présence et celle du médecin qu'il avait pris du vert de paris **de son chef** et cela par deux fois (...) »⁴¹¹. Dans ce cas-là, il y a juste mention de la tristesse du défunt dans les témoignages mais pas de trouble ou d'aliénation mentale. Rien n'indique dans ces dossiers que le défunt avait un quelconque souci de santé mentale et, pourtant, le verdict maintient que le suicide s'est produit dans un moment d'aliénation mentale.

Au contraire, dans certains cas, les éléments du dossier font effectivement penser à un trouble mental. Le cas est celui d'un homme qui a tenté de tuer sa femme avant de mettre fin à ses jours. Selon sa femme : « *j'ai toujours fait bon ménage avec mon mari (...). Il était toujours charmeur (...). Mon mari n'était pas jaloux et ne montré pas de mauvaise humeur contre moi* ». Néanmoins, celle-ci témoigne également : « *depuis le printemps dernier, mon mari n'était plus le même, il était abattu. Depuis 2 ou 3 semaines, il ne dormait presque pas. Il disait qu'il ne savait pas ce qu'il avait* ». Selon un autre témoin : « *depuis le printemps, l'état mental m'a paru diminué* »⁴¹². Nous voyons par cet exemple que, malgré l'absence d'un diagnostic officiel d'aliénation mentale et juste par la présence de différents témoignages l'évoquant, le coroner a tout de même prononcé un verdict de suicide dans un moment d'aliénation mentale. Cela démontre bien la facilité et la normalité de la prononciation de tels verdicts avant la décriminalisation du suicide.

Un dossier est intéressant car il se différencie par le fait que son verdict soit le suivant : « *s'est suicidé dans un moment d'aliénation mentale. Il a été poussé à s'ôter la vie par le découragement causé par les mauvais traitements qu'il a subi depuis trois mois de la part de sa femme* ». La femme témoigne : « *je voulais envoyer mon mari faire un voyage. Depuis le mois de septembre dernier, je ne vivais pas en bonne intelligence avec lui. Je lui refusais de temps en temps les rapprochements sexuels* »⁴¹³. Elle atteste également l'avoir frappé plusieurs fois et avoir essayé de l'attacher. Ce cas, bien qu'intéressant, fait encore une fois émerger la limite de l'interprétation du chercheur. En effet, au regard des masculinités, nous pourrions avancer que la norme selon laquelle l'homme est en position dominante par rapport à la femme n'est pas atteinte (au vu des traitements que l'homme subit de la part de sa femme) et que cela

⁴¹¹ BANQ- Archives du coroner, Cour du banc du roi/ de la reine, Montmagny, TP9, S17, SS26, dossier n°678, 14 octobre 1887.

⁴¹² BANQ- Archives du coroner, Cour du banc du roi/ de la reine, Montmagny, TP9, S17, SS26, dossier n°143, 16 novembre 1905.

⁴¹³ BANQ- Archives du coroner, Cour du banc du roi/ de la reine, Greffe de Saint-Hyacinthe, TL257, S1, SS26, SSS1, dossier n° 9, 19 novembre 1894.

a créé un conflit identitaire chez l'homme qui a mis fin à ses jours. Néanmoins, nous jugeons que cela serait de la surinterprétation et nous avons choisis de ne pas analyser ce cas au regard des normes promues par la masculinité traditionnelle. Nous souhaitons tout de même l'inclure dans notre corpus afin de montrer les risques présents lors de l'analyse des discours d'acteurs sociaux.

§6. Les moyens

Concernant les moyens de suicide utilisés, c'est la pendaison qui revient le plus avec 25/34 cas (73%). Ensuite viennent les armes à feu (4), suivies de l'exsanguination (2), de l'empoisonnement (2) et d'un cas spécifique qui s'est fait sauter la tête à l'aide d'un bâton de dynamite. Ces éléments rejoignent les informations présentes sur Statistiques Canada qui attestent que, tant chez les hommes que chez les femmes, le moyen de suicide le plus utilisé est la pendaison⁴¹⁴. Au-delà de la domination de la pendaison comme moyen utilisé, les armes à feu viennent en second lieu, ce qui rejoint ce qu'énonçaient Tait et Carpenter sur le fait que les hommes auraient tendance à utiliser des moyens plus masculins (comme les armes à feu) afin de se donner la mort⁴¹⁵.

Section 4. Conclusion de l'analyse

En conclusion de cette analyse, nous avons pu observer la présence des normes valorisées par la masculinité traditionnelle dans les témoignages des acteurs sociaux sur le suicide des agriculteurs. L'impact négatif de la norme associée à l'importance du travail et du succès économique se dégageait plus distinctement que celle associée à l'aide et sa recherche. En effet, nous voyons de manière claire l'impact négatif que les perturbations dans la dimension du travail et du succès économique ont sur la santé mentale des agriculteurs. Concernant l'aide, cela est plus nuancé et un nombre non-négligeable de cas en a demandé ou bénéficié (même après l'avoir rejeté dans un premier temps) malgré l'existence de la norme inhibant les comportements de recherche d'aide. De plus, le rejet explicite de l'aide était assez rare dans le corpus tandis que le rejet implicite par le mutisme était plus fréquent.

⁴¹⁴ MINISTRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (Québec), « Statistiques de santé et de bien être selon le sexe-Tout le Québec », disponible sur : <https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/statistiques-donnees-sante-bien-etre/statistiques-de-sante-et-de-bien-etre-selon-le-sexe-volet-national/deces-par-suicide-selon-le-moyen-utilise/> (consulté le 15 mars 2023).

⁴¹⁵B. CARPENTER et G. TAIT, « Firearm suicide in Queensland », *op.cit.*, p.84.

La forte présence de la dégradation de la santé mentale dans les dossiers nous permet de confirmer le fait que la pratique du métier d'agriculteur peut entraîner une grande détresse psychologique. Nous pouvons également avancer que cette dernière survient de manière rapide dès que la norme impliquant le succès économique au travail n'est pas respectée. En effet, les réactions des agriculteurs sont virulentes lorsqu'un problème survient dans cette dimension-là.

En revanche, malgré sa présence dans la littérature, nous ne retrouvons pas la trace de la peur du jugement d'autrui et d'être stigmatisé dans les dossiers. Nous pouvons associer cela à la manière dont sont construits les dossiers. En effet, les cas reprennent des témoignages spontanés d'individus ayant vécu entre dans les années 1763 et 1986. Ces derniers n'avaient peut-être pas intégré les mêmes notions que des individus vivant au 21^{ème} siècle. Les stigmas et l'étude de ces derniers n'étaient pas aussi développés et présents dans les esprits à cette époque. Nous suggérons dès lors, si la piste de la crainte d'être stigmatisé veut être explorée, de mettre en place une analyse différente, pourquoi pas sous la forme d'entretiens semi-directifs menés auprès d'acteurs sociaux d'un corpus différent.

Lors de l'analyse de notre corpus, nous n'avons pas retrouvé de discours directs sur les normes valorisées par la masculinité traditionnelle de la part des différents acteurs sociaux. Par conséquent, l'interprétation du chercheur est présente et susceptible de teinter l'analyse. Il convient donc, lors de la réalisation d'analyses de ce type, de veiller à ne pas surinterpréter les témoignages des acteurs sociaux.

Conclusion

En conclusion, le métier d'agriculteur est une profession dans laquelle les hommes sont surreprésentés, nécessitant un grand investissement et qui mélange étroitement la vie professionnelle et la vie personnelle. Il s'agit d'une occupation stressante du fait des différents facteurs et obligations auxquels les agriculteurs doivent faire face. Les agriculteurs proviennent le plus souvent du milieu rural, environnement dans lequel certaines formes de masculinités sont présentes.

La forme de masculinité présente dans le milieu rural et parmi les agriculteurs est la masculinité traditionnelle. Cette dernière impose certaines normes à suivre afin d'atteindre les standards qu'elle fixe. Ces normes à respecter sont : la force physique, le stoïcisme, la résistance à la souffrance et à l'adversité, l'importance du travail et le succès économique en découlant, l'inhibition de la demande d'aide en cas de difficulté ou détresse mentale ainsi que la capacité à s'en sortir seul. Les normes ne s'imposent pas d'elles-mêmes et il faut que l'individu adhère aux idéaux de la masculinité traditionnelle pour que ces dernières s'appliquent à lui.

La volonté d'atteindre les hauts standards de masculinité par le respect des normes est source de détresse mentale chez les agriculteurs. Ces affections sont induites par la crise identitaire que fait l'individu lorsqu'il n'arrive pas à atteindre les standards fixés par les normes. Cette détresse mentale est susceptible d'évoluer vers l'apparition d'une dépression, elle-même facteur prédictif du suicide. Le suicide, tout comme les masculinités, est fort lié au genre. Au Canada, le taux de suicide des hommes est trois fois supérieur à celui des femmes et, comme l'ont énoncé Des Rivières-Pigeon et Roy, les différentes étapes de la crise suicidaire correspondent à différentes normes masculines⁴¹⁶.

Nous nous sommes inspirés de plusieurs auteurs ayant théorisé sur le suicide par excès de normes, à savoir le suicide fataliste⁴¹⁷, notamment de Nicolas Deffontaines qui a abordé l'excès de normes chez les agriculteurs en émettant l'idée que « *la superposition des scènes domestique et professionnelle au sein des maisonnières exploitantes* » crée un contrôle normatif étroit

⁴¹⁶ C. DES RIVIERES-PIGEON et P. ROY, « Je n'ai pas de honte à avoir besoin d'aide : la négociation des normes masculines chez les hommes suicidaires », *op.cit.*, pp.56-58.

⁴¹⁷ N. DEFFONTAINES, « Le suicide fataliste revisité. Les agriculteurs : une loupe sociale pour l'étude de ce type oublié », *op.cit.*, p.117. ; C. LEMIEUX, *La sociologie sur le vif*, *op.cit.*, p.98. ; A. ALIVERDINIA et W. PRIDEMORE, « Women's Fatalistic Suicide in Iran. A Partial Test of Durkheim in an Islamic Republic », *op.cit.*, pp. 315-317.

accompagné de « *relations ambivalentes entre les générations caractérisées par de profonds tiraillements normatifs* »⁴¹⁸. De notre côté, nous avons adapté son idée sur les normes, en l'appliquant aux normes valorisées par la masculinité traditionnelle, en émettant l'hypothèse que celles-ci soumettaient les agriculteurs y adhérant (et voulant atteindre les standards masculins) à des pressions entraînant des réactions impactant de manière négative leur santé mentale et pouvant mener, à terme, à leur suicide.

Nous avons analysé 34 cas d'agriculteurs s'étant suicidés entre les années 1763 et 1986 au Québec mis à notre disposition grâce à l'accès à la banque de données de l'équipe « Sociologie historique du suicide au Québec » (SHSQ). Le plus ancien dossier date de 1845 et le plus récent de 1967. Notre but était de trouver des traces des normes valorisées par la masculinité traditionnelle dans les différents témoignages des acteurs sociaux contenus dans les dossiers et voir si ces dernières avaient effectivement un impact sur la santé mentale ainsi que sur le suicide des agriculteurs du corpus.

Au terme de notre analyse, nous avons pu observer la présence de ces normes dans notre corpus. La norme qui s'est le plus démarquée est celle prônant l'importance du travail et le succès économique qui en découle. En effet, elle s'est retrouvée dans près de la moitié des cas. Dans ces derniers, les témoignages des acteurs sociaux faisaient état de l'importance que les suicidés accordaient à leur profession ainsi que les perturbations mentales qu'un échec survenu dans cette sphère pouvait engendrer. Les difficultés au travail entraînaient ainsi une grande détresse psychologique et, dans certains cas, le trouble au travail était directement cité comme cause de l'aliénation mentale.

Les autres normes interreliées se dégageant à la lumière de l'analyse sont celles inhibant les comportements de recherche d'aide en cas de détresse psychologique. Dans le corpus, cela est davantage nuancé. En effet, bien qu'il y ait des traces de rejet de l'aide et d'absence de communication du mal-être notamment par le mutisme, un nombre non négligeable de cas avait des antécédents d'aide reçue, réclamait de l'aide ou acceptait celle qu'on leur proposait. Cela corrobore ce que d'autres études avaient déjà relevé sur le fait que l'inhibition de la recherche d'aide n'est pas totale. L'aide reçue peut être formelle (experts, institutions, ...) ou informelle (entourage).

⁴¹⁸ N. DEFFONTAINES, « Le suicide fataliste revisité. Les agriculteurs : une loupe sociale pour l'étude de ce type oublié », *op.cit.*, p.116.

Plusieurs études avaient relevé que la peur d'être stigmatisé était une motivation à ne pas réclamer de l'aide en cas de difficulté. Malgré cela, nous n'avons pas trouvé de traces de cette peur dans notre corpus. Nous pensons que cette absence est peut-être due à la manière dont les témoignages des acteurs sociaux étaient collectés. En effet, il s'agit de témoignages assez spontanés et l'étude des stigmas n'était peut-être pas aussi développée qu'à notre époque. Nous suggérons donc, si la présence ou l'absence des stigmas veut être étudiée, de recourir à une autre méthode d'analyse, sous la forme d'entretiens semi-directifs auprès des proches des suicidés d'un autre corpus.

Les résultats obtenus lors de l'analyse nous permettent de dire que l'adhérence trop forte aux normes valorisées par la masculinité traditionnelle et la volonté d'atteindre les standards entraînent des conséquences néfastes sur la santé mentale des agriculteurs y adhérant. La dégradation de la santé mentale est un tremplin vers le suicide, cette dernière accentuant les risques de passage à l'acte. Les normes valorisées par la masculinité traditionnelle peuvent bel et bien avoir un impact sur la santé mentale et le suicide des agriculteurs mais seulement si ceux-ci y adhèrent de manière forte. En effet, nous pensons que cette adhésion peut être considérée comme un spectre. Un agriculteur accordant énormément d'importance au travail et au succès économique et qui sera fort affecté mentalement par le vécu de difficultés n'adoptera pas forcément une stratégie de rejet d'aide. Le suicide est avant tout un processus multifactoriel et, si les normes peuvent entraîner la dégradation de la santé mentale, elle-même influençant le passage à l'acte, ces dernières ne peuvent pas être citées comme cause directe.

Un des objectifs de la recherche était de faire avancer les connaissances sur un sujet assez tabou et pourtant bien réel : le suicide des agriculteurs. Cette meilleure compréhension obtenue grâce à l'analyse du lien entre les masculinités et ce phénomène pourrait permettre l'aménagement du modèle de la masculinité traditionnelle afin que ceux qui y adhèrent privilégient davantage l'accès au soin⁴¹⁹. Oliffe l'énonce: « *par une meilleure compréhension et mobilisation de ce que nous savons sur la manière dont les hommes construisent leur masculinité avec un regard particulier sur l'expérience et les réactions aux idéations*

⁴¹⁹ G. BELTRAN, « Explications et modes de justification du renoncement aux soins dans une population ruralo-agricole. Rôles et ajustements d'un modèle de masculinité traditionnelle », *op.cit.*, pp.103-104.

*suicidaires, nous espérons sincèrement contribuer à résoudre le problème de suicide chez les hommes »*⁴²⁰.

Nous adhérons particulièrement aux propositions de Roy, Tremblay, Robertson et Houle qui insistent sur l'importance de travailler sur l'image de « *l'agriculteur acharné au travail* » et de rendre les pauses dans l'activité acceptables. Il existe déjà des services communautaires permettant aux agriculteurs de prendre des pauses de temps en temps grâce à un système de remplacement⁴²¹. Nous pensons qu'une promotion de tels services pourrait avoir un impact positif sur la norme de masculinité traditionnelle imposant aux agriculteurs de se tuer au travail. Néanmoins, cette étude se concentre sur les stigmas attachés aux pauses dans le travail et, dans notre étude, nous n'avons pas trouvé de traces de stigmas. Nous suggérons à nouveau, si la piste de la crainte d'être stigmatisé veut être explorée, de mettre en place une analyse différente.

Concernant la théorie du suicide fataliste dans la profession, nous proposons une piste de réflexion consistant à l'appliquer à d'autres métiers que celui de l'agriculteur. Cette idée avait déjà été émise par Nicolas Deffontaines qui proposait de tester sa théorie dans le monde des salariés⁴²². De plus, rappelons que l'idée selon laquelle les normes trop exigeantes ont des effets négatifs sur le bien-être a déjà été utilisée pour analyser d'autres vagues de suicide comme Lemieux l'avait fait pour les usines Renault⁴²³. Nous proposons donc de tester l'hypothèse selon laquelle les normes trop exigeantes ont des effets néfastes sur la santé mentale et, par conséquent, poussent au suicide à d'autres professions ou situations dans un objectif d'amélioration de bien-être.

Comme nous l'avons évoqué dans les limites de notre recherche, les dossiers de notre corpus sont anciens et datent d'une autre génération. Depuis lors, il y a eu une évolution des mentalités. Cela se traduit par « *une tendance actuelle en recherche qui consiste à déconstruire le carcan rigide des normes masculines traditionnelles, de mieux connaître les forces et les capacités des hommes et de capitaliser sur celles-ci pour favoriser l'engagement des hommes*

⁴²⁰ J.L. BOTTORFF, K. HOYAK, J.L. JOHNSON, J.S. OGRODNICZUK et J.L. OLIFFE, « You feel like you can't live anymore: Suicide from the perspectives of Canadian men who experience depression », *op.cit.*, p.512.

⁴²¹ J. HOULE, S. ROBERTSON, P. ROY et G. TREMBLAY, « Do it all by myself: A salutogenic approach of masculine health practice among farming men coping with stress », *op.cit.*, pp.1543-1544.

⁴²² N. DEFFONTAINES, « Le suicide fataliste revisité. Les agriculteurs : une loupe sociale pour l'étude de ce type oublié », *op.cit.*, p.127.

⁴²³ C. LEMIEUX, *La sociologie sur le vif*, *op.cit.*, p.98.

dans leur santé et leur bien-être »⁴²⁴. C'est pour cette raison que nous encourageons la mise en place d'une analyse semblable dans un corpus plus récent (rappelons que la base de données contiendra des dossiers datant de 1987 à 2016) afin d'observer si des changements au niveau de l'application des normes valorisées par la masculinité traditionnelle sont effectivement détectables et si les politiques telles que les travailleurs et travailleuses de rang sont efficaces en termes de bien-être. De plus, l'analyse d'un corpus plus récent contenant peut-être des femmes agricultrices permettrait d'observer la manière dont les normes valorisées par la masculinité traditionnelle s'appliquent à elles (si elles s'appliquent). La présente recherche pourrait donc servir de base à la réalisation d'autres études.

⁴²⁴ P. ROY, « La sociologie du genre : une contribution originale à la compréhension du suicide chez les hommes », *op.cit.*, p.51.

Bibliographie

ALIVERDINIA A. et PRIDEMORE W., « Women's Fatalistic Suicide in Iran. A Partial Test of Durkheim in an Islamic Republic », *Violence Against Women*, 2009, pp. 307-320.

ALLARD M. A. et LAFLEUR G., *Enquête sur la santé psychologique des producteurs agricoles du Québec*, Rapport final présenté à La Coop fédérée, 2006.

ALLEN D. L., HENDRICKS L. R., KEARNEY G. D., RAFFERTY A. P. et TUTOR-MARCOM R., «A cross-sectional study of stressors among farmers in eastern North Carolina», *North Carolina Medical Journal*, 2014, pp.384-392.

ALSTON M. et KENT J., «The Big Dry: The link between rural masculinities and poor health outcomes for farming men», *Journal of Sociology*, 2008, pp. 133-147.

ALSTON M., «Rural male suicide in Australia», *Social science & medicine*, 2012, pp. 515-522.

ANNES A. et HANDFIELD M., « Jeunes agriculteurs hors cadre familial. Les masculinités pour éclairer les nouveaux rapports au métier », *Cahiers du Genre*, 2019, pp.141-163.

ANSART P., « Facteur », in : A. AKOUN (dir.), *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Le Seuil, 1999.

ARENSMAN E., HAWTON K., SARCHIAPONE M., VAN HEERINGEN K., WASSERMAN D., ZALSMAN G. et ZOHAR J., «Suicide prevention strategies revisited: 10-year systematic review», *The Lancet Psychiatry*, 2016, pp .646-659.

BATT-MOILLO A. et CAMPEON A., « Evolution de l'environnement de travail et usure mentale en milieu agricole », *Santé publique*, 2008, pp. 109-119.

BAUDELLOT C., BESSIERE C. et GOLLAC M., *Travailler pour être heureux ? : le bonheur et le travail en France*, Paris, Fayard, 2003.

BAUDELLOT C. et ESTABLET R., *Suicide. L'envers de notre monde*, Paris, Le Seuil, 2006.

BEHERE P. B. et BHISE M. C., « Farmers' suicide: Across culture», *Indian Journal of Psychiatry*, 2009, pp.242-243.

BELL M.M. et CAMPBELL H., «The question of rural masculinities», *Rural sociology*, 2000, pp. 532-546.

BELL M.M., CAMPBELL H. et FINNEY M., *Country boys: Masculinity and rural life*, Pennsylvania, The Pennsylvania University State University Press, 2006.

BELTRAN G., « Explications et modes de justification du renoncement aux soins dans une population ruralo-agricole. Rôles et ajustements d'un modèle de masculinité traditionnelle », *Recherches sociologiques et anthropologiques*, 2017, pp. 87-107.

BERG R. L., PARSAIK A. et RUDOLPHI J. M., «Depression, anxiety and stress among young farmers and ranchers: a pilot study», *Community mental health journal*, 2020, pp. 126-134.

BERMAN J., BLANK M., FOX J. C. et ROVNYAK V. G., «Mental disorders and help seeking in a rural impoverished population», *The International Journal of Psychiatry in Medicine*, 1999, pp. 181-195.

BERTOLETE J. M., BILLE-BRAHE U., BURGIS S., DE LEO D. et KERKHOF A., « Definitions of Suicidal Behaviour», in: U. BILLE-BRAHE, D. DE LEO, A. KERKHOF et A. SCHMEDTKE (Eds.), *Suicidal behaviour: Theories and research findings*, Hogrefe & Huber Publisher, 2004, pp. 17-39.

BESNARD P., « Durkheim et les femmes ou le Suicide inachevé », *Revue française de sociologie*, 1973, pp. 27-61.

BEST C., FLEMING S., HOY S., JONES-BITTON A. et MAC TAVISH J., «Stress, anxiety, depression, and resilience in Canadian farmers», *Social psychiatry and psychiatric epidemiology*, 2020, pp.229-236.

BIELECKY A., ETCHES J., MUSTARD C.-A., TJEPKEMA M., WILKINS R. et al., «Suicide mortality by occupation in Canada, 1991-2001», *Canadian Journal of Psychiatry*, 2010, pp. 369-376.

BIZOT D., MOISAN F. et VIENS P. A., *La santé des hommes : Les connaître pour mieux intervenir*, Université du Québec à Chicoutimi, 2013.

BIZOT D., DUPERE S., GUILMETTE D., ROY J. et TREMBLAY G., « Perceptions des hommes québécois de leurs besoins psychosociaux et de santé ainsi que leur rapport aux services », *Masculinité & Société*, 2014, pp.1-47.

Blais D., Bouchard J., de Sainte-Foy C., Roy J., Turcotte M. A. et Tremblay G., *Identité et abandon scolaire selon le genre en milieu collégial : rapport de recherche*, Québec, Cégep de Sainte Foy/ Equipe Masculinités et Société, 2012.

BLANC M., « La ruralité : diversité des approches », *Économie rurale*, 1997, pp. 5-12.

BOLLE DE BAL M., « Sociologie compréhensive, sociologie existentielle, sociologie clinique : une triple reliance sociologique », in : D. JEFFREY et M. MAFFESOLI (Eds.), *La sociologie compréhensive*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2005, pp. 35-44.

BONDY M. et COLE D. C., «Change as a double-edged sword: Ecological farmers' stressors and responses to changes in farming in Grey County, Ontario», *Journal of Rural and Community Development*, 2019, pp.114-131.

BOOTH N., BRISCOE M. et POWELL R., «Suicide in the farming community: methods used and contact with health services», *Occupational and environmental medicine*, 2000, pp. 642-644.

BOOTH N. J. et LLOYD K., «Stress in farmers», *International Journal of Social Psychiatry*, 2000, pp.67-73.

BORDELEAU M., DUMITRU V. et PLANTE N., *Santé mentale et bien-être des adultes québécois : un aperçu à partir de quelques indicateurs-clés. Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (cycle 1.2) : Portrait chiffré*, Québec : Institut de la statistique du Québec, 2010.

Bossard C., Guseva Canu I. et Santin G., *Surveillance de la mortalité par suicide des agriculteurs exploitants : Premiers résultats*, Saint-Maurice, INVS, 2013.

BOTTORFF J. L., HOYAK K., JOHNSON J. L., OGRODNICZUK J. S. et OLIFFE J. L., «You feel like you can't live anymore: Suicide from the perspectives of Canadian men who experience depression», *Social science & medicine*, 2012, pp. 506-514.

BOUCHARD P., DESBIENS V., MORIN M. A. et TREMBLAY G., *Conflits de rôle de genre et dépression chez les hommes*, Canada, Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes, (coll. Etudes et Analyses, n°36), 2007.

BRENT D. A., GUNNELL D., O'CONNOR R. C., OQUENDO M. A., PIRKIS J., STANLEY B. H. et TURECKI G., « Suicide and suicide risk », *Nature reviews Disease primers*, 2019, pp. 1-22.

BRISSON G., *Relation entre l'agriculture et la qualité de vie des communautés rurales et périurbaines*, Québec, Institut national de santé publique du Québec, (coll. Politiques publiques et santé), 2010.

BROOKS-HARRIS J. E., HEESACKER M. et MEJIA-MILLAN C., «Changing men's male gender-role attitudes by applying the elaboration likelihood model of attitude change», *Sex roles*, 1996, pp.563-580.

BROUDIC J. Y., « Le suicide, réalité sociale et réalité psychique », *Le Journal des psychologues*, 2008, pp.58-62.

BRYANT L. et GARNHAM B., «Problematising the suicides of older male farmers: Subjective, social and cultural considerations», *Sociologia Ruralis*, 2014, pp. 227-240.

BYE L. M., «How to be a rural man»: young men's performances and negotiations of rural masculinities», *Journal of Rural Studies*, 2009, pp. 278-288.

CANETTO S. et LESTER D., «Gender, culture and suicidal behavior», *Transcultural Psychiatry*, 1998, pp. 163–190

CARPENTER B. et TAIT G., «Firearm suicide in Queensland», *Journal of Sociology*, 2010, pp. 83–98

CAUCHIE J. F., CORRIVEAU P., LYONNAIS A. et PERREAULT I., « Le suicide dans les enquêtes du coroner au Québec entre 1763 et 1986 : un projet de recherche inédit », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 2016, pp.71-86.

CAUCHIE J. F., CORRIVEAU P. et HAMEL B., « Croyez surtout pas que j'ai perdu la tête »: quand les lettres d'adieu de suicidés québécois défient les verdicts du coroner », *Frontières*, 2017, pp. 1-12.

CAUCHIE J. F., CORRIVEAU P. et PERREAULT I., « Introduction: Prise en charge du suicide: entre crime, troubles mentaux et droit de mourir », *Criminologie*, 2018, pp. 5-12.

CAUCHIE J. F., CORRIVEAU P., LYONNAIS A. et PERREAULT I., « Créer et gérer une banque de données numériques: les défis méthodologiques et éthiques de la construction et de la pérennité de la Plateforme d'analyse de la régulation sociale du suicide au Québec (PARSSQ) », *Bulletin de Méthodologie Sociologique*, 2021, pp. 28-50.

CELERIER S., « La belle vie désespérée des agriculteurs », *Études rurales*, 2014, pp.25-44.

CELLARD A. et CORRIVEAU P., « Éléments pour une sociologie historique du suicide au Québec, 1763-2000 », *Rights and voices: Criminology at the University of Ottawa*, 2010, pp. 255-269.

CELLARD A. et CORRIVEAU P., « 250 ans de suicides au Québec : Les fondations d'une recherche dans les Archives du coroner », *Histoire sociale*, 2013, pp. 205-221.

CELLARD A., CHAPDELAIN E., et CORRIVEAU P., « Des menottes sur des pansements » : La décriminalisation de la tentative de suicide dans les tribunaux du Québec entre 1892 et 1972 », *Canadian Journal of Law and Society/La Revue Canadienne Droit et Société*, 2013, pp.83-98.

CHAGNON F., HOULE J. et MISHARA B., « Le soutien social peut-il protéger les hommes de la tentative de suicide ? », *Santé mentale au Québec*, 2005, pp. 61-84.

CHALMERS R. M., COLEMAN T. J., LEWIS G., SALMON R. L., SOFTLEY P., THOMAS H. V. et THOMAS D. R., «Mental health of British farmers», *Occupational and Environmental Medicine*, 2003, pp. 181-186.

CHARBONNEAU L. et HOULE J., « Suicide, hommes et socialisation », *Frontières*, 1999, pp.62-68.

CHEERS B., et PUGH R., *Rural social work: International perspectives*, Bristol, Policy Press, 2010.

CLEMENT M., COUTO É., DE KONINCK M. et ROY B., « Inégalités de santé et parcours de vie : réflexions sur quelques déterminants sociaux de l'expérience d'hommes considérés comme vulnérables », *Service social*, 2012, pp. 32-54.

CLOKE P., «Whither Rural Studies? », *Journal of Rural Studies*, 1985, pp. 1-9.

COLDWELL I., «New farming masculinities: More than just shit-kickers, we're switched-on farmers wanting to balance lifestyle, sustainability and coin», *Journal of Sociology*, 2007, pp. 87-103.

CONNELL R.W., *Masculinities*, Berkeley et Los Angeles, University of California Press, 1995.

CONNELL R. W. et MESSERSCHMIDT J. W., « Faut-il repenser le concept de masculinité hégémonique ? », *Terrains travaux*, 2015, pp.151-192.

CONGER R-D., ELDER JR G-H., LORENZ F-O. et SWISHER R-R., «The long arm of the farm: How an occupation structures exposure and vulnerability to stressors across role domains», *Journal of Health and Social Behavior*, 1998, pp.72-89.

COOPER J., HAWTON K., KAPUR N. et O'CONNOR R. C., «Non-suicidal self-injury v. attempted suicide: new diagnosis or false dichotomy? », *The British Journal of Psychiatry*, 2013, pp.326-328.

COURTENAY W. H., «Constructions of masculinity and their influence on men's well-being: a theory of gender and health», *Social science & medicine*, 2000, pp. 1385-1401.

COURTENAY W., *Dying to be men: Psychosocial, environmental, and biobehavioral directions in promoting the health of men and boys*, New York, Routledge, 2011.

COURTNEY D., *The need to talk about rural suicide; Death by suicide is going up, especially in the farming community*, London (Canada), Postmedia Network Inc., 2022.

CREIGHTON G., FRANK B., OGRODNICZUK J., et OLIFFE J., «You've Gotta be that tough crust exterior man»: depression and suicide in rural-based men», *Qualitative health research*, 2017, pp. 1882-1891.

DEFFONTAINES N., « Le suicide fataliste revisité. Les agriculteurs : une loupe sociale pour l'étude de ce type oublié », *Sociologie*, 2020, pp. 113-129.

DEFFONTAINES N., « Le suicide d'un éleveur bio. Quand le travail perd de son sens ». *La nouvelle revue du travail*, 2021.

DEFFONTAINES N., « Les suicides des agriculteurs : le déni de la dimension sociale », *Raison présente*, 2021, pp.35-43.

DEFFONTAINES N., « Les suicides des agriculteurs : pour une explication pluricausale de ce fait social », *Revista Pós Ciências Sociais*, 2021, pp. 463-482.

DESMEULES M. et PONG R., *Comment se portent les Canadiens vivant en milieu rural. Une évaluation de leur état de santé et des déterminants de la santé*, Ottawa, ICIS, 2006.

DES RIVIERES-PIGEON C. et ROY P., « Je n'ai pas de honte à avoir besoin d'aide»: la négociation des normes masculines chez les hommes suicidaires », *Intervention*, 2011, pp. 50-60.

DESROSIERS L., DIONNE S. et JEAN B., *Comprendre le Québec rural*, 2^{ème} éd., Université du Québec à Rimouski, Chaire de recherche du Canada en développement rural, 2014.

DIONNE S. et JEAN B., « La ruralité entre les appréciations statistiques et les représentations sociales : comprendre la reconfiguration socio-spatiale des territoires ruraux québécois », *Noroi*, 2007, pp. 9-19.

DONAHUE M., JACKSON L. A. et UNRUH A., « Living in a rural community is good for your health... or is it? Young women talk about rural living and their emotional and mental health », *Canadian Journal of Community Mental Health*, 2011, pp.45-60.

DUPLESSIS-BROCHU É., ROY P., et TREMBLAY G., « Responses to Adversity Faced by Farming Men: A Gender-Transformative Analysis », *International Journal of Child, Youth and Family Studies*, 2019, pp. 49-69.

DURKHEIM E., *Le suicide (1897, 1930")*, Paris, PUF (Quadrige), 2002.

FAGG J., HAWTON K., MALMBERG A. et SIMKIN S., « Stress in farmers: a survey of farmers in England and Wales », *Occupational and environmental medicine*, 1998, pp. 729-734.

FAIRWEATHER-SCHMIDT A. K., KUTEK S. M. et TURNBULL D., « Rural men's subjective well-being and the role of social support and sense of community: Evidence for the potential benefit of enhancing informal networks », *Australian Journal of Rural Health*, 2011, pp.20-26.

FINNIGAN P., *Mental Health: A Priority for Our Farmers: Report of the Standing Committee on Agriculture and Agri-Food*, Canada, House of commons, 2019.

FRAGAR L. J., FRASER C., HENDERSON A., HUMPHREYS J. S., JUDD F. et SMITH K. B., « Farming and mental health problems and mental illness », *International Journal of Social Psychiatry*, 2005, pp.340-349.

FRASER C., HODGINS G. A., HUMPHREYS J., JACKSON H., JUDD F. et MURRAY G., « Does one size really fit all? Why the mental health of rural Australians requires further research », *Australian Journal of Rural Health*, 2002, pp. 288-295.

FRASER C., GOMEZ R., GRIEVE A., JACKSON H., JUDD F., KOMITI A. et MURRAY G., «Help-seeking by rural residents for mental health problems: the importance of agrarian values», *Australian & New Zealand Journal of Psychiatry*, 2006, pp.769-776.

FRASER C., JACKSON H., JUDD F., KOMITI A. et MURRAY G. et ROBINS G., «Understanding suicide in Australian farmers», *Social psychiatry and psychiatric epidemiology*, 2006, pp. 1-10.

GALESKI B., « Sociologie de la profession d'agriculteur », *Études rurales*, 1967, pp.125-139.

GODDEN D., GRANT S., MCARTHUR W. et PECK D. F., «Psychological impact of foot-and-mouth disease on farmers», *Journal of Mental Health*, 2002, pp. 523-531.

GONZALEZ V. M., «Recognition of mental illness and suicidality among individuals with serious mental illness», *The Journal of nervous and mental disease*, 2008, pp. 727-734.

GREGOIRE A., «The mental health of farmers », *Occupational Medicine*, 2002, pp.471-476.

HABBen C. et LEVANT R.F., « The new psychology of men: Application to rural men », in B.H. STAMM (dir.), *Rural behavioral health care: An interdisciplinary guide*, Washington (D. C.), American Psychological Association, 2003, pp. 171-180.

HALFACREE K. H., « Locality and social representation: space, discourse and alternative definitions of the rural », *Journal of Rural Studies*, 1993, pp. 23-37.

HAMEL D., MARTINEZ J. et PAMPALON R., « Does living in rural areas make a difference for health in Quebec? », *Health & place*, 2006, pp.421-435.

HAWTON K., MALMBERG A. et SIMKIN S., « Suicide in farmers », *The British Journal of Psychiatry*, 1999, pp. 103-105.

HEBERT M., LEMIRE L., MARCOUX L. et ROY P., « Exploration des effets de la COVID-19 sur les agriculteurs: perspective d'une travailleuse de rang », *Intervention : Hors série*, 2020, pp. 47-58.

HIRCH J. K., «A review of the literature on rural suicide», *Crisis*, 2006, pp. 189-199.

HOULE J., ROBERTSON S., ROY P. et TREMBLAY G., « Do it all by myself: A salutogenic approach of masculine health practice among farming men coping with stress», *American journal of men's health*, 2017, pp. 1536-1546.

JACKSON H., JUDD F., et KOMITI A., « The influence of stigma and attitudes on seeking help from a GP for mental health problems», *Social psychiatry and psychiatric epidemiology*, 2006, pp. 738-745.

JEAN B., *Les représentations de la ruralité dans la littérature scientifique récente (rapport n°8)*, Rimouski, Centre de recherche sur le développement territorial, 2006.

JOLLANT F., « Cinquante ans de recherche sur les causes du suicide : où en sommes-nous? », *Bulletin de l'Académie Nationale de Médecine*, 2018, pp.1651-1663.

LAHIRE B., « Risquer l'interprétation. Pertinences interprétatives et surinterprétations en sciences sociales », *Enquête. Archives de la revue Enquête*, 1996, pp. 61-87.

LEMIEUX C., *La sociologie sur le vif*, Paris, Presses des Mines, 2013.

MENDRAS H., *Éléments de sociologie*, Paris, Armand Colin, 1967, pp. 143-144.

MÖLLER-LEIMKÜHLER A. M., « The gender gap in suicide and premature death or: why are men so vulnerable? », *European archives of psychiatry and clinical neuroscience*, 2003, pp. 1-8.

MORRISSETTE P. J. et STURGEON R., «A qualitative analysis of suicide ideation among Manitoban farmers», *Canadian Journal of Counselling and Psychotherapy*, 2010, pp.191-207.

MUCCHIELLI L. et RENNEVILLE M., « Les causes du suicide: pathologie individuelle ou sociale? Durkheim, Halbwachs et les psychiatres de leur temps (1830-1930) », *Déviance & Société*, 1998, pp. 3-36.

MUNIER V., « Quelques réflexions autour du tabou et du suicide », *Cahiers de psychologie clinique*, 2004, pp. 171-184.

OLIFFE J. L. et PHILLIPS M. J., «Men, depression and masculinities: A review and recommendations», *Journal of Men's Health*, 2008, pp. 194-202.

O'NEIL J. M., «Summarizing 25 years of research on men's gender role conflict using the Gender Role Conflict Scale: New research paradigms and clinical implications», *The counseling psychologist*, 2008, pp.358-445.

PLECK J. H., «The gender role strain paradigm : an update», in R. F. Levant et W. S. Pollack, (Eds.), *A New Psychology of Men*, New York, Basic Books, 1995, pp.11-32.

PREVITALI C., « Les conditions du suicide des professionnels agricoles », *Pensée plurielle*, 2015, pp.105-121.

RENNEVILLE M., « Le suicide est-il une folie? Les lectures médicales du suicide en France au XIXe siècle », *Criminocorpus. Revue d'Histoire de la justice, des crimes et des peines*, 2018.

ROBERTSON S., *Understanding Men and Health: Masculinities, Identity and Well-being*, United Kingdom, McGraw-Hill Education, 2007.

ROBERTSON S., «Theories of masculinities and men's health-seeking practices», *Nowhere Man's Press*, 2009, pp. 149-172.

ROBERTSON S., ROY P. et TREMBLAY G., « Help-seeking among male farmers: Connecting masculinities and mental health», *Sociologia Ruralis*, 2014, pp. 460-476.

ROPPER A. H., RUNESON B. et SEENA-FAZEL S., « Suicide », *The New England Journal of Medicine*, 2020, pp. 266-74.

ROY P. et TREMBLAY G., « Comprendre les masculinités rurales: un portrait basé sur la santé psychologique », *Service social*, 2012, pp. 68-84.

ROY P., « La sociologie du genre: une contribution originale à la compréhension du suicide chez les hommes », *Santé mentale au Québec*, 2012, pp.45-55.

ROY P. et TREMBLAY G., « L'expérience du stress chez les agriculteurs: une analyse du genre masculin », *Nouvelles pratiques sociales*, 2015, pp. 236-252.

SHNEIDMAN E., *Definition of suicide*, USA, Rowman and Littlefiel Publishers, 1977.

SMITH R., « Farmer, ginner, handyman: Jack-of-all-trades helps operation survive », *Southwest Farm Press*, 2003, pp. 15–17.

SPOLJAR P., « Problématique suicidaire en agriculture: une difficile évaluation », *Perspectives interdisciplinaires sur le travail et la santé*, 2014, pp.1-26.

TOUSIGNANT M., « Dimensions culturelles du suicide chez les jeunes », *Bulletin de psychologie*, 1991, pp. 351-360.

VOLANT É., *Adieu, la vie: étude des derniers messages laissés par des suicidés*, Montréal, Bellarmin, 1990.

WEBER F., « Du Suicide de Durkheim à l'analyse des troubles psychiques dans un monde bouleversé. Pour un nouveau dialogue entre science sociale et psychologie », in C. CUIN et R. HERVOUET, *Durkheim aujourd'hui*, Paris, Puf, 2018, pp. 163-187.

WEIGEL R. R. et WEIGEL D. J., « Identifying stressors and coping strategies in two-generation farm families », *Family Relations*, 1987, pp.379-384.

WILTON B., *Examiner le lien entre la santé mentale et la gestion d'entreprise agricole : Analyse environnementale*, Canada, Wilton Consulting Group, 2019.

Sites internet

ASSOCIATION CANADIENNE DE SECURITE AGRICOLE (ACSA), « Sondage national de détresse psychologique d'agriculteurs, gouvernement du Canada (2005) », disponible sur : <https://www.casa-acsa.ca/fr/acsa/rapports-annuels/> (consulté le 18/11/2022).

AU CŒUR DES FAMILLES AGRICOLES (ACFA), « Travailleurs de rangs : Intervenants en relation d'aide à l'écoute du milieu agricole », disponible sur <https://acfareseaux.qc.ca/travailleurs-de-rang/roles/> (consulté le 30/03/2023).

GOUVERNEMENT DU CANADA (Canada), « Données sur le suicide au Canada (infographie), disponible sur <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/publications/vie-saine/donnees-suicide-canada-infographique.html> (consulté le 06/11/2022).

GOUVERNEMENT DU CANADA (Canada), « A propos de la santé mentale », disponible sur <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/sante-mentale.html#a1> (consulté le 16/11/2022).

LAROUSSE (dictionnaire en ligne).

MINISTERE DE LA SANTE ET DES SERVICES SOCIAUX DU QUEBEC (Canada), « Taux de mortalité par suicide- Statistiques de santé et bien-être selon le sexe- Tout le Québec- professionnels de la santé-MSSS », disponible sur <https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/statistiques-donnees-sante-bien-etre/statistiques-de-sante-et-de-bien-etre-selon-le-sexe-volet-national/taux-de-mortalite-par-suicide/> (consulté le 24/11/2022).

MINISTERE DE LA SANTE ET DES SERVICES SOCIAUX (Québec), « Statistiques de santé et de bien être selon le sexe-Tout le Québec », disponible sur : <https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/statistiques-donnees-sante-bien-etre/statistiques-de-sante-et-de-bien-etre-selon-le-sexe-volet-national/deces-par-suicide-selon-le-moyen-utilise/> (consulté le 15 mars 2023).

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE (OMS), « Suicide », disponible sur <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/suicide> (consulté le 22/11/2022).

SOCIETE CANADIENNE DE PSYCHOLOGIE (Canada), « Canadian psychological association submission : house of commons standing committee on finance (2016) », disponible sur [Canadian Psychological Association-e.pdf \(ourcommons.ca\)](#) (consulté le 12/11/2022).

STATISTIQUE CANADA (Canada), « Nombre de personnes dans la population agricole classées selon l'état matrimonial, le sexe et l'âge », disponible sur <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3210000401> (consulté le 06/11/2022)

STATISTIQUE CANADA (Canada), « Données du couplage agriculture- population », disponible sur <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/95-633-x/95-633-x2017000-fra.htm> (consulté le 06/11/2022).

Ministère de la santé et des services sociaux du Québec (Canada), « Décès par suicide selon le moyen utilisé- Statistiques de santé et bien-être selon le sexe- Tout le Québec- professionnels de la santé-MSSS », disponible sur <https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/statistiques-donnees-sante-bien-etre/statistiques-de-sante-et-de-bien-etre-selon-le-sexe-volet-national/deces-par-suicide-selon-le-moyen-utilise/> (consulté le 24/11/2022).

World Health Organization, «Preventing suicide a resource at work (2006), disponible sur [https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/43502/9241594381_eng.pdf;jsessionid=0EF41E3ECEC8C469B4AAACEA4090BEF2A?sequence=](https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/43502/9241594381_eng.pdf;jsessionid=0EF41E3ECEC8C469B4AAACEA4090BEF2A?sequence=1). (consulté le 20/11/2022).

WORLD HEALTH ORGANIZATION (WHO), « Stress », disponible sur <https://www.who.int/news-room/questions-and-answers/item/stress> (consulté le 12/01/2023).

WORLD HEALTH ORGANIZATION (WHO), « Depression », disponible sur <https://www.who.int/news-room/fact-sheets/detail/depression> (consulté le 12/01/2023).

Dossiers

BANQ- Archives du coroner, Cour des sessions de la paix, Montréal, TL32, S26, SS1, dossier n° 1031, 28 décembre 1845.

BANQ- Archives du coroner, Cour des sessions de la paix, Montréal, TL32, S26, SS1, dossier n°1689, 11 août 1848.

BANQ- Archives du coroner, Cour du banc du roi/de la reine- Greffe de Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu, TP9, S15, SS26, dossier n° 30, 22 mars 1862.

BANQ- Archives du coroner, Cour du banc du roi/ de la reine, Trois-Rivières, TP9, S3, SS26, SSS1, dossier n°8, 2 mars 1864

BANQ- Archives du coroner, Cour du banc du roi/ de la reine, Greffe d'Arthabaska, Arthabaska, TP9, S11, SS26, SSS1, dossier n° 11, 4 juin 1872.

BANQ- Archives du coroner, Cour du banc du roi/ de la reine, Montmagny, TP9, S17, SS26, dossier n°357, 3 juin 1884

BANQ- Archives du coroner, Cour du banc du roi/ de la reine, Montmagny, TP9, S17, SS26, dossier n°678, 14 octobre 1887.

BANQ- Archives du coroner, Cour du banc du roi/de la reine- Greffe de Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu, TP9, S15, SS26, dossier n°164, 1 juillet 1889.

BANQ- Archives du coroner, Cour du banc du roi/ de la reine, Montmagny, TP9, S17, SS26, dossier n°717, 16 mars 1892.

BANQ- Archives du coroner, Cour des sessions de la paix, Montréal, TL32, S26, SS1, dossier n°134, 12 mai 1893.

BANQ- Archives du coroner, Cour du banc du roi/ de la reine, Greffe de Saint-Hyacinthe, TL257, S1, SS26, SSS1, dossier n° 9, 19 novembre 1894.

BANQ- Archives du coroner, Cour du banc du roi/ de la reine, Greffe de Trois-Rivières, Trois-Rivières, TP9, S3, SS26, SSS1, dossier n° 62, 23 janvier 1896.

BANQ- Archives du coroner, Cour des sessions de la paix, Montréal, TL32, S26, SS1, dossier n° 472, 5 octobre 1897.

BANQ- Archives du coroner, Cour des sessions de la paix, Montréal, TL32, S26, SS1, dossier n°83, 6 mars 1898.

BANQ- Archives du coroner, Cour des sessions de la paix, Montréal, TL32, S26, SS1, dossier n° 301, 25 avril 1900.

BANQ- Archives du coroner, Cour du banc du roi/ de la reine, Montmagny, TP9, S17, SS26, dossier n°143, 16 novembre 1905.

BANQ- Archives du coroner, Cour des sessions de la paix, Montréal, dossier n°569, 22 septembre 1909.

BANQ- Archives du coroner, Cour du banc du roi/de la reine- Greffe de Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu, TP9, S15, SS26, dossier n° 12, 21 juin 1911.

BANQ- Archives du coroner, Cour des sessions de la paix du greffe de Québec, Québec, TP12, S1, SS26, dossier n°132, 3 août 1915.

BANQ- Archives du coroner, Cour du banc du roi/de la reine, Saint-Joseph-de-Beauce, TP9, S12, SS26, dossier n° 25, 16 juillet 1916.

BANQ- Archives du coroner, Cour des sessions de la paix, Montréal, dossier n°209, 25 février 1919.

BANQ- Archives du coroner, Cour des sessions de la paix, Montréal, dossier n° 1003, 13 août 1920.

BANQ- Archives du coroner, Cour de magistrat, Chicoutimi, TL156, dossier n°162a, 22 mars 1922.

BANQ- Archives du coroner, Cour des sessions de la paix, Montréal, dossier n° 850, 3 juin 1931.

BANQ- Archives du coroner, Cour de magistrat, Saint-François, dossier n° 21, 1 juillet 1932.

BANQ- Archives du coroner, Cour des sessions de la paix, Québec, TP12, S1, SS26, dossier n° 793, 12 novembre 1932.

BANQ- Archives du coroner, Cour de magistrat, Saint-François, dossier n°47, 2 octobre 1939.

BANQ- Archives du coroner, Cour de magistrat, Saint-François, dossier n° 2, 13 décembre 1939.

BANQ- Archives du coroner, Cour de magistrat, Saint-François, 16 septembre 1943.

BANQ- Archives du coroner, Cour de magistrat du district de Nicolet, Nicolet, TL197, S1, SS26, SSS1, 23 janvier 1947.

BANQ- Archives du coroner, Cour de magistrat pour le district des Trois-Rivières, Trois-Rivières, TL257, S1, SS26, SSS1, 30 avril 1957.

BANQ- Archives du coroner, Cour des sessions de la paix, Québec, TP12, S1, SS26, SSS1, dossier n°16038, 18 octobre 1957.

BANQ- Archives du coroner, Cour des sessions de la paix, Québec, TP12, S1, SS26, SSS1, dossier n° 18056, 13 septembre 1960.

BANQ- Archives du coroner, Cour des sessions de la paix, Québec, TP12, S1, SS26, SSS1, dossier n° 19730, 2 novembre 1961.

BANQ- Archives du coroner, Hull, Hull, TP12, S26, SS26, SSS1, dossier n°1276, 9 décembre 1965.

BANQ-Archives du coroner, Cour des sessions de la paix, Chicoutimi, TP12, dossier n°r30-11-67, 30 novembre 1967.

Doutreligne Simon

Juin 2023

Les normes valorisées par la masculinité traditionnelle impactent-elles la santé mentale et le suicide des agriculteurs québécois ?

Analyse de cas d'agriculteurs s'étant suicidés entre les années 1763 et 1986 dans la province de Québec.

Promoteurs : Professeur Jérôme Englebert et Professeur Patrice Corriveau

Le suicide des agriculteurs est un phénomène souvent traité par les médias mais faisant tout de même l'objet d'une certaine invisibilisation. Les hommes sont surreprésentés dans ce métier et, plus généralement, dans les taux de suicide. Dans le milieu de l'agriculture, il existe une forme de masculinité, la masculinité traditionnelle, qui impose différentes normes à respecter afin d'atteindre les standards qu'elle fixe. En adhérant et en suivant ces normes, les agriculteurs adoptent des attitudes et comportements susceptibles d'avoir des impacts sur leur bien-être.

Cette recherche prend forme en l'analyse de 34 cas d'agriculteurs s'étant donnés la mort entre 1763 et 1986 collectés sur la base de données de l'équipe « Sociologie historique du suicide au Québec ». Ces cas regroupent différents témoignages des acteurs sociaux qui seront utilisés comme matériaux d'analyse. La recherche analyse ces témoignages afin d'observer s'il existe bel et bien des normes valorisées par la masculinité traditionnelle impactant la santé mentale et le suicide des agriculteurs.